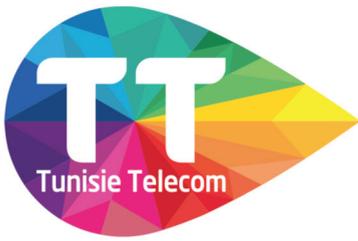




OYSTER PERPETUAL COSMOGRAPH DAYTONA



La vie est émotions

Optimisez la consommation de votre Entreprise avec **Simply**



1288
www.tunisiatelecom.tn

Rome, Berlin, Washington...

Lédito

“ **C** aïd Essebsi à Rome, Chahed à Berlin, Trump appelle de Washington et l'initiative de sortie de crise pour la Libye prend forme. Ghannouchi à Alger et Marzouk chez Haftar à Benghazi. Février, le mois le plus court de l'année, s'avère le plus intense pour la diplomatie tunisienne. Officielle et parallèle, avec percées et risques de cafouillages.

Au cœur des entretiens officiels : les questions cruciales de l'émigration clandestine, du terrorisme, de la Libye et de la coopération économique et financière. Pour chacun de ces dossiers, la Tunisie exprime une position claire qu'elle plaide habilement auprès des différents interlocuteurs. Aucune confusion ni amalgame ne peuvent être faits à l'endroit des Tunisiens résidant à l'étranger, entre islam, radicalisation et terrorisme.

- Emigration clandestine, nous l'avons considérablement réduite et devons gérer dans la concertation les flux du retour. L'essentiel est cependant d'agir sur ses sources profondes en restaurant l'espoir et en créant des sources de revenu.
- Ce même remède économique et socioculturel vaut aussi, en plus de la prise en charge sécuritaire, pour éradiquer le terrorisme.
- La solution de la crise libyenne, fondamentale pour la sécurité de la Tunisie et de la région, doit être inclusive, dans le respect de la souveraineté de la décision et sans la moindre ingérence extérieure.
- Le développement économique et social de la Tunisie témoignera de l'engagement solidaire du camp démocratique dans le monde en sa faveur. Il sera le véritable index de performance de son ancrage démocratique.

Ces messages clairs seront alors portés en direct par le président de la République ainsi que le chef du gouvernement, et relayés par la diplomatie tunisienne.

Si la diplomatie est d'abord une vision, ce qui est l'affaire des politiques, elle ne réussit que grâce à un processus de plus en plus professionnalisé mis en œuvre par les diplomates. Raison d'Etat, secret d'Etat, intérêts supérieurs de la nation, équilibres géopolitiques, prévention des conflits, apaisement des tensions, défense d'intérêts économiques et scientifiques, et protection de ressortissants à l'étranger : ce sont là des questions si importantes et déterminantes. On ne saurait les confier à des novices ou laisser des réseaux parallèles y interférer, si bien intentionnés soient-ils.

La puissance du renseignement, la force de l'analyse et la pertinence de la mise en

perspective sont l'affaire des professionnels qui éclairent la décision politique. Les contacts et concertations, tout comme la réception et la transmission des messages, ne peuvent se faire que par les canaux diplomatiques, parce que habilités et sécurisés.

Ce sont ces règles de base, édictées par Bourguiba pour déployer une diplomatie active et pondérée, qui ont le plus permis à la petite Tunisie de briller dans le concert des nations. A présent, la rupture avec la dictature et l'envol démocratique ont valu désormais à notre pays la grande admiration de la communauté internationale. Les précieux dividendes qui en sont tirés ont failli cependant être complètement dilapidés sous la Troïka, et encore plus par le terrorisme qui a trouvé un terreau fertile pour s'implanter.

Le redressement de l'image de la Tunisie et la défense de ses intérêts passent par une diplomatie structurée, puissante et opérante. Visibilité à l'international, lisibilité des positions et messages et redéploiement intelligent dans un monde qui se transforme profondément. Il n'y a pas que les dirigeants qui ont changé, l'esprit même des relations internationales aussi, comme les équilibres, les intérêts et les pratiques. La mise à jour de l'ensemble du dispositif diplomatique tunisien s'impose. Aujourd'hui, il n'est pas toujours aisé de nommer les personnes compétentes et chevronnées qu'il faut dans les ambassades et consulats qu'il faut. Le budget, lui aussi, est si modeste qu'il ne finance même pas le minimum. Les modes opératoires exigent perfectionnement.

Deux autres handicaps majeurs s'y ajoutent : le manque de suivi et l'absence de synergie. Les politiques décident, l'intendance ne suit pas. La lenteur habituelle de l'administration tunisienne est pénalisante. Tout comme le cloisonnement entre services et ministères, le chacun-pour-soi sans coordination avec les autres départements et organismes, autour d'un seul axe : le ministère des Affaires étrangères. Les changements successifs de gouvernements et les rotations rapides de hauts fonctionnaires et diplomates dans certains postes clés ne font que compliquer la tâche. Que dire alors lorsque s'y ajoute une diplomatie parallèle, incontrôlable et source d'incohérence.

La puissance d'un pays, plus que ses armes et son économie, c'est sa diplomatie. Unique, professionnelle, moderne et efficace. Donnons-lui les moyens de sa réussite. **L**

T.H.



• Par Taoufik Habaieb

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

- Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
- Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
- Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
- Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaïdi
- Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
- Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi
- Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour Moalla
- Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
- Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofïène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaïfer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

- Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa
- Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
- Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



Disponible sur

الخطوط التونسية
TUNISAIR

S O M M A I R E



“ Il ne pouvait y croire ! A peine couché tard dans la nuit du jeudi 26 janvier dernier, après une longue et époustouflante journée qui lui sera historique, le chef de la Division de protection des pièces archéologiques et œuvres d'art à la Brigade criminelle (A.M) s'était réveillé en sursaut. → ”

P.50



“ *Sacrées questions... Pour un islam d'aujourd'hui*, le second livre en moins de cinq ans de Faouzia Charfi, gagne le pari nietzschéen : « Un bon écrivain n'écrit presque qu'un seul livre. → ”

P.52

En couverture

16 Les secrétaires d'Etat : sont-ils nécessaires ?

Nation

38 Quand Rome reçoit Carthage

48 Tunisie-Allemagne :
Nein, pour les camps de réfugiés !
Ja, pour plus de coopération !

50 Ganymède : du cauchemar au rêve, à la joie
de la récupération

52 *Sacrées questions... Pour un islam d'aujourd'hui,*
de Faouzia Charfi
Désacraliser sans profaner
Par Hamadi Redissi

57 Avons-nous réellement trahi la diplomatie africaine
de Bourguiba?

Economie

62 Mohamed Amous : La menuiserie aluminium anoblie,
hissée en grand groupe international
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Société

68 Hammouda Pacha Bey ou l'apogée de la dynastie husseïnite

80 Palmyre/Tadmur et Zénobia
Par Ammar Mahjoubi

80 «Les Valeureuses cinq tunisiennes dans l'Histoire»
Par Sophie Bessis

94 Manuscrits d'Insaf Kilani : "La nature par le cylindre,
la sphère et le cône"

99 Azzouz Lasram, le premier des Clubistes
Par Sadri Sioud

105 Mohamed Bel Haj Amor : le grand militant patriote

109 Dr Slimane Doggui : le militant, le patriote

110 Habib Grar : l'enfant terrible du Néo-Destour

110 Ali Mkaïssi : l'un des dirigeants historiques de l'Utica

Billet

112 Pourquoi sont-ils pressés ?
Par Hédi Béhi



« Rarement une toute naissante
entreprise se trouve à l'origine d'un
salon professionnel et que tous
deux prendront, en 26 ans, de grandes
dimensions et deviennent,
chacun de son côté,
incontournables. »

»

P.62



« Elissa-Didon, Aïcha Saïda Manoubia,
Aziza Othmana, Habiba Menchari et
Habiba Msika. Dans son dernier
livre, Sophie Bessis s'intéresse à ces «cinq
valeureuses» qui ont, chacune à sa
manière- marqué l'histoire de la
Tunisie. »

»

P.88



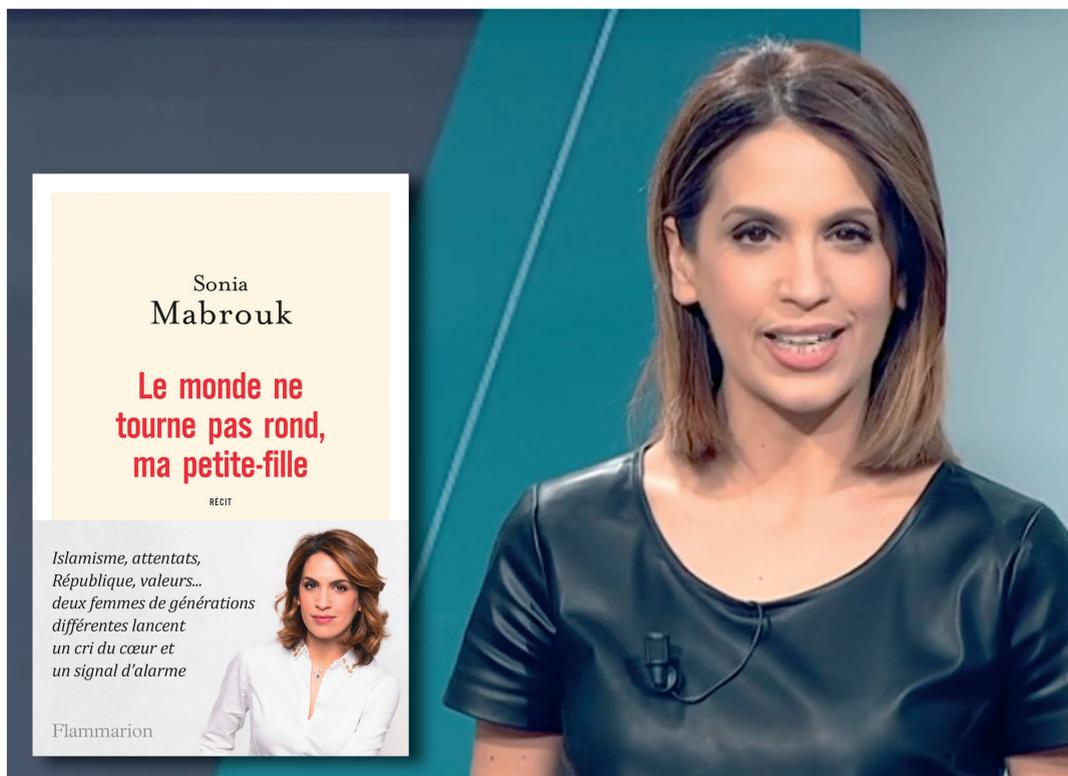
« Discrètement, comme à son
accoutumée, Insaf Kilani Ennaceur a
créé la surprise. Son exposition,
courant février dernier au Zatelier, à La
Marsa, intitulée « Manuscrits », a révélé
plus qu'un talent, une vision. Pour une
première exposition individuelle,
l'émerveillement est
garanti. »

»

P.94

Sonia Mabrouk *Le monde ne tourne pas rond, ma petite-fille*

Journaliste vedette sur Europe 1 et présentatrice du journal télévisé de 22 h sur Public Sénat, la Tunisienne Sonia Mabrouk vient de publier chez Flammarion un livre promis à un succès annoncé. Sous le titre *Le monde ne tourne pas rond, ma petite-fille*, c'est un cri de cœur et un signal d'alarme que lancent deux femmes. Islamisme, attentats, République, valeurs : de Tunis à Paris, une grand-mère et sa petite-fille proposent un regard croisé sur l'islam, la place de la femme, la laïcité, le terrorisme, ou encore la notion d'identité.



Ensen, le nouvel hymne d'Emel Mathlouthi

«Succès universel annoncé», prédit la presse internationale au tout nouvel album «audacieux» d'Emel Mathlouthi. Intitulé «Ensen», il est sorti fin février, dans la même veine que «Kelmtihorra», composé par Amin el Ghozzi et devenu l'hymne du «dégagisme». Bien avant 2011, Emel, qui avait renoncé à ses études d'ingénieur pour s'adonner à la musique engagée, inspirée en cela par Joan Baez (We Shall Overcome), était devenue «le rossignol de la résistance contre la dictature».

C'est à elle que le comité du Prix Nobel fera appel en décembre 2016 pour chanter cet hymne lors de la cérémonie de remise du Prix Nobel de la paix au Quartette tunisien, à Oslo. Le buzz fera alors le tour du monde. Longtemps établie à Paris, Emel Mathlouthi est désormais installée à New York où elle a suivi son mari diplomate américain auprès de l'ONU.



RACING IN STYLE.

WORLD SPONSOR AND OFFICIAL TIMEKEEPER SINCE 1988.

**1000
MIGLIA** >

MILLE MIGLIA 2016 XL RACE EDITION (168580-3001). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-C

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

MILLE MIGLIA

Chopard

**Intérieurs,
une bonne assise
pour entrer en Bourse**



OFFRE À PRIX FERME

Souscriptions : du 20 février au 6 mars 2017 inclus

Prix de l'action : 5,2 DT



www.interieurs.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

MCP | MENA CAPITAL
PARTNERS

Tél. : +216 71 862 328 / Fax : +216 71 961 471



Entrée dans la légende

En quittant le secrétariat général d'Al Jomhoury et en lançant un grand message d'espoir, Maya Jribi entre dans la légende. Elle rejoint au Panthéon des valeureuses Tunisiennes, à commencer par Elissa, la fondatrice de Carthage, ces illustres femmes qui ont fait l'histoire de la Tunisie, mais aussi ces grands hommes qui, au fil des siècles et des civilisations, ont forgé les valeurs des Tunisiens.

Par son courage, sa persévérance et son sens politique, Maya a été durant les années de braise plus qu'un symbole, une icône.



Il ne suivra pas Steinmeier à la Présidence

L'ancien ambassadeur d'Allemagne à Tunis (2012-2013), Jens Plötner, rappelé à Berlin pour diriger le cabinet du ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier, ne suivra pas son patron, élu président fédéral. Diplomate de carrière, il ira en qualité d'ambassadeur à Athènes, et gardera toujours la Tunisie au cœur. Encore un poste sensible...

Un nouveau dialogue méditerranéen et euro-arabe

Munich accueillera le samedi 18 mars une importante rencontre organisée par la Fondation pour la promotion du dialogue méditerranéen et euro-arabe (Fdmea). Présidée par l'ancien ministre des Affaires étrangères espagnol, Miguel Ángel Moratinos, cette fondation compte d'illustres figures politiques et intellectuelles d'Europe et de la rive sud de la Méditerranée, dont Amr Moussa et Yadh Ben Achour. Elle s'apprête à publier un Livre blanc qui transcende notamment les activités diplomatiques traditionnelles pour explorer le rôle d'appui en toute cohérence du non-gouvernemental et de la société civile. Moratinos était venu à Tunis fin janvier dernier, accompagné de l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Tunis, Dr Horst-Wolfram Kerll, présenter cette initiative au président Caïd Essebsi ainsi qu'au ministre des Affaires étrangères. Khemaies Jhinaoui a promis d'être présent à Munich

Actualités • Nominations

Diplomatie

Nouvel ambassadeur de Tunisie à l'étranger

- **Mohamed Kahloun**, ambassadeur de Tunisie au Burkina Faso

Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis

- **Marcia Maro da Silva**, ambassadrice de la République du Brésil
- **Saoud Ben Ali Ben Mohamed Reguichi**, ambassadeur du Sultanat d'Oman
- **Salah Habimana**, ambassadeur de la République du Rwanda
- **Luciano Russo**, ambassadeur du Vatican
- **Alexander Nalbandov**, ambassadeur de la République de Géorgie

Instance supérieure indépendante des élections (Isie)

Trois nouveaux membres élus :

- **Mohamed Tlili Ben Mokhtar Mansri** (avocat)
- **Adel Ben Mohamed Hedi Brinsi** (spécialiste en communication)
- **Nabil Ben Taher Al-Azizi**, représentant des Tunisiens à l'étranger

Ministères des Affaires étrangères

- **Riadh Dridi**, chef de cabinet



Ministère de la Justice

- **Raoudha Laâbidi**, présidente de l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes



Ministère des Affaires sociales

- **Mounir Cherif**, directeur général du Centre de recherches et d'études sociales (Cres)



Ministère de l'Industrie et du Commerce

- **Ridha Ben Mahmoud**, président du Conseil de la concurrence
- **Khaled Ben Abdallah**, directeur général du commerce extérieur

Ministère de l'Environnement

- **Rached Ben Romdhane**, chef de cabinet

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale

- **Mounir Romdhani**, chef de cabinet

Ministère des Finances

- **Adel Grar**, P.D.G. d'Al Karama Holding



Ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables

- **Mohamed Matoussi**, P.D.G. de l'Entreprise tunisienne des activités pétrolières (Etap)



Groupe Orange

- **Mongi Marzoug**, chargé du développement des marchés des énergies renouvelables



Mongi Marzoug, ancien ministre de l'Energie et des Mines (2015-2016), après avoir été ministre des TIC (2012-2014). Actuellement directeur de la gouvernance de l'internet et du développement numérique au sein du Groupe Orange depuis son retour de Tunis en février 2016, il s'est vu dernièrement confier une mission sur le développement des marchés des énergies renouvelables et les cadres réglementaires associés pour le besoin du Groupe Orange sur toute la zone Afrique et Moyen-Orient.



JEEP® , 75 ANS D'EXPÉRIENCE...



ITALCAR
Représentation de matériel de transport

Jeep®

TUNIS : Showroom ITALCAR : Boulevard Principal, les Berges du Lac, 2045 Tunis – Tél. : 71 655 500 / Fax : 71 655 407
TUNIS : Showroom Megrine : Zone Industrielle Megrine route de Sousse GP1 5.5 km – Tél.: 31 363 240 / Fax : 71 297 177
SOUSSE : Société Nimr : 251, Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse – Tél. : 73 364 088 / Fax : 73 364 089
SFAX : Sfax Motors : 01, rue Jamel Eddine Al Afghani, Zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax – Tél. : 74 287 381
74 287 382 / Fax : 74 287 375 - **DJERBA** : Djerba Tourism Services : Km 2, Route Houmet Souk, 4116 Djerba Midoun
Tél.: 75 764 550 – 75 764 551 / Fax 75 764 552 - **GABÈS** : Thabti Auto Services : Avenue Abou El Kacem El Chebbi, 6011
Gabès – Tél. : 75 293 205 / Fax : 75 293 225 - E-mail: jeep@italcar-sa.com /  Jeep Tunisie



**AVEC
VOTRE PLAN
HORIZON,
FRUCTIFIEZ
VOTRE ARGENT
EN TOUTE
SÉRÉNITÉ**

- Placement à **100 % Garanti**
Vous bénéficiez d'un Taux Minimum GARANTI à vie
- Placement à **100 % Gagnant**
Votre argent est fructifié à un taux de rendement performant
Vous bénéficiez d'un cadre fiscal très attrayant
- Placement à **100 % Souple**
Vous êtes libre de changer les montants et les fréquences de vos versements.
Mieux encore votre argent reste disponible à tout moment.

... Vous faites le bon choix !

Assurances SALIM, l'assurance qui respecte ses engagements !



Nominations

Tunisair se donne des ailes

Pas facile de poursuivre le redressement. Elyès Mnakbi, nouveau P.D.G. de Tunisair, ne perd pas de temps. A peine nommé à la tête de la compagnie aérienne nationale, il a procédé à une série de nominations à des postes clés de la compagnie et de ses filiales.

• **Ali Miaoui**, directeur général adjoint commercial



Diplômé de l'Ecole supérieure de gestion de Paris en 1990 et titulaire d'un MBA de l'Université de Concordia à Montréal en 1997, il aligne pas moins de 24 ans d'expérience au sein de la compagnie. Occupant des postes élevés en Tunisie et à l'étranger, il a été notamment directeur général de Tunisair Express (2013-2014) et représentant général dans nombre de pays en Europe.

• **Moez Ben Rejeb** : directeur général adjoint technico-opérationnel



Titulaire d'une maîtrise en gestion de la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis, il était jusque-là D.G.A. de la compagnie, enrichie de 24 ans d'expérience. Tour à tour, il avait été notamment directeur général de Tunisair Handling et auparavant directeur des ventes du marché tunisien ainsi que représentant général à Beyrouth et Istanbul.

• **Jamel Chrigui** : secrétaire général



Conseiller des services publics, il a fait toute sa carrière entre les ministères de la Santé publique et de la Défense nationale. Jusque-là secrétaire général de l'Onfp, il avait été notamment P.D.G. de la Pharmacie nationale, et surtout pendant plus de 22 ans à la Défense nationale, jusqu'à occuper les fonctions de directeur général des Services communs.

• **Ilyess Kerfahi**, directeur général de Tunisair Express



Ingénieur principal en télémechanique de l'Académie de l'air, il est également titulaire d'un mastère en management aéroportuaire à l'Ecole nationale de l'aviation civile (Toulouse). Kerfahi, qui a fait toute sa carrière au sein de l'OAC (jusqu'à devenir directeur central), était jusque-là directeur général de l'aéroport d'Enfidha (TAV-OACA), après avoir été commandant de l'Aéroport de Tunis-Carthage.

Décès

- **Mohamed Bel Hadj Amor**, 82 ans. Grande figure de l'opposition tunisienne et ancien président de l'Union des ingénieurs arabes
- **Azzouz Lasram**, ancien ministre et ancien président du Club Africain
- **Slimane Dogui**, 80 ans. Neurologue et défenseur des droits humains
- **Habib Grar**, 87 ans. Militant destourien
- **Essia Ghalleb**, 94 ans. Militante destourienne et syndicaliste



- **Mohamed Fadhel Ayari**, ambassadeur à Pretoria.



- **Jameleddine Hajji**, ancien directeur général des mines au ministère de l'Energie et des Mines.
- **Ali Mkaissi**, ancien conseiller à l'Utica
- **Moncef Ghariani**, ancien journaliste, Sfax
- **Messaoud Daâdaâ**, distributeur de la presse dans le Grand Tunis

NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !

UNE EXCLUSIVITÉ TECHNOLOGIQUE CARTE ASSURANCES

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ASSURÉ CARTE ASSURANCES

VOUS ÊTES UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES

DEVENEZ IMMEDIATEMENT UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES OÙ QUE VOUS SOYEZ

GAGNEZ EN SIMPLICITÉ

Simulez vos futurs contrats d'assurances, souscrivez et payez directement en ligne par carte bancaire sans avoir besoin de vous déplacer.

1
Téléchargez l'application CARTE ASSURANCES ou connectez-vous sur notre site web www.carte.tn

2
Choisissez votre produit d'assurance en ligne.

3
Souscrivez et payez par carte bancaire directement en ligne.

4
Dès la réception de la notification de succès de paiement
VOUS ÊTES ASSURÉ CARTE ASSURANCES !

GAGNEZ EN PRATICITÉ
Consultez vos contrats, les encaissements* vos échéances de prime et payez directement en ligne.

SOYEZ AVERTIS
En recevant des sms et notifications de succès de paiement ainsi que des alertes nouveautés pour être toujours informés.

GAGNEZ DU TEMPS
Vous recevez vos contrats par e-mail et/ou courrier et recevez vos reçus de paiement par e-mail.

APPLICATION À TÉLÉCHARGER SUR



ET NOTRE SITE WEB

www.carte.tn

40 ans
On vous l'assure. CARTE ASSURANCES

DES QUESTIONS ?

Nos conseillers sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 où que vous soyez à travers les différents réseaux sociaux.



* Consultation de vos contrats d'Assurance Vie et Assistance Voyage.

Promotion

Actualités

Le général de division Ismail Fathalli

Le chef d'Etat-major de l'armée de terre (depuis le 12 août 2014), Ismail Fathalli (58 ans), vient d'être promu général de division. Il sera ainsi le plus haut gradé de l'armée tunisienne. Admis à l'Académie militaire en 1979, il en sera diplômé en 1983 et poursuivra sa formation dans différentes écoles à l'étranger. C'est ainsi qu'il accomplira notamment dès 1983 un stage d'application d'officier de blindés aux Etats-Unis. Le général Fathalli occupera nombre de postes de commandement et sera notamment commandant du régiment blindé et chef de brigade d'infanterie mécanisée. Il servira également dans des missions relevant de l'ONU à l'étranger. 



L'hommage rendu par la Palestine à Chedli Klibi

Le message ne manque pas de symbolique. En décernant à l'ancien secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Chedli Klibi, le Grand Cordon de la Palestine, le président Mahmoud Abbas a voulu plébisciter une vision bourguibienne pour la résolution de la cause palestinienne. Cette plus haute décoration, qui lui est remise 26 ans après son retrait de la Ligue, sans pour autant se détourner de «la grande cause», confirme la justesse de sa vision et la sagesse de ses positions.

Son discours de récipiendaire nous en offrira une nouvelle illustration. *«Nous ne pouvons défendre la cause palestinienne que si nos pays sont forts, imprégnés des valeurs authentiques de leur civilisation et totalement indépendants, de loin ou de près, de toute hégémonie !»,* dira-t-il. *«J'en appelle à toutes nos sociétés pour renforcer leur coopération afin de raviver les valeurs authentiques de la civilisation arabo-musulmane qui a fondé le modèle de solidarité entre les nations, ouvert la voie à l'exégèse, hissé le rôle de l'esprit, et recommandé la recherche du savoir»,* soulignera Klibi. *«J'en appelle aussi à toutes nos institutions spécialisées, politiques, culturelles et économiques à œuvrer en commun afin d'éclairer la voie pour le renforcement de la dignité en favorisant les conditions nécessaires à même d'assurer l'autosuffisance économique pour l'ensemble de nos sociétés et garantir son immunité, tant au niveau de sa souveraineté que de sa sécurité et sa civilisation. Pour tous les pays, toutes les sociétés, sans exclusion aucune.»* 

En couverture

DOSSIER

Les secrétaires d'Etat Sont-ils nécessaires ?



Qui l'aurait cru ? Un secrétaire d'Etat n'est pas en droit de signer le moindre document administratif, le moindre texte réglementaire, encore moins d'apposer son contresieing. N'étant pas un agent public subordonné du ministre, il ne peut être dépositaire d'une délégation de signature, comme le chef de cabinet et les titulaires d'emplois fonctionnels. « Il ne peut engager ni l'Administration, ni le gouvernement », confirme-t-on à Leaders au secrétariat général du gouvernement. Sont-ils alors nécessaires ? A quoi servent-ils ? Pourquoi Habib Essid avait-il supprimé le poste que son successeur Youssef Chahed a rétabli ? Comment cette fonction est-elle vécue par les secrétaires d'Etat eux-mêmes et les ministres ? Enquête illustrée par des témoignages édifiants. →

Il y a 65 secrétaires d'Etat, jusque-là recensés depuis la révolution, qui, avec 184 ministres, totalisent 249 membres du gouvernement, soit un peu plus du quart. Leur nombre a varié de 7 (sous Mehdi Jomaa) à 14 dans le premier gouvernement d'Habib Essid et actuellement. En 23 ans, Ben Ali avait usé 203 membres du gouvernement dont 92 secrétaires d'Etat parmi lesquels 33 ont été par la suite promus ministres. Comme son prédécesseur, l'actuel locataire de la Kasbah, Youssef Chahed, a commencé sa carrière gouvernementale en tant que secrétaire d'Etat à la Pêche (2015) avant de devenir ministre du Développement local (2016).

Participation à deux Conseils des ministres seulement jusque-là

S'ils sont mentionnés dans la Constitution du 27 janvier 2014, c'est de manière générique en tant que membres du gouvernement, sans autre précision. L'article 89 (Section II – du gouvernement) stipule en effet : «*Le gouvernement se compose du chef du gouvernement, de ministres et de secrétaires d'Etat choisis par le chef du gouvernement, et en concertation avec le président de la République en ce qui concerne les ministères des Affaires étrangères et de la Défense.*»

Ils figurent bien dans l'ordre protocolaire, après les ministres, mais ne siègent pas au Conseil des ministres (sauf cas rarissimes lorsqu'un dossier précis de leur périmètre doit y être débattu), mais participent cependant à des réunions ministérielles restreintes. Ils sont moins rémunérés qu'un ministre et ne disposent pas d'un cabinet autonome.

Depuis la formation du gouvernement Youssef Chahed, les secrétaires d'Etat n'ont été conviés qu'à deux Conseils des ministres : le tout premier, réuni à Carthage le 31 août 2016, sous la présidence du chef de l'Etat. Le second est celui en clôture de l'année 2016, le 21 décembre 2016, à la Kasbah. Protocole oblige, ils se trouveront placés très loin du président de la République et du chef du gouvernement. Quant aux comités

restreints, chacun a dû prendre part, jusque-là, à une ou deux réunions...

Ce ne sont pas les seules frustrations pouvant cependant être ressenties.

«Simple figurant ou vrai collaborateur»

Sans compétences propres, «*le secrétaire d'Etat dans un ministère, comme nous le précise le Pr Rafaa Ben Achour, lui-même titulaire de cette charge (2001-2002), puis ministre (2015), dépend du ministre. Il est dans une position de dépendance absolue par rapport au ministre. Ce dernier peut le réduire à un simple figurant ou en faire un vrai collaborateur responsable d'un pan entier de l'activité du ministère.*»

Tout est question de personnes, c'est-à-dire de compatibilité d'humeur entre ministre et secrétaire d'Etat. Trois niveaux relationnels ont été relevés. Rupture quasi totale au départ, comme au ministère de la Santé publique sous Essid 1, entre Saïd El Aïdi (Nidaa) et Nejmeddine Hamrouni (Ennahdha), tensions au ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale entre Yassine Brahim (Afek), Amel Azzouz (Ennahdha) et Lamia Zribi (indépendante), mais tout finira par s'apaiser. Cohabitation respectueuse dans nombre de départements et entente totale dans d'autres. Ce n'est pas nouveau : déjà sous Ben Ali, les couloirs de certains ministères résonnaient de clashes véhéments. Bref, comment chacun perçoit son rôle et s'en accommode ?

Pompier et arbitre

La formation d'un gouvernement d'union nationale composée de représentants des partis de la coalition au pouvoir risque de compliquer les relations. Déjà qu'elles sont parfois «animées» entre ministre et secrétaire(s) d'Etat d'un même parti, les relations peuvent devenir tendues entre membres de partis différents. «*Au lieu de me consacrer à l'essentiel, nous confiera Habib Essid, je me trouvais parfois éreinté par les apaisements à apporter d'urgence.*» C'est d'ailleurs ce qui l'avait poussé à supprimer le poste, tout en reconnaissant sa nécessité dans certains départements, comme les Affaires étrangères,

ainsi que l'impératif de créer un second dans chaque ministère afin d'assurer la permanence en cas d'absence du ministre.

L'unique règle de survie est de ne pas créer le clash. Il sera le plus souvent au détriment du secrétaire d'Etat. Mais, pourquoi ne pas composer, travailler ensemble harmonieusement et se rendre utiles, les uns et les autres, au service d'un même gouvernement et du pays ?

Clarifications et esprit d'équipe

C'est l'affaire du chef du gouvernement, affirment plus d'un. La lettre de cadrage qui missionne chacun des ministres et secrétaires d'Etat ne suffit pas. En attendant une révision des textes en vigueur, des règles précises sont à édicter par circulaires générales ou spécifiques, et rendues publiques. De nouvelles traditions sont aussi à instaurer pour abolir le cloisonnement dans lequel certains risquent d'être confinés. Les exercices de team building, initiés par Mehdi Jomaa (qui y avait ajouté des matchs de foot), ont été réédités en version soft par ses successeurs, Essid et Chahed. Ceux qui étaient arrivés, un dimanche matin dans tel hôtel ou tel centre à Hammamet ou ailleurs, en costume cravate, ont dû se mettre en bras de chemise. L'atmosphère était certes décontractée. Mais, la fusion espérée n'a pas totalement pris.

«*Le pouvoir ne se partage pas, clament certains ministres. Nous sommes les seuls responsables et uniques comptables devant le gouvernement et le Parlement,*», persistent-ils. «*Alors, à quoi servons-nous ?*», se demandent les «frustrés». En petits groupes, ils se retrouvent parfois pour déjeuner ensemble... et se reconforter mutuellement.

Happé par tant d'urgences, Youssef Chahed n'a toujours pas trouvé le temps de s'en occuper. Il doit pourtant s'y investir. Les témoignages que nous publions d'Habib Essid, de trois secrétaires d'Etat (dont sous le couvert de l'anonymat) et d'un ministre (sous X) et l'analyse du Pr Rafaa Ben Achour éclairent notre lanterne. ■

Toufik Habaieb

À partir du 06 Juillet 2016, chaque Mercredi et Samedi

TUNIS - NIAMEY

**Une nouvelle destination
pour un réseau encore
plus grand**



tunisair.com

GET CLOSER



UIB

PLATINE

UIB

PLATINE

COMPTE PLATINE

À la hauteur de vos ambitions.

- Compte de dépôt rémunéré*.
- Service personnalisé.
- Reconnaissance statutaire.

* A partir d'un certain montant



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Les quatorze secrétaires d'Etat du gouvernement Youssef Chahed



1. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères : Sabri Bachtobji



2. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de l'Immigration et des Tunisiens à l'étranger : Radhouane Ayara



3. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires locales et de l'Environnement : Chokri Ben Hassen



4. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances, chargé des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières : Mabrouk Korchid



5. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce, chargé du Commerce : Fayçal Hafiane



6. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, chargée de l'Emploi et de l'Initiative privée : Saida Louissi



7. Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, chargé des Mines : Hachem Hmidi



8. Secrétaire d'Etat auprès du ministre du Transport : Hichem Ben Ahmed



9. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, chargé de la Production agricole : Omar El Behi



10. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, chargé des Ressources hydrauliques et de la Pêche : Abdallah Rabhi



11. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de la Recherche scientifique : Khalil Amiri



12. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique, chargé de l'Economie numérique : Habib Dababi



13. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires de la jeunesse et du sport, chargé du Sport : Imed Jabri



14. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires de la jeunesse et du sport, chargée de la Jeunesse : Faten Kallel



Ameer Horchani Le record absolu : 17 ans en poste

Il détient le record absolu de longévité en tant que secrétaire d'Etat. Nommé le 12 avril 1988 secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture (Lassaad Ben Osman) chargé des Ressources hydrauliques, dans le deuxième gouvernement de Hédi Baccouche, Ameer Horchani a été maintenu en poste 17 ans durant, sans discontinuité. Tant le Premier ministre Hamed Karoui que son successeur Mohamed Ghannouchi tenaient à bénéficier de son expertise. Ce n'est que le 17 août 2005 qu'il passera le relais à Abderrazak Daaloul.

Lorsque Ben Ali avait envisagé la division du ministère de l'Agriculture et la création d'un ministère des Ressources hydrauliques, il avait proposé à Ameer Horchani d'en être le ministre. Avec sa courtoisie coutumière, il déclina la proposition en insistant que l'eau ne saurait être séparée de l'Agriculture.

Au total, Ameer Horchani aura servi aux côtés de neuf ministres de l'Agriculture : Lassaad Ben Osman (1988), Slaheddine Ben Mbarek (1988), Nouri Zorgati (1988), Mouldi Zouaoui (1991), Mhammed Berrejeb (1993), Chedly Laroussi (1994), Mabrouk Bahri (1997), Sadok Rabej (1997) et Habib Haddad (2002).

Outre son expérience, son sens de l'Etat sera exemplaire. 

Habib Essid

Pourquoi j'ai supprimé le poste de secrétaire d'Etat

Taciturne de nature, il a accepté de s'en expliquer et nous le révèle pour la première fois. Habib Essid a été le premier chef de gouvernement (2015-2016), depuis l'indépendance de la Tunisie, à supprimer le poste de secrétaire d'Etat. En connaissance, lui qui avait déjà été par deux fois secrétaire d'Etat. →



Je l'ai vécu par deux fois, mais aussi j'ai connu la situation en tant que chef de cabinet dans deux ministères, l'Agriculture et l'Intérieur. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture (Sadok Rabeah, puis Habib Haddad), d'abord chargé de la Pêche (23 janvier 2001-5 septembre 2002) puis de l'Environnement (5 septembre 2002-16 juin 2003), après avoir été chef de cabinet à l'Agriculture, puis à l'Intérieur (1993-1997), j'ai pu mesurer la spécificité de la fonction. Je l'ai réalisée davantage, au lendemain de la révolution en tant que ministre de l'Intérieur (28 mars-24 décembre 2011) et pris conscience des problèmes que cela peut constituer pour un chef de gouvernement, lorsque j'étais à la Kasbah (6 février 2015-27 août 2016).

Un membre du gouvernement à part entière...

C'est une question de compréhension de la fonction et de compatibilité d'humeur. D'abord, un secrétaire d'Etat est membre du gouvernement à part entière. Il s'agit souvent d'un jeune cadre qui fera son apprentissage pour devenir un jour ou l'autre ministre. Sans pour autant grignoter les prérogatives



de son ministre ni œuvrer que pour lui prendre sa place. C'est là une mauvaise attitude et une fausse perception auxquelles seuls ceux qui n'ont pas d'expérience ou ne connaissent pas les affaires de l'Etat risqueraient de succomber.

Pour ma part, j'ai toujours eu, en tant que secrétaire d'Etat, de très bonnes relations avec mes ministres, sans jamais songer à les court-circuiter. Lorsque j'étais ministre de l'Intérieur, en 2011, je n'avais pas de secrétaire d'Etat. Mais, vu l'ampleur de la tâche, c'est moi-même qui avais demandé au chef du gouvernement, Si Béji Caïd Essebsi, de nommer auprès de moi un membre du gouvernement pour m'assister dans la réforme des forces de sécurité. C'est ainsi que Lazhar Akremi a été désigné ministre-délégué chargé de ces réformes. Ça s'est très bien passé et nous n'avons eu aucun problème.

Sollicité pour apaiser, arbitrer

Le problème s'est posé après les élections de 2014. Chargé de former mon gouvernement, Si Béji m'avait laissé toute la latitude de le faire. Il n'est jamais intervenu dans mes choix. Je devais cependant intégrer des ministres et secrétaires d'Etat issus des partis qui formaient la majorité parlementaire, tenir compte de certains équilibres. En pratique, ça n'a pas donné. Les choses n'étaient pas déjà faciles et peuvent se compliquer lorsqu'un ministre et le ou les secrétaires d'Etat n'appartiennent pas à un même parti. Du coup, au lieu de se concentrer sur la résolution des problèmes qui se posent au pays, le chef du gouvernement se trouve sollicité pour

arbitrer tel ou tel conflit personnel. En plus, certains revendiquaient la constitution d'un cabinet et d'équipes séparés. Parfois même, des secrétaires d'Etat censés être techniciens et indépendants se prennent au jeu et se ruent au bout de quelque temps vers des partis politiques, espérant pérenniser leur appartenance aux futurs gouvernements et y obtenir un poste de ministre.

L'essentiel est d'avoir un numéro 2 dans chaque ministère

C'est pourquoi j'ai décidé lors de la formation de mon second gouvernement, en janvier 2016, de supprimer tout simplement le poste de secrétaire d'Etat. En fait, je suis convaincu de la nécessité d'avoir un véritable numéro 2 dans chaque ministère, qu'il soit un chef de cabinet de haut niveau ou un secrétaire général... L'idée est d'assurer une permanence en l'absence du ministre. Dans certains départements, comme les Affaires étrangères, au moins un secrétaire d'Etat est indispensable. Nous avons alors créé la fonction de secrétaire général diplomatique, qui se distingue du secrétaire général qui chapeaute les affaires administratives et financières. 

Combien gagne un secrétaire d'Etat ?

Le tabou levé, la surprise est grande. En tant que membre du gouvernement, un secrétaire d'Etat ne perçoit pas de salaire, mais reçoit une indemnité mensuelle, assortie de certains avantages. Les éléments de rémunération sont fixés par un décret, jusque-là non publiable, auquel *Leaders* a pu accéder.

C'est ainsi que le montant net de cette indemnité s'élève à 3 824 D par mois pour un secrétaire d'Etat. Celle d'un ministre est de 4 519 D (soit une légère différence de 695 D). S'y ajoutent une voiture officielle avec chauffeur et un contingent mensuel de 500 litres d'essence, ainsi que deux ouvriers pris en charge au domicile. Comparativement à d'autres pays, même dans la région, mais aussi aux rémunérations désormais pratiquées dans le secteur privé ou certaines grandes entreprises publiques en Tunisie, ces packages s'avèrent bien modestes. Et pourtant, les honneurs de la charge et son prestige restent attractifs. 

Composition des gouvernements 2011-2017

Gouvernement	Ministres	Secrétaires d'Etat	Total
 Mohamed Ghannouchi 17 janvier-27 février 2011	22	15	37
 Béji Caïd Essebsi 27 février - 24 décembre 2011	22	9	31
 Hamadi Jebali 24 décembre 2011-13 mars 2013	30	11	41
 Ali Larayedh 13 mars 2013 - 29 janvier 2014	27	10	37
 Mehdi Jomaa 29 janvier 2014 - 6 février 2015	21	7	28
 Habib Essid 6 février 2015 - 4 janvier 2016	24	13	37
 Habib Essid 4 janvier-27 août 2016	30	0	30
 Youssef Chahed 27 août 2016 -..	26	14	40

Radhouane Ayara Un secrétaire d'Etat heureux

L'atterrissage au ministère des Affaires étrangères, aux longues traditions, était quand même particulier. Je me sentais comme lancé dans une patinoire, devant me tenir debout et avancer sans trébucher et tomber. Si le département a le plus souvent eu des

secrétaires d'Etat, c'est la première fois qu'il en accueille un chargé des Tunisiens à l'étranger. Ce qui est encore plus particulier, c'est que les affaires consulaires ont toujours relevé du ministère, alors que l'Office des Tunisiens à l'étranger reste toujours sous la tutelle de celui des Affaires sociales, ce qui ne facilite pas la tâche.

L'ensemble, dans une conjoncture qui ne manque ni de spécificités, ni de contraintes. Les attentats de Nice, puis de Berlin et tout récemment de Québec nous mettent en

première ligne sur des dossiers sensibles. J'ai trouvé par ailleurs des dossiers avancés en matière d'émigration, de discussions avec nos partenaires, d'accords et de dispositions à prendre.

Mais, avec le soutien du ministre, Khemaies Jhinaoui, et de mon collègue secrétaire d'Etat, Sabri Bachtobji, ainsi que la collaboration fructueuse des services et des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger, ma mission a été facilitée. L'entente est totale et la synergie au quotidien. **L**



Ministre des Affaires étrangères
Khemaies Jhinaoui



Secrétaire d'Etat auprès du ministre
des Affaires étrangères
Sabri Bach Tobji (actuel ambassadeur
de Tunisie au Brésil)



Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires
étrangères chargé de l'Émigration et des Tunisiens à
l'étranger
Radhouane Ayara

Abdallah Rabhi Indispensable à l'Agriculture

Je ne suis pas d'accord avec la suppression du poste de secrétaire d'Etat, du moins dans un ministère aussi immense que celui de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche. Nous ne comptons pas moins de 146 directions générales, entre centrales, régionales et d'organismes et établissements sous tutelle. Quelle que soit sa capacité de

travail, à lui seul, un ministre ne peut s'en occuper de près.

C'est pourquoi il est indispensable qu'il soit secondé, ne serait-ce que pour ce qui est des deux grandes composantes, l'hydraulique et la pêche, comme c'est le cas actuellement.

Il faut dire que mon expérience sur le terrain, à la centrale puis à la tête du cabinet du ministre, m'est très utile dans mes fonctions actuelles.

D'autant plus que j'entretiens avec le ministre (Samir Bettaieb) et mon collègue

chargé de la Production agricole (Omar El Béhi) d'excellentes relations, ainsi qu'avec l'ensemble des équipes. L'essentiel pour moi est de préserver ce climat d'entente et d'œuvrer tous ensemble pour faire réussir ce gouvernement.

Bien évidemment, un recentrage des modes opératoires dans le sens d'une plus grande clarification de l'organisation du travail en interne, l'affectation d'un ou deux chargés de mission auprès de chaque secrétaire d'Etat est souhaitée. Mais, je persiste à croire que c'est l'esprit d'équipe qui est le plus déterminant. **L**

NOUVELLE QQ
EGAYEZ
VOTRE
QUOTIDIEN



À SEULEMENT

18.760 DT
TTC

*DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER ET RECEVEZ VOTRE RÉPONSE EN 30 JOURS.



31 390 290
www.chery-tunisie.com

3 ANS DE
GARANTIE
OU 100.000 KM

Le défi d'une banque universelle

Depuis sa création en 1959, la **BNA** n'a cessé d'être à l'avant-garde de la scène économique et financière, et **s'impose aujourd'hui** sur la place non seulement comme une banque de financement de l'agriculture, mais s'affirme comme une **banque universelle, citoyenne** et plus proche de ses clients. Banque moderne, son **savoir-faire et son expertise** n'ont fait que la consolider comme un acteur incontournable de la réussite personnelle et professionnelle, particulière et nationale.

La banque de tous les défis

Pour plus d'informations, visitez notre site : www.bna.tn ou contactez l'une de nos agences.

Adresse : Rue de Syrie-1002 Tunis Belvédère - Phone : +216 71 831 000 / + 216 71 831 200 - BNAphone : 88 40 00 20 - Email : bna@bna.com.tn - N° Vert : 80 100 505



Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche
Samir Bettaieb



Secrétaire d'État à la Production agricole
Omar Béhi



Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, chargé de la Pêche
Abdallah Rabhi

Fayçal Hefiane Le véritable enjeu, c'est la réussite du gouvernement

J'ai la chance de me trouver dans une structure où tous les mécanismes ont été instaurés depuis longue date. Les leviers sont là, il suffit de bien les actionner, et au bon moment. Au-delà du fonctionnement au quotidien, je ne considère que la vue globale, le concept du gouvernement d'union nationale qui doit réussir. J'y avais cru tout au long de l'élaboration du processus du Pacte de Carthage, je dois œuvrer à son succès. **L**



Ministre de l'Industrie et du Commerce
Zied Ladhari



Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce, chargé du Commerce
Fayçal Hefiane

X - Secrétaire d'Etat Dans la souffrance, mais...

Le bureau d'ordre est unique. C'est le chef de cabinet qui a la main sur l'ensemble du courrier. Tout est centralisé. L'enthousiasme du

départ risque de s'évaporer, la tentation du relâchement s'ajoute à un sentiment de cassure. On vit sa charge dans la souffrance. Les règles ne sont pas claires. Je ne saurais prendre des initiatives qui risquent d'être balayées par le chef de cabinet, passage obligé, ou le ministre qui se considère seul maître à bord. Mais, il faut faire avec. **L**

Slim Khalbous En symbiose

La tradition est bien établie au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui a déjà eu par le passé nombre de secrétaires d'Etat en charge de la Recherche scientifique. Comme pour tout nouveau venu, un temps d'acclimatation était nécessaire et il était de mon devoir de le raccourcir au maximum et d'apporter tout mon soutien à mon collègue secrétaire d'Etat, Khalil Amiri, qui est d'ailleurs animé des meilleurs sentiments. C'est mon devoir, pour qu'il puisse m'aider dans la gestion de ce secteur et la mise en œuvre des réformes qui sont nécessaires et urgentes. Et cela se passe très bien et on forme une bonne équipe. **L**



Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Slim Khalbous



Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de la Recherche scientifique
Khalil Laamiri

Y - Ministre Le guidon ne se partage pas

Cette fonction, on la gère dans le flou, sans cadre précis. En fait, un secrétaire d'Etat est un membre du gouvernement qui assiste le ministre et allège sa charge. Il travaille sur certains dossiers qu'il lui confie, en leur apportant un regard plus que technique, politique. Il assure aussi une fonction de représentation, tant en Tunisie qu'à l'étranger. Je comprends que la position peut être frustrante, mais il faut transcender les choses. De toute façon, il faut s'y adapter : que tu aies un secrétaire d'Etat ou que tu n'en aies pas. **L**



Ministre de la Jeunesse et des Sports
Mejdouline Charni



Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et du Sport, chargé du Sport
Imed Jabri



Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et du Sport, chargé de la Jeunesse
Faten Kallel



STAR
تأمينات ASSURANCES

عمل علينا

” النجمة التي عينها علينا،
تأميناتها تحمينا
كل ما بنينا وعلينا “

NEW AGE

La STAR, Assureur leader en Tunisie

star.com.tn

QNB, la marque ayant la plus haute valeur commerciale dans le M.O. et en Afrique.

Le Groupe QNB maintient le titre de la valeur de marque la plus appréciée dans la région du Moyen-Orient et en Afrique, d'après l'évaluation annuelle menée par la Fondation Brand Finance et publiée par la revue « The Banker » affilié de renommée du journal « Financial Time » en 2017 consolidant la position du Groupe sur la liste du Top 500 des meilleures enseignes bancaires dans le monde.

En effet, la valeur de la marque QNB a atteint 3, 826 milliards de dollars soit une hausse de 56% par rapport à l'année dernière, ce qui la place au 60ème rang mondial outre la notation de qualité AA+ qui correspond à un classement de très haut niveau. Elle devient, ainsi, l'unique marque qatarie au Top 100 mondial.

Le maintien de ce leadership confirme la forte croissance du Groupe qui opère dans plus de trente pays grâce à son potentiel financier et humain compétent et des résultats remarquables obtenus en 2016, ainsi qu'à l'acquisition de nouvelles institutions dont particulièrement Finance Banque en Turquie à raison de 99,88% des parts. Cette banque est la 5ème plus grande banque universelle privée en Turquie en termes de total actifs, crédits et dépôts.

On citera, ainsi, des bénéfices nets de l'ordre de 12,4 milliards de rials qataris (3,4 milliards de dollars) soit 10% de hausse par rapport à 2015, et une augmentation des dépôts de plus de 34% pour atteindre 720 milliards de rials qataris (198 milliards de dollars) représentant, ainsi, le plus fort taux dans l'histoire de la Banque et le meilleur classement au niveau de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique.

A cette occasion, M. Youssef Ali Derouiche, Directeur Général de la Communication du Groupe QNB, a précisé que le Groupe prône la persévérance dans l'effort tout en optant pour de nouvelles conceptions minutieusement étudiées en vue de se placer parmi les banques pionnières au Moyen-Orient, en Afrique et dans le sud-est asiatique à l'orée de 2020.

Il a déclaré que le Groupe est fier de se retrouver parmi les 100 meilleures marques dans le monde, ce qui constitue un vecteur pour aller toujours de l'avant sur la voie de l'excellence grâce à sa discipline et sa rigueur ayant permis de préserver ses hautes notations par les plus prestigieuses agences, à savoir : A+ par « Standard and Poors », Aa3 par « Moody's », AA- par « Fitch » et AA- par « Capital Intelligence ».

Le Groupe est présent par le biais de ses filiales et succursales dans 30 pays répartis sur trois continents, offrant une gamme complète de produits et services et dispose de 28,000 collaborateurs au service de plus de 20 millions de clients par le biais de 1,200 implantations et 4,300 distributeurs automatiques de billets.

Le cas Korchid **Plus qu'un** **secrétaire** **d'Etat,** **légèrement** **moins qu'un** **ministre**

Son cas est insolite, du moins dans le gouvernement de Youssef Chahed. Nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances, chargé des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, Mabrouk Korchid hérite en fait d'un ministère bien structuré qui a pris longtemps l'habitude de fonctionner comme tout autre département autonome. Parmi ses anciens titulaires figurent notamment Mustapha Bouaziz, Ridha Grira, →



Ministre des Affaires locales et de l'Environnement
Riadh Mouakhar



Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires locales
Chokri Ben Hassen



Ministre des Finances
Lamia Zribi



Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances, chargé du Domaine de l'Etat
Mabrouk Korchid



Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Imed Hammami



Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, chargé de l'Initiative privée:
Saida Ounissi



Ministre des Mines, de l'Énergie et des Energies renouvelables
Héla Cheikhrouhou



Secrétaire d'État auprès du ministre des Mines, de l'Énergie et des Energies renouvelables, chargé des Mines
Hachemi Hmidi



Ministre du Transport
Anis Ghedira



Secrétaire d'État auprès du ministre du Transport, chargé du Transport
Hichem Ben Ahmed



Ministre des Technologies de l'information et de la communication
Anouar Maarouf



Secrétaire d'État auprès du ministre des TIC, chargé de l'Économie numérique
Habib Dabbabi

→ Zouheir Medhaffer, Foued Daghfous et Ahmed Adhoum, pour ne citer que ceux-là. Une seule fois, le département a été géré par un secrétaire d'Etat, Karim Jamoussi, relevant du ministre de l'Economie et des Finances, Hakim Ben Hammouda, dans le gouvernement de Mehdi Jomaa (2014-2015).

Avocat de profession et homme politique, Mabrouk Korchid s'est trouvé dans un cas particulier. Son ministre de tutelle, Lamia Zribi (Finances), est non seulement très prise, mais aussi ne s'y connaît pas particulièrement dans la jungle du foncier et du domaine de l'Etat. A lui donc de jouer. Comment peut-il exercer alors pratiquement en tant que ministre, mais officiellement avec rang de secrétaire d'Etat ? La trouvaille a été inventée à travers un montage juridique spécifique formulé dans le décret gouvernemental n° 2016-1302 du 2 décembre 2016, fixant les attributions du secrétaire d'Etat aux Domaines de l'Etat et aux Affaires foncières.

Son article premier stipule : *«Le secrétaire d'Etat aux Domaines de l'Etat et aux Affaires foncières exerce toutes les prérogatives, actes juridiques et administratifs inclus dans les attributions du ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, telles que fixées par les textes législatifs et réglementaires en vigueur à l'exception du contresigning des décrets gouvernementaux à caractère réglementaire et la signature des arrêtés réglementaires.»*

Et l'article 2 de préciser : *«Sont soumises à la tutelle du secrétaire d'Etat aux Domaines de l'Etat et aux Affaires foncières les services administratifs centraux et régionaux, les organismes, commissions et établissements et entreprises publics relevant du ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières.»*

Concrètement, il est quasiment ministre, sauf qu'il ne peut ni contresigner les décrets gouvernementaux, ni signer les arrêtés réglementaires. Il est en mesure cependant de signer les décisions individuelles. Un cas d'école. 

رواد في دعم مشاريع الأعمال.
Pionniers dans le soutien
des entreprises.





Le secrétaire d'Etat en droit tunisien

 Rafâa Ben Achour

Aucun texte de nature constitutionnelle, législative ou réglementaire ne précise le statut des secrétaires d'Etat au sein du gouvernement (ceux-ci peuvent-ils participer à tous les Conseils des ministres ?) et ne définit leurs compétences ou la nature de leur relation avec le ministre quand ils en sont rattachés.

Il en est curieusement ainsi pour le ministre! Mais la situation de ce dernier est moins vague que celle du secrétaire d'Etat dans la mesure où elle obéit à un certain nombre de principes généraux du droit administratif. En vertu de ce dernier, le ministre est le chef de l'administration couverte par son ministère et dispose à cet effet d'un pouvoir hiérarchique sur l'ensemble de ses subordonnés et d'un pouvoir réglementaire spécial dans la limite de sa sphère de compétence, généralement définie par le texte (de nature réglementaire) portant organisation du ministère (par exemple : décret N° 2001-420 du 13/02/2001 portant organisation du ministère de l'Agriculture et les textes subséquents qui l'ont modifié). Dans ces décrets, il n'est nullement mention des services du/des secrétaires d'Etat. Par contre, les directeurs généraux, directeurs, chefs de service, etc. ont leurs compétences précisément définies et bénéficient à ce titre de délégations de compétences.

Par conséquent, le secrétaire d'Etat n'a pas de compétences propres, même si dans le décret de nomination il lui est attribué une fonction précise. En réalité, il n'a que les compétences que le ministre veut bien lui concéder ou encore

—et c'est très rare— lui déléguer formellement. Il n'a d'ailleurs même pas un cabinet et n'a aucun pouvoir de signature.

De même, lors de la constitution des gouvernements, jamais les Premiers ministre ou chefs de gouvernement n'ont défini, même par simple circulaire, les compétences des différents secrétaires d'Etat.

Ainsi, la position du/des secrétaires d'Etat dans un ministère dépend du ministre. Le/les secrétaires d'Etat sont dans une position de dépendance absolue par rapport au ministre. Ce dernier peut réduire le secrétaire d'Etat à un simple figurant ou en faire un vrai collaborateur réellement responsable d'un pan entier de l'activité du ministère.

Mon expérience de secrétaire d'Etat

J'ai été secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education chargé de l'Innovation pédagogique de janvier 2001 à septembre 2002. J'ai eu l'occasion de travailler avec un seul ministre, M. Moncer Rouissi. Au début, j'ai été nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education, sans autre précision. Dans un deuxième temps, et cela a été le cas pour tous les autres secrétaires d'Etat, une fonction spécifique a été ajoutée au titre. On m'a ainsi attribué la charge de l'innovation pédagogique.

Mon passage au ministère de l'Education a été extrêmement positif. Mes relations avec le ministre ont été harmonieuses, complémentaires et surtout amicales ; ce qui était, à ma connaissance, à ce moment,

absolument exceptionnel. Ailleurs, la plupart de mes autres collègues avaient des relations distantes, voire conflictuelles, avec leurs ministres. Dans les autres départements, il régnait entre le ministre et le secrétaire d'Etat une lutte (une guerre) de position ; le ministre voyant en le secrétaire d'Etat un concurrent et le secrétaire d'Etat estimant que le ministre constitue un frein ou une barrière à son avancement.

Personnellement, ma première rencontre avec mon ministre, Moncer Rouissi, que je n'avais jamais rencontré auparavant, mais que je connaissais à travers ses travaux scientifiques, a été très franche et honnête. Je lui ai clairement expliqué que je n'étais pas au ministère pour l'écarter ou prendre sa place, mais que j'étais là pour lui servir de « première ligne de défense », ce qu'il apprécia grandement à mon sens (il pourra vous le confirmer).

Pendant mes 19 mois passés auprès du ministre Moncer Rouissi, il n'y a jamais eu de clash ou de malentendu entre nous. La suspicion réciproque nous était inconnue. Contrairement à mes collègues dans les autres ministères, j'avais accès à l'ensemble du courrier et non uniquement au courrier qui m'était personnellement différé pour suivi, instruction ou action. Fait exceptionnel, le ministre adressa à tous les services du ministère une circulaire portant définition des compétences du secrétaire d'Etat (qu'il me chargea de rédiger en toute liberté). J'assistais à ses côtés à toutes les réunions, y compris avec les syndicats.

Les hauts fonctionnaires du ministère n'avaient pas besoin du feu vert du ministre pour solliciter mon avis, pour collaborer avec moi ou pour recevoir des instructions. De mon côté, je rendais constamment compte de tout ce que je faisais au ministre. Je le voyais plusieurs fois par jour. Le jour où mes fonctions au ministère de l'Education ont été interrompues, le ministre a tenu, en présence de tous les cadres du ministère, à me rendre un vibrant hommage. C'était le jour de mon cinquantième anniversaire!

Nous avons abattu pendant cette courte période un travail colossal dont la loi d'orientation de l'éducation, le plan de réforme 2001-2007, le lancement des classes préparatoires, la généralisation progressive de l'approche par compétences, la mise sur pied du projet d'établissement, etc.

En un mot, une confiance réciproque caractérisait nos rapports et ce n'est pas peu dire. Dois-je ajouter, pour terminer, que Moncer Rouissi a été à mon avis, et à ce jour, le seul ministre de l'Education porteur d'un vrai projet pour l'éducation. Depuis, les ministres se sont succédé sans laisser de trace. ■

Rafâa Ben Achour
Professeur émérite
à l'Université de Carthage
Ancien conseiller spécial
du Président de la République
Ancien Ministre
Ancien secrétaire d'Etat

PLANING STRATÉGIQUE
STRATÉGIE CRÉATIVE
STRATÉGIE MEDIAS
PRODUCTION AUDIO-VISUELLE

Profitez
de notre expérience pour renforcer
votre image



OPALIA RECORDATI

GROUP

A renowned international pharmaco

“

Thanks to its flexibility and to the established capability of its management, the Recordati group is able to operate successfully in a market in continuous evolution and to identify fitting business opportunities as they arise.

”



A MODERN AND DYNAMIC INTERNATIONAL GROUP

- ▲ The Recordati Group is a modern and dynamic international pharmaceutical group based in Milan, Italy.
- ▲ Recordati is a renowned independent pharmaceutical company listed on the Italian Stock Exchange.
- ▲ It has grown constantly since 1926 thanks to the success of its products and to the implementation of a decisive internationalization policy through a focused strategy of acquisition and license agreements.

pharmaceutical group.



RECORDATI IN A CHANGING MARKET

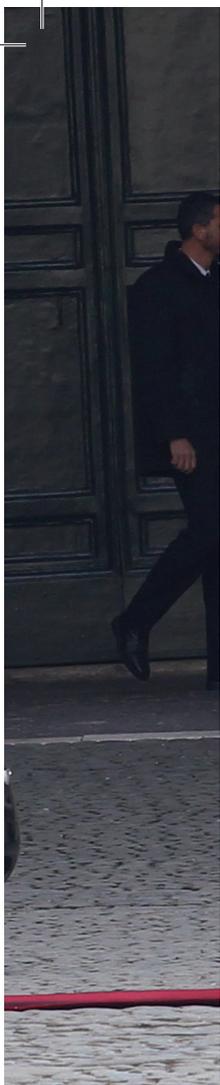
- ▲ With subsidiaries in the main European countries, in the U.S.A., in some Latin American countries, in Russia and the Commonwealth of Independent States, in Turkey and in Tunisia, Recordati is interested in developing its business both in the Central and Eastern European countries and in the so-called MENA (Middle East and North Africa) countries where pharmaceutical markets show potential for growth.
- ▲ Recordati constantly enhances its therapeutic offering through the development of its product pipeline mainly in the area of urological disorders and in the field of rare diseases.

RECORDATI, A GROWING COMMITMENT TO THE TREATMENT OF RARE DISEASES

- ▲ Recordati is committed to the improvement of the quality of people's life suffering from rare diseases and works together with patients and their families, with doctors and with the support of a highly specialized internal team.

Quand Rome reçoit Carthage





Rome, de l'envoyé spécial de Leaders, Taoufik Habaieb – «*Enfant dans ma Sicile natale, j'avais l'impression que je voyais la Tunisie au bout de la main et c'est resté depuis lors comme une partie de moi-même !*» Du haut de son magistère, Pietro Grasso, président du Sénat italien, ne pouvait mieux traduire cette grande proximité entre les deux pays. Comme lui, chaque haut dirigeant, politique ou économique, dans la péninsule italienne entretient un lien particulier, une relation privilégiée avec la Tunisie. En visite d'Etat à Rome les 8 et 9 février dernier, le président Béji Caïd Essebsi en a eu une nouvelle expression bien édifiante.

Rome, parée de ses plus beaux atours, a mis les petits plats dans les grands pour recevoir son illustre hôte venu de Carthage. Tapis rouge partout, garde républicaine en uniforme de parade, dîner d'Etat en smoking (et robe longue pour les dames) offert par le président Sergio Mattarella, au Palazzo Del Quirinale, déjeuner avec le Premier ministre, Paolo Gentiloni, au Palazzo Chigi et surtout des entretiens au plus haut niveau. Silvio Berlusconi avait tenu à se rendre auprès de BCE et Matteo Renzi l'a également salué. Laura Boldrini, présidente de la Chambre des députés, les ministres Angelino Alfano (Affaires étrangères), Roberta Pinotti (Défense) et autres Carlo Calenda (Développement économique) étaient, comme de nombreux sénateurs et députés, mais aussi dirigeants de grands groupes économiques, tout ouïe pour la Tunisie. →



La Libye, l'émigration clandestine et le terrorisme

Deux maîtres-mots sont à retenir : rattraper le temps perdu, et saisir tant d'opportunités. Sur le plan politique, la concordance des vues est totale, pour ce qui concerne l'espace méditerranéen et les conflits qui l'embrasent sur sa rive sud. Bien évidemment, la situation en Libye constitue pour l'Italie une grande

source de préoccupation, tant elle y est liée par des relations séculaires et intéressée par les projets de reconstruction. Auteur d'une initiative de sortie de crise, concertée avec l'Algérie et l'Égypte, BCE exposera sa proposition vivement appréciée par ses interlocuteurs qui souhaitent s'y adjoindre dès que jugé opportun par les trois voisins immédiats de la Libye et les Libyens eux-mêmes. Ce dossier essentiel pour Rome n'est pas l'unique

à remettre la Tunisie en selle pour les dirigeants italiens. La réussite de la Tunisie à bloquer les flux migratoires vers l'Italie à partir de ses rivages est perçue comme une grande performance. La balance, largement excédentaire avec 22 000 émigrés clandestins tunisiens en 2011, est heureusement bien déficitaire en 2016. Seuls 1 206 migrants recensés alors que plus de 1 700 ont été rapatriés en Tunisie. Loin de pavoiser, le président Caïd Essebsi



mettra en garde contre la persistance de la tentation d'émigrer, tant qu'on n'a pas agi sur les causes profondes, socioéconomiques notamment, et redonné espoir et confiance, mais aussi créé des sources de revenu en faveur de cette jeunesse en déchéance.

Cela vaudra également pour ce qui est de la radicalisation violente, vecteur de terrorisme. BCE insistera sur la prise en charge globale de cette grave menace dans toutes ses dimensions, en lui apportant une réponse concertée et globale à tous les niveaux.

De nouveaux partenariats économiques

Le forum d'affaires permettra à une cinquantaine de dirigeants des plus grands groupes italiens de rencontrer leurs homologues tunisiens et surtout d'exprimer au président Caïd Essebsi et aux ministres qui l'ont accompagné (Khemaies Jhinaoui, Fadhel Abdelkéfi et Selma Elloumi) ce qu'ils souhaitent en plus de facilités et moins de formalités. L'argumentaire tunisien trouve écho surtout lorsqu'il détaille les incitations du nouveau code des investissements et les textes d'application de la loi sur le PPP. Deux autres aspects ont intéressé les Italiens, d'abord l'enveloppe de 128 milliards de dinars que prévoit le nouveau Plan tunisien (2016-2020) et les perspectives de la reconstruction en →



→Libye. La séquence signature d'accords de coopération sera marquée par l'octroi à la Tunisie de 165 millions d'euros: 100 millions sous forme de crédit concessionnel très favorable et 65 millions sous forme de don. Un montant non négligeable qui s'ajoute aux 200 millions d'euros déjà signés.

Nécessaire, utile, la visite du président Caid Essebsi a été essentielle pour ouvrir de nouvelles perspectives entre les deux pays. Bien préparée par les ambassadeurs respectifs, Moez Sinaoui à Rome et Raimondo de Cardona à Tunis, et soutenue dans sa partie économique par la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-italienne, l'Utica et la Confindustria, elle n'attend plus qu'un suivi rigoureux de tout ce qui a été convenu à cette occasion. **L**





Les trois Romains du Bardo

Lorsque l'avion transportant le président Caïd Essebsi en visite d'Etat en Italie a commencé sa descente sur Rome, ils n'avaient pu cacher leur émotion. Chacun des trois députés de l'ARP élus dans la circonscription d'Italie, invités d'honneur, voulait se rapprocher du hublot. Des yeux, ils essayaient de retrouver leur quartier d'enfance, de reconnaître leur maison natale ou encore d'aujourd'hui. S'ils n'appartiennent pas au même parti, Mohamed Ben Souf (Nidaa Tounès), Oussama Sghaier et Imen Ben Mohammed (Ennahdha), ils ont nombre de liens en partage. Tous les trois, originaires de Kébili, ont émigré en famille ou seul en Italie et ont moins de 41 ans. Voir Oussama et Mohamed en smoking papillon et Imen en robe longue de soirée fouler la grande salle d'honneur du palais Quirinale, lors du dîner d'Etat offert à BCE, ne manque pas de symbolique. →

Oussama Seghaier, 33 ans (né le 20 juillet 1983 à Tunis), est le plus médiatisé parmi eux, surtout lorsqu'il avait été propulsé porte-parole du mouvement Ennahdha (succédant à Zied Ladhari). Il était arrivé à Rome à l'âge de 10 ans (en 1993), emmené par son père, militant islamiste réfugié avec sa famille en Italie. Il y vit depuis lors, même si son élection au sein de l'ANC en 2011, puis sa réélection à l'ARP en 2014, le retiennent désormais plus à Tunis qu'en Italie. Réussissant ses études supérieures, il obtiendra une maîtrise en sciences politiques et relations diplomatiques internationales à l'université «La Sapienza» de Rome, fondera avec des amis la Fédération de la jeunesse musulmane en Italie qu'il présidera, fera du journalisme et intégrera nombre de conseils et organismes chargés de la jeunesse et du pluralisme religieux et culturel. Sa maîtrise de l'anglais et de l'italien lui ouvrira les portes de Washington, au sein des délégations d'Ennahdha. Rome, c'est sa ville. Enfant, il jouait au foot avec les copains italiens de son quartier et lorsque le ballon se retrouvait à l'intérieur de

l'église toute proche, c'est lui que la bande envoyait le récupérer. «*Toi, tu n'es pas chrétien. Au moins, le curé ne te retiendra pas comme nous pour la confession ou un cours de catéchisme*», lui disait-on. Les copains d'hier sont aujourd'hui à des postes élevés. Les contacts n'ont jamais été rompus.

Le battant

Mohamed Ben Souf s'était bien battu pour arracher son siège à l'ARP, bien qu'il ne se soit établi en Italie que depuis 13 ans seulement. Un ami lui avait procuré un contrat de travail et l'avait aidé à «monter» à Rome. Travailleur, il sera sollicité pour des fonctions de plus en plus importantes. La toute dernière sera celle de directeur d'un centre d'accueil pour des personnes âgées. A 41 ans, Mohamed Ben Souf, marié et père de deux enfants, se trouve pleinement engagé dans la cause des Tunisiens résidant à l'étranger et la défense de leurs intérêts au Bardo, comme auprès du gouvernement. S'il a préféré garder sa famille à Rome, c'est pour s'obliger à maintenir un contact étroit avec les Tunisiens d'Italie.

La génération montante

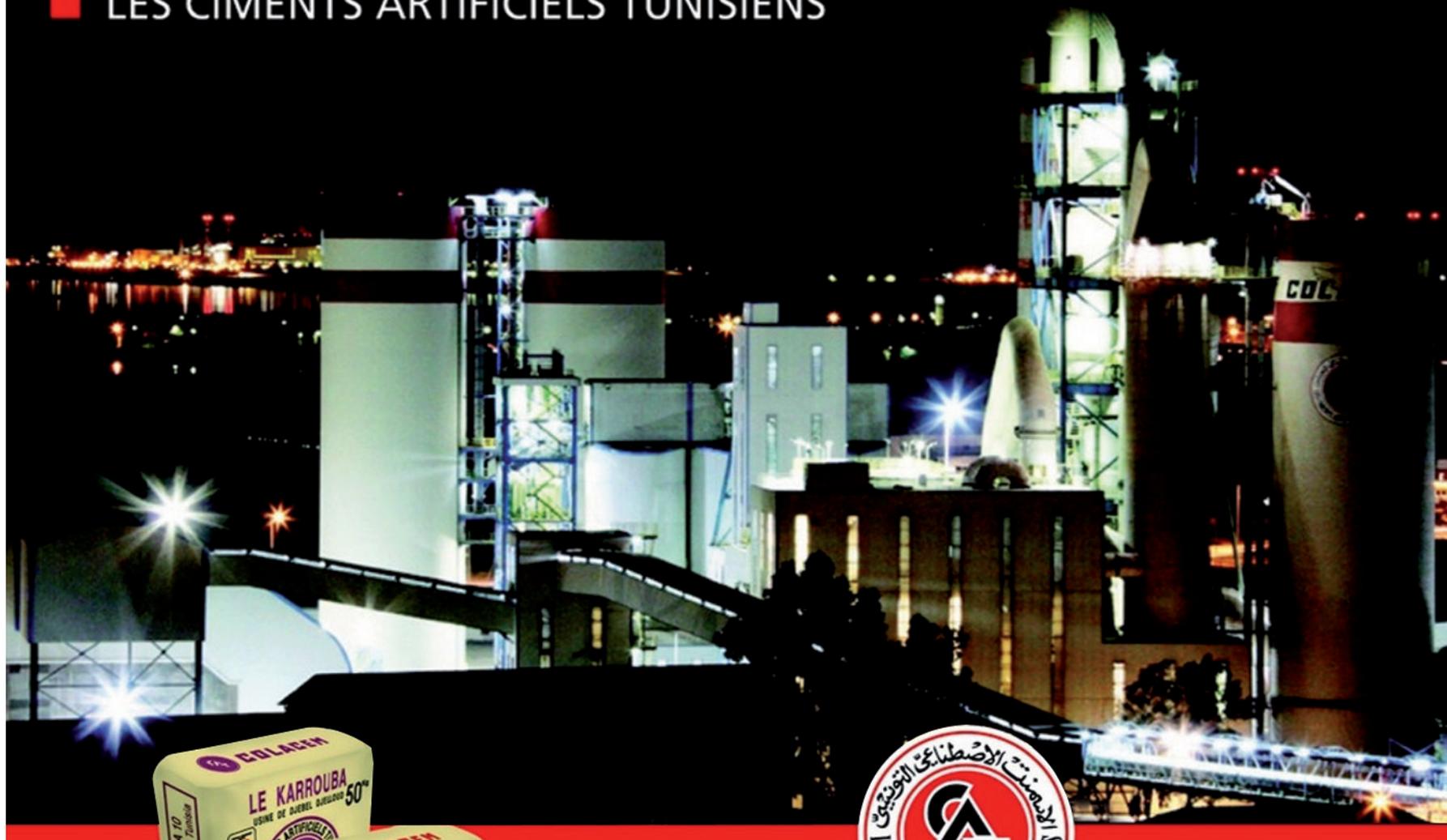
Imen Ben Mhamed, tous la saluaient chaleureusement dans les allées du pouvoir,

comme dans les médias, à Rome. La présidente de la Chambre des députés, Laura Boldrini, la ministre de la Défense, Roberta Pinotti, et bien d'autres. Imen Ben Mhamed, 32 ans (née le 13 novembre 1984 à Kébili), entretient des liens suivis avec des personnalités de premier rang. Arrivée à Rome à l'âge de 4 ans pour rejoindre son père, militant d'Ennahdha réfugié en Italie, elle finira par s'y sentir fort à l'aise. Pour ses études supérieures, elle choisira la coopération internationale et le développement économique à l'Université de Rome et en sera diplômée.

Imen s'engagera comme Oussama Seghaier dans les mouvements de la jeunesse musulmane et s'activera dans diverses autres associations, tout en travaillant dans nombre d'entreprises. Candidate d'Ennahdha à l'Assemblée nationale constituante, elle fera sa première entrée au Bardo en 2011, puis sera réélue à l'ARP en 2014. Intelligente, habile et polyglotte, elle est très connectée avec les mouvements des jeunes musulmans d'Europe. Tout comme Saida Ounissi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Toutes deux font partie de la nouvelle jeune garde du mouvement islamiste venue d'Europe. **L**



■ LES CIMENTS ARTIFICIELS TUNISIENS



Siège & Usine

1009 El Ouardia
Tunis - Route Z4-km2
Tél: (216) 71.135.364
Fax: (216) 71.393.642
Email: info@tn.colacem.com

Commercial

Tél: (216) 71.135.342
Fax: (216) 71.135.372



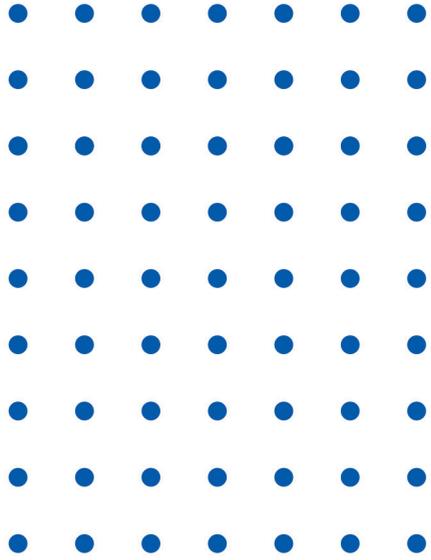
COLACEM

GRUPPO FINANCO

Les ciments et la chaux artificielle LE KARROUBA, produits par CAT, sont le fruit de l'expérience industrielle dans le secteur du ciment de COLACEM, société du Groupe Financo, qui a toujours investi dans des établissements modernes, continuellement maintenus à la pointe de la technologie.

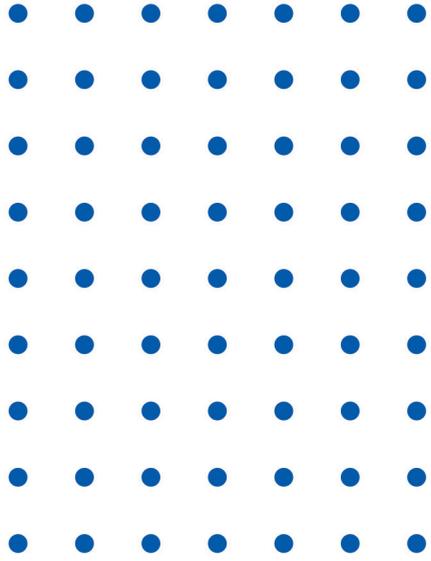
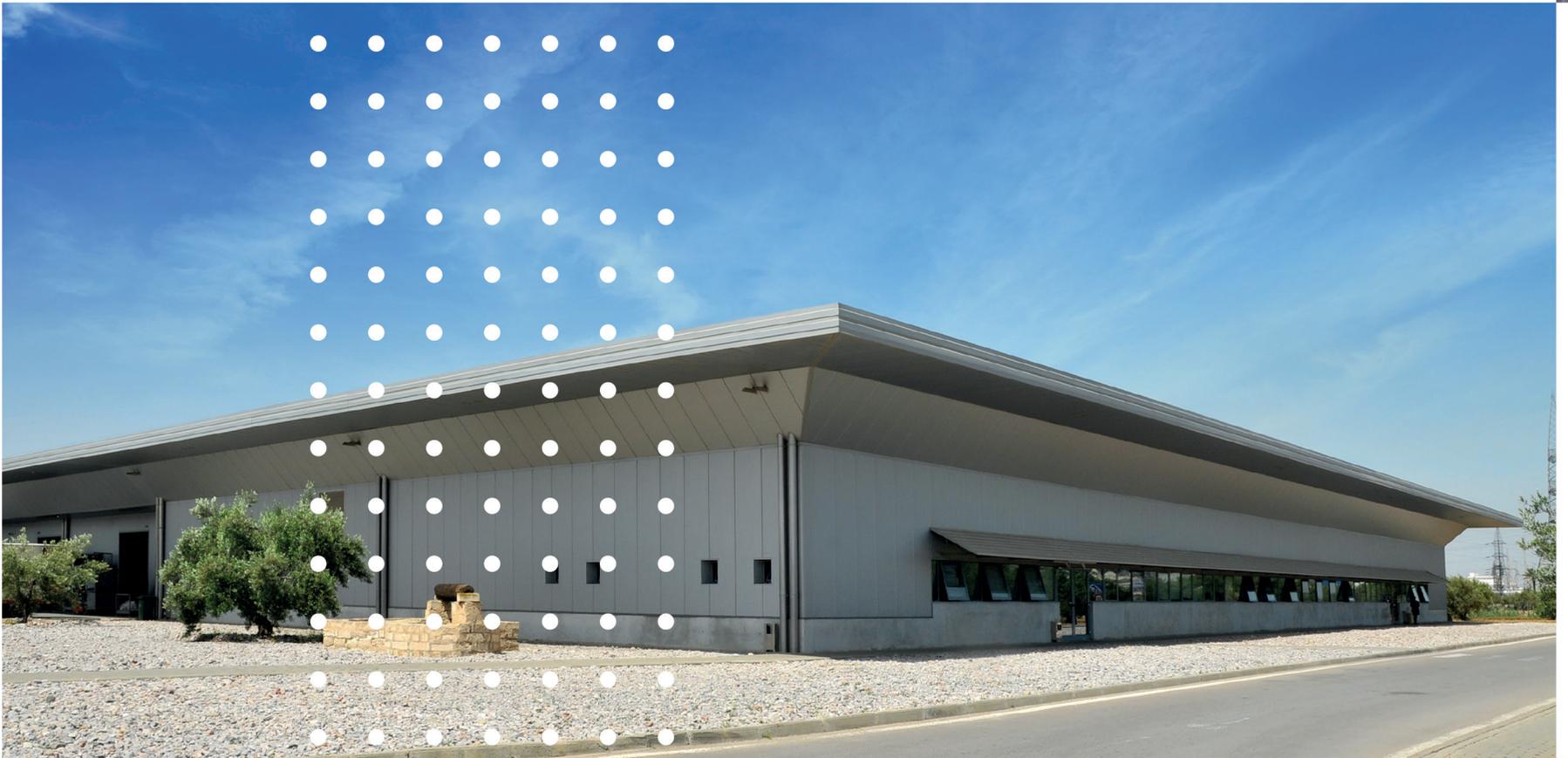
A l'usine de Tunis, on produit des ciments répondant aux normes tunisiennes NT 47.26 et NT 47.01, disponibles en sacs ou en vrac. CAT est dotée d'un système de qualité certifié ISO 9001: 2008.

**Nous travaillons
pour bâtir le futur**



olimpias

TUNISIA



RESEARCH AND DEVELOPMENT

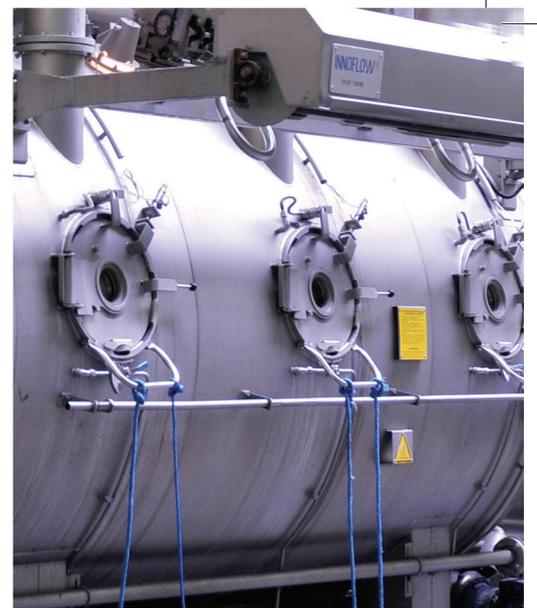
**GRAPHIC MODELLING,
PROTOTYPE AND SAMPLE SERIES**

FABRIC DYEING & FINISHING

PRODUCTION UNIT

**FINISHED GARMENT DYEING,
WASHING AND MANUAL TREATMENTS**





Olimpias S.P.A. has been created from the union of different Italian industrial textile realities. Today, it represents one merged group at the cutting edge of the textile sector with a strong industrial presence in the Tunisian territory through a manufacturing plant enrolling around 800 people directly, plus 12.000 indirectly through the net of external subcontractors.

Olimpias Tunisia has been operating in the Tunisian territory for 20 years through 3 manufacturing facilities

located in Sousse, Gafsa and Kasserine (respectively South-west and South-east of the country). **Olimpias Tunisia** is the biggest company in the textile-apparel sector in Tunisia both in terms of turnover (around 130 € Million) and volumes of production (around 40 Million manufactured items per year).

The operating structure is organised into 3 main areas (woman, man and kid), each one offering many categories of articles both in knitting fabric and weaving fabric.



olimpias

- 2400 employees
- 5 countries
- 17 factories
- 400 million turnover



olimpias
TUNISIA

OLIMPIAS INDUSTRIELLE TUNISIE SARL

Address : Route de Sousse Oued Hamdoun - 5012 Sahline

Head office : Z.I. Aguila 2100 Gafsa

Tel. : (00 216) 73 909 700 - (00 216) 73 525 792

Tunisie-Allemagne Nein, pour les camps de réfugiés ! Ja, pour plus de coopération !





Berlin, de l'envoyé spécial de Leaders, Taoufik Habaieb.

«Entre de grands amis, il faut parler franchement et se dire la vérité. En aucun cas, la Tunisie ne peut accepter l'implantation sur son sol d'un camp de réfugiés retournés de l'étranger !» Sur un ton ferme mais courtois, le chef du gouvernement, Youssef Chahed, ne pouvait être plus direct avec la chancelière allemande, Angela Merkel. Par médias interposés, chacun avait essayé d'en livrer un avant-goût. Merkel, dans son allocution vidéo hebdomadaire ; Chahed dans une interview-surprise au « Bild » publiée le matin même de sa visite par le tabloïd populaire qui a tiré ce jour-là à pas moins de 11 millions d'exemplaires. Chacun campant sur sa position, les dés étaient jetés. →

Dans ce magnifique nouveau palais de verre de la Chancellerie fédérale à Berlin, l'entretien tant attendu devait être le moment clé de la visite de deux jours effectuée en Allemagne. Il ne sera plus le seul. Tant de malentendus dissipés et la question des émigrants clandestins bien traitée, on passera rapidement à l'intensification de la coopération bilatérale.

Il faut comprendre que l'Allemagne est encore sous le choc profond de l'attentat au camion bélier commis par le Tunisien Anis Amri, le 15 décembre dernier, contre un marché de Noël, au cœur de Berlin. En se rendant avec son homologue se recueillir sur les lieux de l'attentat, Chahed avait accompli le geste qu'il fallait. Mais, du fin fond des lands du pays, comme dans les plus hautes sphères de Berlin, l'image de la Tunisie

en est fortement ternie. Xénophobes et populistes, mais aussi adversaires politiques de Merkel, connue pour son soutien à la Tunisie, s'y sont mis, attisant la presse populaire, en perspective des élections de septembre prochain. Fortement pressée par son propre parti et une large partie de l'opinion allemande sur les questions de l'émigration amalgamée avec l'islam et le terrorisme, la chancelière n'était guère dans une position confortable.

Youssef Chahed subit lui aussi de grandes pressions internes. D'abord, défendre la dignité des Tunisiens émigrés et ne pas accepter leur expulsion de force. Le retour si inévitable doit être volontaire, en toute concertation, préparation et soutien pour la réinsertion. Quant aux camps, le président Caïd Essebsi avait déjà dit au Premier ministre italien, Matteo Renzi, lors du G7 en juin 2015 que la Tunisie n'a pas fait une révolution pour l'accepter. Chahed se tiendra au « Nein » ! Et expliquera bien à ses interlocuteurs l'état d'esprit des Tunisiens à ce sujet, le caractère sensible de la question et la situation dans le pays qui, en plus des principes, ne tolèrent guère ces camps.

Les autres volets de la coopération bilatérale sont tous cependant partagés des deux côtés. Plus d'aide publique et d'investissements privés, implantation d'un grand campus tuniso-allemand (33 ha, à Mornag) et des programmes d'échange de jeunes, d'affectation de qualifications tunisiennes en Allemagne et autres: plus que des intentions, des actions concrètes. La visite de la chancelière allemande en Tunisie, début mars, en célébration du 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, témoigne de nouveau d'une grande amitié et d'une réelle volonté d'aller plus de l'avant. ■

Ganymède

Du cauchemar au rêve, à la joie de la récupération

Il ne pouvait y croire ! A peine couché tard dans la nuit du jeudi 26 janvier dernier, après une longue et époustouflante journée qui lui sera historique, le chef de la Division de protection des pièces archéologiques et œuvres d'art à la Brigade criminelle (A.M) s'était réveillé en sursaut. S'emparant de son téléphone portable, il appellera l'un de ses proches lieutenants. «Où est la statuette Ganymède?», lui demandera-t-il. «Elle est bien dans votre coffre au bureau, sous haute surveillance », le rassurera-t-il. Le fin limier n'arrive pas y croire, craignant d'avoir fait juste un rêve. Sa joie est tellement immense qu'il n'arrive pas à s'endormir.

La prise effectuée en début de soirée marquera toute sa carrière. Pour plus d'une raison. Passionné par son métier, il s'est spécialisé depuis de longues années dans l'archéologie et l'œuvre d'art, par « patriotisme patrimonial ». Rien ne lui échappe : les grandes étapes de l'histoire, les sites, les musées, les œuvres, les pièces rares, les collections, ce qui se vend dans les salles spécialisées dans le monde, mais aussi «le marché local», ses collectionneurs reconnus, ses circuits, ses trafiquants, ses voleurs et les profanateurs des sites. Depuis plus de 20 ans, il a été de toutes les affaires, petites et importantes. Sa grande hantise était de partir bientôt à la retraite sans

avoir élucidé le vol de Ganymède et la récupérer.

Cette petite statuette, pièce maîtresse de notre patrimoine, est une œuvre exceptionnelle. Sculptée en marbre vitrifié, d'une hauteur de 49 cm, elle représente Ganymède, l'amant de Zeus dans la mythologie grecque, à la beauté proverbiale. Les chercheurs ne sont pas affirmatifs quant à son origine carthaginoise.

Certains estiment qu'elle avait été importée d'Orient, probablement de Grèce. Elle a été découverte en 1972 à Carthage par une mission de fouilles conduite par des chercheurs américains de l'Université du Michigan. Très



prisée, Ganymède sera alors la star de grandes expositions à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Sa dernière sortie était en Allemagne en 2009. Les experts estiment sa valeur actuelle à plus de 10 millions de dinars.

La nuit de son vol, il y a 4 ans, le 9 novembre 2013, au musée paléochrétien de Carthage Dermech, sera cauchemardesque. Le voleur s'était introduit par une ouverture du toit, en l'absence de toute vigilance du gardien. Aucun indice n'avait alors permis d'identifier le coupable et encore moins de mettre la main sur la statuette. Sans jamais abandonner le dossier, les tenaces limiers de la Division de protection des pièces archéologiques et œuvres d'art finiront par le retrouver, deux ans après, en novembre 2015. Confondu par nombre d'indices irréfutables, il avait reconnu son forfait sans pour autant indiquer où se trouvait Ganymède. Le juge d'instruction le placera sous écrou. L'enquête s'est poursuivie activement, jusqu'à aboutir, en janvier dernier, à une piste sérieuse, grâce à des moyens technologiques avancés. Le receleur était identifié et la cache localisée. L'assaut donné, jeudi soir 26 janvier, contre le lieu où se trouvaient le receleur et la statuette, dans la proche banlieue de Tunis, était entouré de grandes précautions et soutenu par des renforts internes soigneusement dissimulés. En mettant la main sur le receleur en flagrant délit et en retrouvant la statuette, la joie était immense à tous les niveaux. Le ministre Hédi Mejdoub était en effet fier de ses équipes qui ajoutent à leur palmarès cette prise exceptionnelle à grande dimension patrimoniale. Remettant la précieuse statuette à son homologue des Affaires culturelles, c'est toute une stratégie de sécurisation des sites archéologiques, musées et autres monuments historiques qu'il a estimé nécessaire et urgente. **L**



Sacrées questions... Pour un islam d'aujourd'hui, de Faouzia Charfi

Désacraliser sans profaner



Hamadi Redissi

«*Sacrées questions... Pour un islam d'aujourd'hui*, le second livre en moins de cinq ans de Faouzia Charfi, gagne le pari nietzschéen : «*Un bon écrivain n'écrit presque qu'un seul livre. Tout le reste n'en est que préfaces, esquisses, explications, suppléments*». Elle a su ne pas se répéter, animée par le même esprit scientifique qui lui a fait écrire *La science voilée*. Fort heureusement, elle a su éviter ce penchant rationaliste qui consiste à assimiler le sacré à un récit fabuleux. Elle n'a pas succombé non plus à la tentation de sublimer le sacré, happée par son mystère. Comment dans ces conditions parler du sacré? En le désacralisant. Mais sans le profaner. →

O n a tendance à prendre le sacré uniquement pour ce qui est saint, *qàdôsh* (en hébreu), *muqaddas* (en arabe) et *sanctus* (en latin). C'est faux. Le sacré ne signifie pas seulement ce qui est «consacré», «sanctifié» et «dédié» mais également ce qui est «souillé», «maudit» et «abominé». Le sacré s'oppose au profane: *fanum pro fanum*: devant (pro) le temple (*fanum*). Il y a donc du sacré quand des choses sont retirées au monde profane, protégées et interdites. Séparés du profane, des êtres, des dieux, des hommes, des paroles, des attitudes, des aliments, des animaux, des temps et des lieux sont ainsi déclarés purs ou impurs, bénéfiques ou maléfiqes, licites ou interdits. La fonction du sacré est double: faste et néfaste, il dispense fortune et bienfaits mais produit à l'inverse malheur et maladies. En langue arabe, *muqaddis* rend l'aspect positif du sacré tandis que *haram* couvre l'interdit et le protégé.

C'est ce double sens qu'il faut avoir à l'esprit pour comprendre pourquoi les questions abordées par l'auteure relèvent soit des choses sanctifiées, soit des choses interdites quand elles n'appartiennent pas aux deux. L'auteure fait un inventaire des questions «sacrées». Elle ne les examine pas toutes. C'est ce qui justifie les trois points de suspension du titre. L'essentiel n'est pas l'exhaustivité mais l'exemplarité: le sacré compte beaucoup plus par le processus de sacralisation accompli par la tradition savante. Dans ces conditions, désacraliser, ce n'est pas se donner le droit de la profaner ou de souiller impunément, mais s'imposer le devoir de critiquer et de discuter. C'est le message le plus important du livre : désacraliser sans profaner. Mais au-delà des questions abordées dans des chapitres, une deuxième coupe traverse le texte: l'opposition irréductible déclinée sous des modes variés entre

deux islams, disons en gros l'islam rétrograde et l'islam du progrès. C'est bien le sens du sous-titre : «Pour un islam d'aujourd'hui». L'auteure n'est pas neutre dans ce débat. Elle prend parti. De ce point de vue, le livre est celui d'une intellectuelle qui prend d'autant plus de risques qu'il lui arrive de parler en son nom propre, ce «Moi» qui n'est pas si haïssable quand il parle le langage de l'authenticité. Les questions, l'opposition entre les deux islams et le vécu propre de l'auteure, ce sont les trois points qui retiennent l'attention.

Et d'abord les questions. C'est l'ossature du livre. Je les classerai autrement, en fonction du domaine. Et je commencerai par le cinquième chapitre. Là l'opposition entre calendrier religieux (ou lunaire) et calendrier grégorien (ou solaire) porte sur le rapport de la religion à la science. On s'étonne en effet que dans un monde où la marge d'erreur dans la mesure du temps est d'une seconde tous les milliards d'années, on puisse encore compter sur la «vision» pour fixer





les fêtes religieuses, le mois de jeûne et le pèlerinage. Le Coran se réfère à douze mois (9:36), rythmé par le soleil et la lune (10:5), interdit le mois intercalaire (9:37) (adopté par les chaldéens, les hébreux et perses entre autres) et établit le calcul du pèlerinage (2:189) mais n'indique pas le mode de détermination de la nouvelle lune. Trois hadiths indiquent tout au plus que le mois de 29 jours de jeûne peut être prolongé à 30 si la lune n'est pas visible. Pourtant, même lunaire, un calendrier universel est possible, malheureusement «en souffrance».

Beaucoup plus nombreuses, les questions de société. Celles qui prennent la femme pour objet. Qu'en dit le Coran pour que la dissimulation du corps de la femme relève de l'interdit, le sacré en négatif? L'auteure recourt à l'interprétation que fait Tahar al-Haddad du verset 31, sourate 24 : «*qu'elles ne fassent pas étalage de leurs attraits physiques*» ne veut pas dire que les femmes doivent se voiler. Ce sont les traditionalistes relayés par les islamistes qui en ont fait un devoir, sanctifié. Entre autres subordinations, l'inégalité successorale. Pourquoi deux parts pour le garçon, une part pour la fille (4:11)? Mohamed Charfi se base sur le Coran pour dire que le livre Saint admet la validité du testament au profit des héritiers (2:180); une telle disposition n'est pas abrogée contrairement à ce que disent les oulémas. Bourguiba en 1974 était tenté d'instaurer l'égalité successorale avant de se raviser. En sociologue, l'auteure fait état de la lutte des femmes tunisiennes des années trente à nos jours.

Les questions du culte. Sacré contre sacré vaut par la relecture du livre Saint. Ramadan est indiscutablement un devoir sacré prescrit aux croyants selon le verset 183 de la Sourate 2, lequel engrène immédiatement sur le devoir de nourrir un pauvre si l'on s'abstient de jeûner (verset 184). Mais en s'interdisant d'avoir un rapport direct au texte, les musulmans se font prendre en otage par les oulémas, dit-elle, reprenant Abdelmajid Charfi. Il faudra l'audace d'un Bourguiba pour désacraliser le jeûne en en déplaçant l'obligation vers le développement, un nouvel impératif, un «grand jihad». Il l'avait fait dans trois discours (5, 8 et 26 février 1960). A-t-il commis un sacrilège? Bourguiba se →

→ prévaut d'un précédent : Muhammad qui fait rompre de jour le jeûne aux siens lors de la marche sur La Mecque.

En aucun cas, le profane ne souille le sacré quand celui-ci ne s'adosse à aucune prescription religieuse. C'est le cas de l'interdiction de l'image. Le Coran n'a pas d'équivalent des versets bibliques : «*Tu ne feras pas d'image, ni aucune forme de ce qui est aux cieux là-haut*» (Exode 20 : 4) et «*Tu ne feras aucune sculpture ou représentation d'êtres créés*» (Deutéronome 5:8). Tout au plus rejette-t-il l'idolâtrie en demandant de s'écarter des abominations de Satan, adorer des «*pierres dressées*» (5 : 90). C'est sur la base de hadiths que les traditionalistes ont interdit l'image d'êtres animés (homme ou animal). Fort heureusement, le profane l'emporte : l'islam médiéval a connu la représentation figurée et l'islam moderne s'est réconcilié avec l'image. Le cas du califat est similaire. Il n'a aucune base religieuse. C'est la tradition qui l'a sacralisé comme une suppléance de la prophétie. C'est ce qu'a montré avec brio Ali Abderrazak en 1926. Dans ces conditions, l'auteure s'interroge : «*Peut-on accepter presque un siècle plus tard d'être encore pris dans le piège d'un 'sacré' qui interdit à la raison de s'interroger sur le passé et de recourir à la critique historique?*» (p. 244).

Finalement, les questions de la formation de la tradition, en fait le premier chapitre. L'auteure aborde des questions extrêmement ardues en dogmatique religieuse. Elle le fait moins en experte que pour illustrer le processus de sacralisation de la tradition. Par exemple, comment le présupposé de l'illettrisme a nourri le concordisme scientiste du Coran : toutes les sciences sont annoncées ex ante par le Livre. Ce sont les oulémas qui vont institutionnaliser l'islam en tournant le dos au message libéral du Coran (39 : 41 ; 10 : 108 ; 11 : 12). Et ce sont les islamistes qui prolongent leurs lubies et leur bigoterie. On le voit, dit-elle, à la manière avec laquelle ils ont cannibalisé les révolutions arabes.

D'abord les questions, ensuite l'opposition entre les deux islams. Comment penser librement ? C'est l'objet du deuxième chapitre. Fawzia s'adosse à des autorités en la matière, les Charfi, Mohamed et Abdemajid, Abdou Filaly-Ansary

et Ali Mezghani. Elle voit à raison les penseurs modernistes en islam continuer l'œuvre des réformistes initiée par Mohamed Abdoh, Khair-Eddine, Haddad et Abderrazak, tous adeptes d'une «*approche critique porteuse d'un projet ouvert*» (p. 89). L'auteure reprend l'histoire du réformisme du XIXe siècle : dépoussiérer la tradition et affronter sereinement la modernité. Qu'est-ce que la sécularisation sinon le retrait du sacré du monde profane !

Ce réformisme est contrecarré par l'islam wahhabite «*implacable*», dit-elle. Il se prolonge dans l'islamisme. Non sans divergences, ils cherchent à imposer un Etat islamique et à tourner le dos aux valeurs de la modernité. La fatwa d'Ibn al-Bazen 1974 contre un Bourguiba accusé d'apostasie est un grand moment d'histoire. Cette alliance menace la Tunisie. C'est l'objet du chapitre 3. L'auteure reprend l'histoire des assauts répétés contre les acquis modernistes, des années soixante à la révolution de 2011, en passant par la scène culte : l'islamisation de l'éducation un temps écartée grâce à Mohamed Charfi, mais l'œuvre de restauration d'une «*éducation nationale*», dit-elle, est encore en instance. Aucun des pays arabes n'a vu s'affronter avec autant de vigueur ces deux forces que la Tunisie révolutionnaire. Inscire le sacré dans la constitution est peut-être une victoire islamiste à la Pyrrhus. A l'inverse, la liberté de conscience est le trophée des laïcs. Aujourd'hui une régression est à l'œuvre. Elle en rappelle les manifestations : les jardins d'enfants islamiques où l'on joue avec des poupées décapitées conformément au dogme wahhabite, les banques islamiques, la restauration des biens de mainmorte et les mariages coutumiers. En fait, deux lignes s'opposent : «*l'une enrichie du patrimoine universel, l'autre refusant tout ce qui n'est pas islamique*» (p. 190), deux libertés, «*l'une revendiquant une 'identité islamique devenant presque la norme dans le monde arabe. L'autre, la mienne, dit-elle [revendiquant] la liberté d'être libre dans sa tête et dans son corps*» (p. 110).

Enfin donc qui parle ? Une femme «*observatrice de changements*» en Tunisie. Elle dit avoir pratiqué le jeûne de l'enfance à la Sorbonne, à l'époque où Ramadan était encore un mois d'abstinence ; elle dit appartenir à une génération



pour qui la liberté était de ne pas dissimuler sa chevelure. Sa mère a déjà enlevé sa «*voilette*» (khama) en crêpe de Chine et dentelle noire. Elle ne le portait pas à l'école. Elle assiste au retour du voile dans les années 70 du XXe siècle. Elle voit la séquence où Hend Chelbi voilée tient le 27 Ramadan 1975 une causerie religieuse devant Bourguiba, celui-là même qui se prévaut d'avoir libéré la Tunisie et la femme. Elle a «*grandi dans le respect du principe d'égalité entre les femmes et les hommes*», le vœu de son père, dit-elle. Elle voit le système éducatif gangréné par l'islam radical. Elle découvre par ses filles lycéennes cette bizarrerie qu'est «*le socialisme islamique*». C'est une scientifique qui parle. Elle voit, éberluée, ses collègues physiciens se prêter au jeu de l'observation visuelle du croissant lunaire. Une femme qui parle en notre nom, nous les hommes : «*On nous qualifie de 'laïcs' avec plus qu'un brin de mépris*». Contre la grisaille, elle se réjouit de voir les lycéens danser «*Harlem Shake*» et les artistes donner libre cours à leur talent. Reste cette question, je cite Mircea Eliade dans *Le sacré et le profane* : «*Dans quelle mesure le 'profane' peut-il devenir en lui-même 'sacré' ; dans quelle mesure une existence radicalement sécularisée, sans Dieu ni dieux, est-elle susceptible de constituer le point de départ d'un nouveau type de 'religion' ?*». Le débat est ouvert. ■

H.R.

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

CRÉDIT LOGEMENT MELKTI

Nous réalisons vos rêves

**Vous souhaitez acheter un logement ou investir dans une résidence secondaire ?
Construire ou rénover votre résidence ?**

**La Banque de Tunisie vous aidera à concrétiser vos vœux et vos projets immobiliers
en vous proposant le crédit MELKTI.**

- Un Montant du crédit adapté à votre capacité de remboursement et pourra atteindre 80% du coût de votre investissement
- Une durée de remboursement du crédit pouvant aller jusqu'à 25 ans
- Des taux préférentiels et avantageux
- Le Crédit est immédiat et sans épargne préalable
- Un financement jusqu'à l'âge de 75 ans
- Un délai de réponse rapide



Un conseiller clientèle sera à votre écoute pour vous accompagner durant toutes les étapes du crédit

81/101212

www.bt.com.tn

EXPRESS AIR CARGO

we cargo Africa



*Africa
have never been
better connected*

info@express-aircargo.com

Avons-nous réellement trahi la diplomatie africaine de Bourguiba?



“ Si la diplomatie africaine de Bourguiba n'a pas été trahie, elle n'a pas été pour autant poursuivie avec la même intensité. Elle constituera toujours un socle solide et immuable pour le présent et l'avenir de la Tunisie. Cependant, les liens historiques forts et sincères qui ont existé entre la Tunisie et l'Afrique subsaharienne ne sont plus considérés par les générations présentes comme des arguments d'actualité.

La Tunisie et les pays africains sont aujourd'hui composés de populations jeunes, aux aspirations différentes de leurs pères et qui ne se connaissent pas réellement. Ils doivent désormais créer de nouvelles raisons de coopérer. → ”

De même que l'être humain, un pays évolue en traversant différentes étapes historiques, chacune d'elles visant la réalisation d'un idéal, en obéissant, à cet effet, à des besoins précis.

Depuis les années 60, la Tunisie a développé ses relations avec les pays africains, notamment francophones, au gré de ses intérêts du moment et de l'évolution du contexte économique national et continental.

L'observation rapide de l'évolution historique des relations tuniso-africaines fait apparaître trois grandes périodes :

- 1957-1990 : la Tunisie et les pays africains partagent le même combat politique et les mêmes intérêts ;
- 1990-2006 : la Tunisie progresse sur le plan

économique et social, alors que l'Afrique noire traverse une période de troubles politiques accentués par des problèmes économiques structurels et conjoncturels ;

- 2012-2015 : transition politique et économique du Continent africain ;
- 2015 à ce jour : renaissance des relations tuniso-africaines.

Les grandes fondations : 1957-1990

C'est depuis le 5 mars 1957 à Accra, où il avait assisté à la cérémonie de l'indépendance du Ghana, que Bourguiba fit la connaissance des chefs des mouvements de libération africains et sentit la communauté de destin qui l'unissait à ces leaders. Plusieurs historiens s'accordent à dire que, dès lors, la vision politique bourguibienne dépassa les frontières de la Tunisie pour embrasser tout le continent africain. →



→ Dès 1960, l'ancien Président Habib Bourguiba devint un fervent défenseur des mouvements de libération africains. Il organisa ainsi à Tunis (janvier 1960) le Congrès des mouvements de libération africains auquel avaient participé Nelson Mandela (Afrique du Sud) ainsi que Patrice Lumumba (Congo). Toujours la même année (juin 1960), fut créé à Tunis le Front national de libération de l'Angola et la Tunisie continua à soutenir son leader, Roberto Holden, pendant la guerre civile en Angola. La jeune Tunisie, avec plus de 500 soldats, avait également participé à l'Opération des Nations unies au Congo (ONUC) qui s'est déroulée de 1960, date de l'accession du Congo à l'indépendance, à 1964. Cette importante opération, à laquelle avaient pris part plusieurs tunisiens, dont Mahmoud Materi, Lasmar Bouzaiane et d'autres vaillants soldats tunisiens, avait permis de sauver l'indépendance du Congo, de sauvegarder son unité et son intégrité (face aux velléités d'indépendance du Katanga/Shaba).

En 1963, à Addis-Abeba, la Tunisie adhère à l'Organisation de l'unité africaine en tant que pays fondateur de cette organisation qui ne comptait à ce moment-là que sept (7) pays. Habib Bourguiba avait à cette occasion prononcé un discours historique, apparaissant aux yeux de ses pairs comme un grand leader africain et apportant la preuve de l'africanité de la Tunisie.

Sur le plan bilatéral, Bourguiba avait établi des relations avec des pays africains subsahariens francophones, jouant tantôt le rôle de conseiller, tantôt de médiateur. Les dirigeants africains étaient invités en Tunisie dans le cadre de visites bilatérales ou de conférences sur des questions intéressant le Continent. Des amitiés s'étaient également nouées entre Bourguiba et les présidents du Togo, du Cameroun et du Mali, que la Tunisie avait reconnus dès la proclamation de son indépendance. Avec Léopold Sédar Senghor, Président du Sénégal, des relations particulièrement étroites se sont nouées au point que les observateurs parlaient alors de l'«axe Tunis-Dakar». Par ailleurs, la Tunisie avait offert ses bons offices dans le conflit entre la Mauritanie et le Maroc (octobre 1964), entre le Ghana et les pays de l'Ocam (1965), entre la Somalie et l'Éthiopie (1965). L'on pourrait multiplier ainsi les exemples de la période «pro-africaine» de la Tunisie. Mais là n'est pas le propos.

Le désengagement : 1990 et 2006

Au cours de cette longue période, l'on a constaté un déclin d'intérêt de la part de la Tunisie vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne, qui vivait l'expérience d'une transition démocratique difficile après la fin des régimes de «parti unique». De nombreux pays subsahariens souffraient également d'instabilité politique ou étaient ravagés par des conflits internes (Liberia, Sierra

Leone, Côte d'Ivoire, Rwanda, République démocratique du Congo, Soudan-Darfour).

L'Afrique noire était également victime d'épidémies récurrentes (Ebola, sida) et de difficultés administratives (bureaucratie, corruption, risques financiers), autant d'éléments peu rassurants pour les opérateurs tunisiens. Le déclin de l'intérêt de la Tunisie vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne a été démontré par :

- les chiffres dérisoires de la balance commerciale avec ces pays ;
- la fermeture d'ambassades tunisiennes (Togo, Zimbabwe) ;
- le défaut de représentation de la Tunisie à un haut niveau aux conférences et sommets africains.

La redécouverte : 2012-2014

Au cours de la période 2012-2014, l'ancien Président Moncef Marzouki avait tenté de faire revenir la Tunisie sur la scène africaine, multipliant les déclarations sur l'intérêt stratégique que présentait l'Afrique pour la Tunisie et sur la nécessité historique de mettre en place une politique nationale africaine bien structurée. Cependant, ces déclarations n'ont pas été suivies de stratégie nationale ni d'actions concrètes. Bien au contraire, les chefs d'Etat africains ont noté l'absence du Président de la Tunisie à la cérémonie historique de célébration du 50e anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine, tenue le 25 mai 2013 à Addis-Abeba.

Il faut dire que la Tunisie était engagée à l'époque dans un processus de transition démocratique et sécuritaire difficile et la Troïka au pouvoir n'avait pas été en mesure de jeter les bases d'une stratégie africaine de la Tunisie. Selon les statistiques, le Maroc réalisait à la même période 7 milliards de dollars d'exportation sur le marché subsaharien alors que la Tunisie n'avait recueilli que 0,4 milliard de dollars, soit presque 18 fois moins.

Les nouveaux jalons : 2015

L'intérêt porté par la Tunisie vers l'Afrique subsaharienne s'est accentué au cours →

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
À CHAQUE STYLE DE VIE,
SA CARTE BANCAIRE.



CARTES BANCAIRES

Une panoplie de cartes adaptées à tous vos besoins :

- Cartes de paiement disponibles en versions Nationale et Internationale
- Carte allocation touristique
- Cartes jeunes

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050



UBCI GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change



→ de ces deux dernières années. Les difficultés économiques et financières du pays et la nécessité urgente de trouver des marchés pour les exportations tunisiennes (biens et services) sont aujourd'hui la principale raison du nouvel engouement pour le Continent noir. De leur côté, la plupart des pays africains ont réussi les transitions démocratiques amorcées au début des années 2000. Aujourd'hui, l'Afrique noire présente une image différente. Elle affiche des taux de croissance économique exceptionnels, offre des opportunités de commerce et d'investissement attractives et dispose d'une classe moyenne au pouvoir d'achat croissant. L'on assiste également au développement d'un secteur privé africain dynamique et instruit, devenu le principal acteur de la nouvelle dynamique de développement que connaît le Continent. Certes, dans sa nouvelle politique d'approche, la Tunisie va se servir du legs de capital sympathie construit par Bourguiba en Afrique subsaharienne mais elle va surtout définir une stratégie appropriée où l'Etat et le secteur privé agiront, pour la première fois, en partenariat.

Dans cette perspective :

- plusieurs missions d'hommes d'affaires ont été réalisées dans divers pays d'Afrique noire;
- Plusieurs entreprises tunisiennes ont pris part à des salons spécialisés organisés par des pays africains ;
- de nouvelles représentations diplomatiques tunisiennes ont été créées en 2016 (Burkina Faso, Kenya, projet de réouverture de l'ambassade de Tunisie au Zimbabwe). Il convient de noter que la Tunisie ne dispose que de huit ambassades en Afrique subsaharienne (Abidjan, Abuja, Addis-Abeba, Bamako, Dakar, Kinshasa, Pretoria, Yaoundé). A titre de comparaison, le Maroc en possède vingt, l'Algérie également vingt et l'Egypte trente-sept.
- De nouvelles lignes aériennes assurées par Tunisair sont prévues pour rapprocher Tunis des capitales africaines. Pour l'instant, seules quatre villes africaines sont desservies (Abidjan, Bamako, Dakar, Ouagadougou). Alors que le Maroc compte 21 destinations africaines subsahariennes et l'Egypte 18 .

• Des banques tunisiennes envisagent également d'ouvrir dans certains pays, afin de faciliter les opérations des hommes d'affaires tunisiens dans la région subsaharienne. A cet effet, l'on note que la STB envisage d'augmenter sa participation dans le capital de la Société nigérienne de banque (SoniBank) où elle est déjà actionnaire à hauteur de 25%.

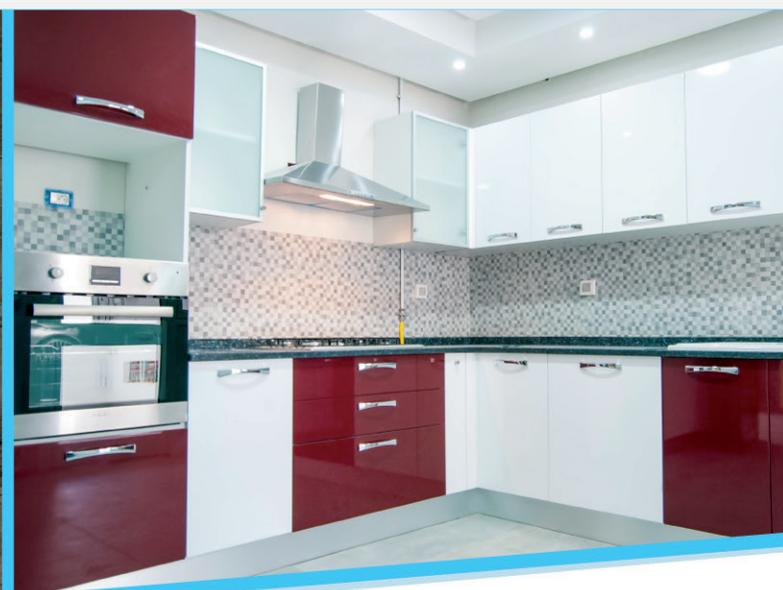
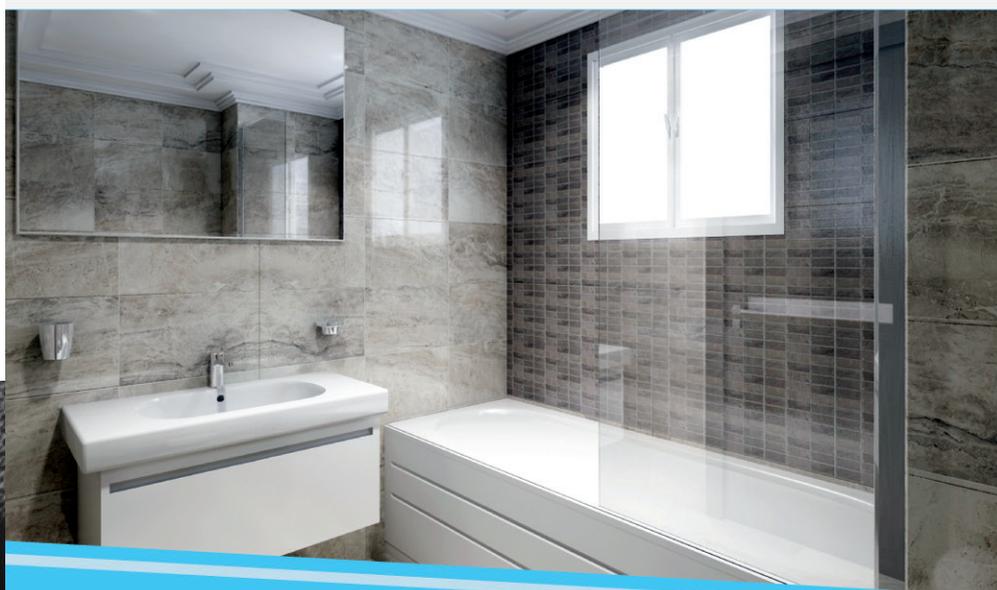
Grâce au partenariat public-privé, la Tunisie devrait pouvoir (re)trouver une place de choix en Afrique noire. Cependant, un travail reste à faire au niveau culturel et éducatif, en vue de contribuer à changer les mentalités. L'image que l'ensemble des Tunisiens ont des Africains noirs reste généralement péjorative, fruit des représentations culturelles dépréciatives.

Cette perception est ressentie par les Africains noirs qui, si aucun effort n'est réalisé au niveau pédagogique et juridique, risquent de définir les Tunisiens comme des êtres opportunistes, soigneusement cachés derrière des discours flatteurs. Il semble qu'une prise de conscience s'est opérée dans l'esprit du gouvernement, suite à l'attaque violente de trois étudiants d'origine congolaise en décembre dernier à Tunis et aux déclarations d'étudiants africains noirs qui subissent des actes racistes en Tunisie (reprises par les réseaux sociaux africains). Le chef du gouvernement, M. Youssef Chahed, a sollicité l'examen «en urgence» par le Parlement du projet de loi pénalisant le racisme, convaincu du fait de la nécessité de mettre en place «une stratégie nationale afin de changer les mentalités» et d'une «loi qui criminalise la discrimination».





Au sommet d'Ennasr L'air pur frais, les espaces généreux & les matériaux nobles



Sur les hauteurs d'Ennasr, à côté d'un parc public, respirez l'air frais dans votre appartement luxueux avec vue imprenable.

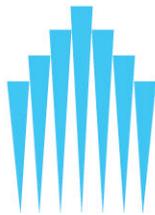
Une résidence de haut standing en R+2 et des appartements jusqu'à S+4.

Une architecture étudiée qui vous offre des espaces généreux.

Une finition soignée en matériaux nobles.

Climatiseurs, chauffage central, cuisine équipée, boîte de voiture et cellier individuel.

Pour plus d'information appeler le 71 840 244 ou consulter notre site
www.simpar.tn

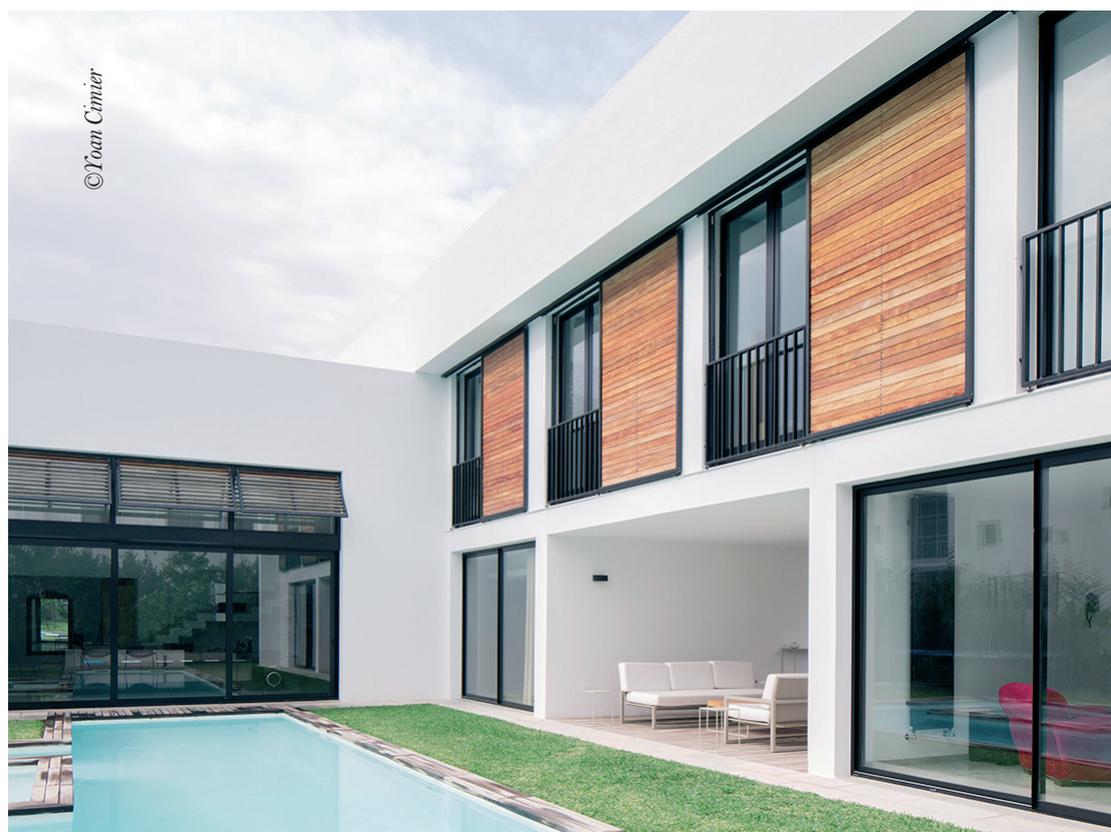


SIMPAR
ISO 9001

Mohamed Amous

La menuiserie aluminium anoblie, hissée en grand groupe international

“ Rarement une toute naissante entreprise se trouve à l'origine d'un salon professionnel et que tous deux prendront, en 26 ans, de grandes dimensions et deviennent, chacun de son côté, incontournables. Le Salon Méditerranéen du Bâtiment (Médibat), qui tient cette année sa 14e session du 8 au 11 mars à Sfax, doit en effet beaucoup à la Menuiserie Aluminium du Sud (MAS). Le Salon comme la société ont en commun le même fondateur, Mohamed Amous. Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sud (CCIS), il a eu l'idée de créer ce salon et le courage de le préparer en pleine guerre du Golfe pour le tenir avec brio en mars 1991. → ”



©Joan Cimier





©Yoan Cimier

Jeune expert-comptable diplômé en France, et fort d'une expérience dans de grands cabinets à Paris, Amous préfère en rentrant en Tunisie, début des années 1980, développer des entreprises familiales, puis créer son propre projet (MAS) en 1985. Il détectera rapidement tout le potentiel qui s'offre dans le secteur de la menuiserie aluminium et surtout les

opportunités de lui ouvrir de plus larges perspectives, à l'intérieur du pays et à l'étranger. Près de 32 ans après, sa vision se confirme : montée en puissance industrielle, intégration, diversification de la gamme, spécialisation des filières entre résidentiel, commercial, touristique et bureaux et expansion à l'international.

MAS est aujourd'hui le vaisseau d'amirauté d'un groupe intégré, au capital de 13 millions de dinars, qui emploie plus de 300 salariés permanents

et totalise un chiffre d'affaires de 27 millions de dinars. Elle aligne plus de 1 500 grands projets réalisés dans près d'une dizaine de pays et vient d'engager son implantation au Maroc et en Côte d'Ivoire. Son nouveau site de production édifié à Menzel Chaker (près de Sfax), doté d'un bureau d'études très qualifié, d'équipements de technologie avancée et d'une zone de stockage entièrement numérisée constitue une plateforme intégrée à même de répondre à des commandes très importantes.



Ses réalisations sont aujourd'hui visibles sur de magnifiques bâtisses un peu partout en Tunisie, mais aussi en France, en Algérie, au Maroc, en Libye, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Cameroun, pour ne citer que ces pays. Savoir-faire et expertise, finition et pose sont au cœur de la stratégie, en plus de la performance du bureau d'études, de la qualité totale (certifiée) et de la relation client. Leader en Afrique du Nord et de l'Ouest, le Groupe MAS a encore de la marge.

Yaka !

Mohamed Amous pousse encore plus son concept. Il veut permettre à des promoteurs immobiliers,

des entrepreneurs et autres artisans poseurs d'acquiescer directement portes, fenêtres et baies vitrées prêtes à être posées. Etudiant en profondeur ce besoin, il lui a apporté la réponse appropriée, en prenant en considération les différentes contraintes et en tenant compte des spécificités. C'est ainsi qu'il lancera une entreprise dédiée sous l'enseigne de « Yaka Poser ». La marque suffit pour exprimer le concept. Pour cela, il doit veiller à la formation des poseurs et labelliser leurs prestations sous forme d'un diplôme attestant leur qualification. L'Académie MAS est alors sur le point de naître, avec des cursus complets et appelée à s'internationaliser elle aussi.

Attentif aux spécifications du marché, Amous a compris le caractère particulier du segment villas et résidences privées où les propriétaires s'impliquent personnellement et ont besoin de plus de conseils et d'accompagnement. Une filiale spécialisée, Luxalu, sera consacrée à cette clientèle.

Tout se spécialise, tout s'intègre dans la synergie et la performance. Autour du fondateur, la deuxième génération, formée dans les meilleures universités européennes et nord-américaines, est hissée aux commandes, s'enrichissant de jeunes managers recrutés dans de grandes écoles.

L'entrée d'AfricInvest au capital de MAS relève elle aussi de cette vision d'avenir pour renforcer le groupe, l'internationaliser et le pérenniser. La relève est assurée. Le développement se poursuit.

Mohamed Amous continuera encore à nous surprendre. **L**



MYCONCIERGE

Le service de conciergerie de luxe qui vous simplifie la vie !



Riadh Kooli et Sofiane Guiga,
fondateurs de MYConcierge Tunis

Profitez, façon grand hôtel, des services d'un concierge entièrement dédié à votre bien-être! Cela est désormais possible grâce à MYConcierge Tunis, née d'une joint-venture en 2014 entre MYConcierge France, basée à Paris, et KMG Services. MYConcierge est une marque française créée en 2004, présente à Paris, Londres et Tunis.

Elle fait partie des leaders en Europe avec plus de 80 000 demandes traitées. C'était le partenariat idéal pour Sofiane Guiga, le directeur associé de MYConcierge Tunis. Formé dans les plus prestigieuses chaînes hôtelières et familiarisé avec le monde du luxe, il nous ouvre les portes du monde confidentiel du concierge privé.

La conciergerie de luxe, qu'est-ce que c'est ?

C'est un club haut de gamme qui offre la possibilité à ses membres de bénéficier d'un assistant personnel. L'objectif de MYConcierge est de satisfaire les désirs de ses abonnés, de leur simplifier la vie et de leur permettre de gagner du temps. Nous leur offrons une assistance personnelle et continue. Chaque membre a un concierge unique, joignable via son portable, son mail ou l'application MYConcierge.

Peut-on dire que MYConcierge soit une nouvelle forme d'assistance?

Effectivement. Nous disposons d'un carnet d'adresses au rayonnement international (11 700 prestataires) donnant accès à de bons plans inconnus du grand public. De plus, le profil des concierges surqualifiés qui suivent leurs membres partout dans le monde grâce à leur réseau est un de nos principaux atouts. Sans oublier la discrétion et la confidentialité qui sont les clés de notre métier. Nous prenons toutes les dispositions nécessaires, afin de garantir à nos membres la confidentialité dans le traitement de leurs données personnelles.

Comment faites-vous pour servir au mieux vos membres?

Lors de l'abonnement, chaque membre remplit une fiche de données personnelles qui aide le concierge à mieux connaître son abonné. Leurs habitudes et leurs désirs sont notés systématiquement grâce à notre outil informatique performant (CRM). Nous mettons un soin particulier au recrutement de concierges qualifiés.

Quels sont vos critères de recrutement?

Les concierges sont généralement des bac+5, maîtrisant plusieurs langues, à qui nous faisons suivre une formation continue pour assurer une excellence de service.

S'abonner à MYConcierge?

Il existe plusieurs packages :

- **la formule Deluxe** à 134dt HT/mois, du lundi au vendredi de 9h à 19h,
- **La formule Optimum** à 250dt HT/mois, 7jours/7 de 9h à 19h,
- **La formule Ultimate** à 667dt HT/mois, 7jours/7, 24h/24. Les tarifs des prestations sont en sus de l'abonnement annuel.

Ma semaine avec MYConcierge

Lundi

Je fais une demande via l'application MYConcierge pour que mon concierge m'organise dans l'urgence la prise en charge de clients venant de l'étranger.

Mardi

Mon concierge me rappelle une date importante, mon anniversaire de mariage (que j'avais complètement oublié !) et me propose un cadeau parfait pour l'occasion.

Jeudi

Grand fan de foot, j'envoie un mail à mon concierge pour assister au Classico avec mon fils. Non seulement il m'obtient les places mais en

plus l'accès à la séance d'entraînement et un tee-shirt officiel du Barça signé par Messi, Neymar, Suarez. L'exclusivité n'a pas de prix !

Samedi

J'organise une entrevue avec mon concierge pour finaliser l'organisation (billets, hôtel, sorties, transferts...) de mes vacances d'été entre amis.

Dimanche

La nounou nous a fait faux bond, j'appelle mon concierge à la dernière minute pour me trouver quelqu'un. En une heure, nous avons une nounou qualifiée pour garder les enfants.

Société • Publi-reportage

Les cinq valeurs clés pour un concierge sont : la passion, l'intuition, l'engagement, le réseau et la discrétion.

Quels genres de requêtes avez-vous ?

Nous n'avons pas de limites dans le traitement des demandes, tant qu'elles restent dans un cadre légal. Nous les classons en trois catégories : les urgences au quotidien (avions, réservations...), conseils et suggestions (restaurants, spectacles...) et requêtes plus complètes (voyages, hébergement...)

Avez-vous étendu l'activité de MYConcierge aux entreprises ?

Oui, nous intervenons de trois manières différentes :

- En marque blanche : l'entreprise peut proposer notre service de conciergerie sous sa propre marque
- Pour améliorer la productivité des employés en leur apportant un service de conciergerie
- En cadeau de prestige que peut faire l'entreprise à ses clients

Comment MYConcierge se rémunère-t-elle ?

Les membres souscrivent à un abonnement annuel. Nos prestations sont facturées sans surcoût pour nos membres, nos partenaires nous rétrocèdent une commission. Entre votre concierge et vous, tout se passe en toute transparence. L'avantage pour le client demeurant notre priorité.

Quelques exemples d'avantages pour les membres MYConcierge ?

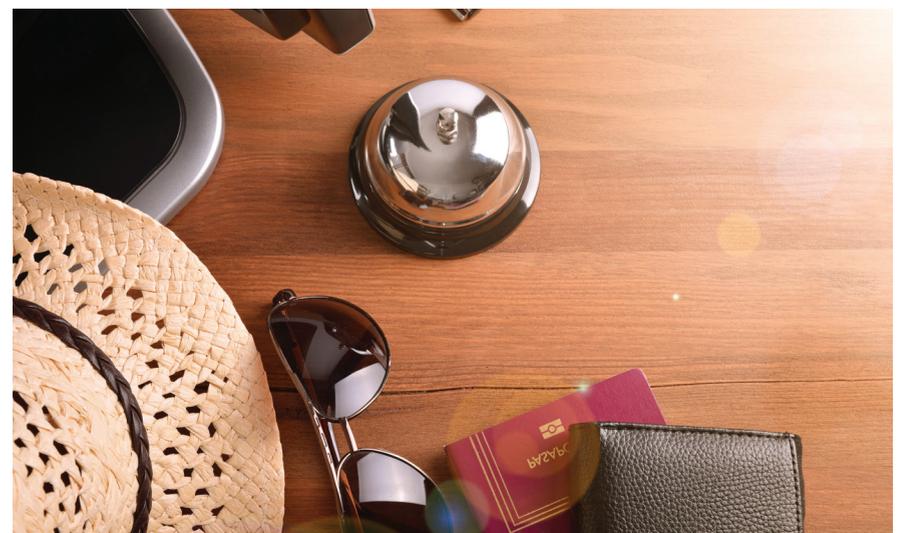
Nous négocions avec nos prestataires les meilleures conditions dont nous faisons bénéficier tous nos membres. Il arrive que certains de nos membres, après avoir cherché de leur côté le prix de certaines prestations (voyages, voitures, etc.), nous demandent comment nous faisons pour obtenir de tels avantages! On parle ici de 8 000 prestataires dans le monde avec lesquels nous avons des accords contractuels : surclassement, petit-déjeuner offert, accueil VIP, etc. Nos membres se sont aperçus que le prix de l'abonnement était vite rentabilisé et qu'ils étaient toujours gagnants !

Deux ans après, où en êtes-vous ?

Nous avons auprès de nos abonnés un taux de satisfaction de service de 90% et de réabonnement de 85%. Seules 2% des demandes n'ont pu être satisfaites. Nous avons consolidé notre place de leader et envisageons d'étendre notre activité à d'autres pays du Maghreb.

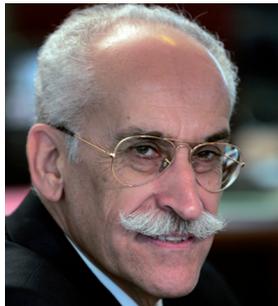
Pourquoi s'abonner chez MYConcierge ?

Économiseur de temps, allié de confiance, garant de vos envies, MYConcierge fait appel à une véritable expertise afin de faire de chacune de vos demandes un événement exceptionnel.



« Tout ce qui vous simplifie la vie, vous donne la liberté de vous consacrer à l'essentiel. »

Hammouda Pacha Bey ou l'apogée de la dynastie husseïnite



Mohamed-El Aziz Ben Achour

“ Fils aîné de Ali Pacha Bey et petit-fils du fondateur Husseïn Ben Ali, Hammouda naquit le 8 décembre 1759. En

1777, âgé alors de 18 ans, il fut désigné par son père comme héritier du trône.

La chose n'alla pas sans crainte ni hésitation car l'aîné de la famille régnante était Mahmoud fils de Mohamed-El-Rechid Bey (1756-1759). Il convient de signaler ici que si l'usage en vigueur dans la dynastie osmanlie de Constantinople était d'appliquer la règle de primogéniture, à Tunis, la dynastie naissante n'eut pas le temps de donner à cette règle une valeur institutionnelle solide – si tant est qu'en pays de despotisme oriental on puisse parler de règle successorale intangible. Toujours est-il que Hammouda donna à cette occasion la preuve de son intelligence politique et de son tact en ménageant avec succès les susceptibilités de son cousin, lui-même particulièrement réaliste puisqu'il admit que Hammouda, bien que plus jeune, était davantage que lui rompu à la gestion des affaires. →

P lus que par ses réalisations politiques, économiques et architecturales ou par la stabilité qu'il a su renforcer, Hammouda Pacha le Husseïnite est entré dans l'histoire comme le défenseur énergique et habile de l'autonomie tunisienne. Soulignons tout de suite, à ce propos, que s'il était résolu à affirmer l'indépendance effective de son Etat dans le cadre d'une identité tunisienne revendiquée, Hammouda Pacha n'en demeurait pas moins un despote oriental toujours méfiant à l'égard des groupes sociaux autochtones. Sa politique fut ainsi marquée par un renforcement de l'élément mamelouk dans le premier cercle du pouvoir : ainsi du rôle de premier plan d'un Mustafa Khodja, ou, dans une moindre mesure, un Slimane Kahia, tous deux originaires de Géorgie ou encore du puissant Youssouf Saheb-Ettabaâ né en Moldavie. Il réussit néanmoins à établir un équilibre relatif entre les élites du pouvoir en nommant de nombreuses individualités locales à des postes de confiance : des conseillers tels son précepteur Hammouda Ben Abdelaziz ou Larbi Zarrouk; les cadres du haut makhzen politique voué aux charges gubernatoriales et à l'affermage des monopoles de l'Etat, constitué des grandes familles du cru comme les Djellouli de Sfax, les Ben Ayed de Djerba, les Belhadj de Bizerte. Ces fidèles et puissants serviteurs du trône avaient la haute main sur leurs régions respectives et un prestige certain auprès des populations qu'il mettait au service du pacha. Celui-ci ne manqua pas de réclamer le concours des alliés de la première heure, compagnons des princes au temps de leur exil algérien : les Lasram et les Mrabet de Kairouan, et les Bou Attour de Sfax.

Il y avait aussi le makhzen politico-militaire autochtone qui assurait un relais constant entre le pays profond et la cour tels les fameux

bach hanba-s Ahmed Ben Ammar et Abdelwahheb, tous deux issus de la tribu Châren à laquelle appartenait l'aïeule du pacha ou encore Mohamed Khammessi de la confédération des Ounifa. A Tunis, ville stratégique entre toutes, le bey pouvait compter sur les autorités urbaines de la médina et des faubourgs dont la loyauté constituait une garantie contre les prétentions des pouvoirs issus de la conquête turque. En 1811, les janissaires de Tunis, corps d'élite pourtant choyé par le pacha, se révoltèrent, mais l'aventure tourna à leur déconfiture grâce à l'énergie de Youssouf Saheb-Ettabaâ, au loyalisme des troupes du makhzen, aux autorités tunisiennes de la ville (notamment Hamida Ghammed, cheikh el médina et Ali Mhaoued, le cheikh du faubourg de Bab Souika) et de ses habitants que l'on avait armés pour la circonstance. Afin de donner des témoignages tangibles de cette politique en faveur des autochtones, Hammouda se flattait de connaître personnellement non seulement les notables des villes mais aussi ceux des grandes tribus.

Bien entendu, la politique d'autonomie et d'encouragement aux élites tunisiennes se manifesta à l'égard du prestigieux milieu des oulémas. Hammouda Pacha poursuivit et élargit la politique inaugurée par son grand-père et son père de reconstitution d'un corps de la magistrature religieuse issue du pays (muftis et cadis). Certes, la prééminence continua de bénéficier aux hanéfites car le sultan et le bey appartenaient à ce rite, mais on était loin désormais des premiers temps de la conquête ottomane lorsque le premier magistrat était un cadî étranger au pays et nommé par Istanbul. Adoptant une attitude relativement différente de celle de ses prédécesseurs, Hammouda réduisit son rôle de juge, se réservant seulement l'examen en sa salle de justice du Bardo des plaintes contre les caïds, les agents du pouvoir



■ Hammouda Pacha (tableau de N. Khayachi).

ou les militaires ou des affaires criminelles portant atteinte à l'ordre public. Comme Soliman le Magnifique en son temps, il réclama et obtint du grand mufti Mohamed Bayram un appui total en matière d'emploi de procédés exorbitants dans la lutte contre le brigandage et le crime. Cet appui s'exprima sous la forme d'une épître relative à la notion reconnue par les juristes depuis l'époque classique de *siyâsa char'iya*, c'est-à-dire l'ensemble des procédés tels que la présomption, la violence et l'intimidation non autorisés par la loi musulmane aux cadis mais accordés au pouvoir politique au nom du maintien de l'ordre. Hammouda Pacha ne manqua pas d'accorder un intérêt particulier aux oulémas de l'école malékite, majoritaire dans le pays. Il redonna un lustre nouveau à l'imamat de la grande mosquée Zitouna en le confiant au fondateur de la famille des Chérif-Mohsen et en faisant bénéficier de ses largesses – soit directement, soit par ses ministres – les plus brillants d'entre les jeunes savants de ce rite. C'est ainsi que, grâce à Youssouf Saheb-Ettabaâ, un jeune provincial, Ibrahim Riahi, put s'établir confortablement à Tunis et y faire une brillante carrière qui allait le conduire, plus tard, au sommet de la hiérarchie judiciaire malékite, et à l'imamat de la Zitouna. Signe éloquent de cette politique d'étroite alliance entre le pouvoir et la magistrature religieuse, c'est à Ibrahim Riahi que Hammouda Pacha confia en 1804 une mission extraordinaire auprès du sultan du Maroc. En matière de sollicitude vis-à-vis de ses sujets de rite malékite, un intéressant exemple nous est rapporté par Ben Dhiâf : Hammouda Pacha confia au cadi malékite l'observation du croissant lunaire car il avait constaté que beaucoup de ses sujets malékites obtus jeûnaient et fêtaient l'aïd de leur propre chef pour ne pas avoir à suivre la consigne du cadi-effendi parce qu'il appartenait au rite hanéfite !

Partisan de l'islam modéré favorable aux confréries religieuses soufies, Hammouda était conforme en cela à la culture en vigueur dans tout l'empire ottoman. Aussi lorsque la rébellion antiturque d'obédience wahhabite apparut en Arabie dans les années 1745-1750, s'empressa-t-il de demander à deux oulémas, les cheikhs Omar Mahjoub et Ismaïl Temimi, de rédiger deux importantes réfutations qui →

→ aujourd'hui encore font autorité, qu'il tenta de faire parvenir au chef des insurgés. Hammouda Pacha, toujours prudent, prit cependant soin en 1812, « à un moment, nous dit Ben Dhiyf, où l'agitation wahhabite était à son comble », de mettre un terme à certaines dérives au caractère hérétique manifeste. Il fit ainsi détruire le Korsi Essollah de Sidi Bou Saïd où l'on avait coutume de procéder à des sacrifices dédiés à d'étranges divinités. Quelques années auparavant, en 1803, sur le conseil de son mufti, il fit interdire

l'exhibition d'une effigie représentant une tête d'homme censée évoquer la tête de l'imâm Hussein brandie par ses assassins à Kerbala, lors de la procession d'Achoura, fête dont la célébration en Tunisie remonte au temps du califat fatimide chiïte qui régna sur notre pays au Xe siècle.

Un autre aspect de la politique d'indépendance de Hammouda Pacha consista dans le renforcement de la capacité défensive du pays.



■ Caserne des janissaires d'Attarine

Pour ce faire, il procéda à d'importants travaux sur les fortifications et remparts de Tunis ainsi qu'à la citadelle hautement stratégique de la ville du Kef. Pour les travaux d'aménagement de Porto-Farina, du bassin et du canal de La Goulette, le bey fit appel à des ingénieurs hollandais, notamment Jean-Emile Humbert (dont l'itinéraire tunisien a été si bien étudié par Hatem Bourial). Pour tous ces grands travaux, ministres et grands personnages étaient mis à contribution. On lui doit aussi la construction des cinq casernes des janissaires dans la médina de Tunis (dont celle d'El Attarine qui, plus tard, allait abriter jusqu'en 2005 la Bibliothèque nationale). Son intérêt pour les ouvrages de défense était tel que durant tout son règne, il ne fit construire pratiquement pas de résidences d'agrément hormis le splendide palais de la Rose à La Manouba (aujourd'hui musée militaire national). Ce vaste programme de défense du pays s'accompagna bien sûr de la constitution d'une armée relativement puissante équipée d'artillerie et accompagnée d'une nombreuse cavalerie auxiliaire bédouine. Elle devait être capable de se déplacer sur de grandes distances et d'assiéger une ville forte comme Constantine. En cas de revers, le bey pouvait la reconstituer par les ressources de l'Etat et par les donations en matériel et en montures des puissants caïds, comme ce fut le cas en 1806-1807, de Mahmoud Djellouli et Hamida Ben Ayed. Tout cela avait été rendu possible grâce à la prospérité acquise par le pays. Prospérité née de la stabilité consécutive au long règne de son père Ali (1759-1782) et prolongée par Hammouda. Réputé pour son obsession à constituer d'importantes réserves financières qui devaient lui permettre d'entretenir ses troupes et cherchant à corriger les lacunes du mode de perception en vigueur sous les règnes de ses prédécesseurs, Hammouda Pacha introduisit le système de la vénalité des charges caïdals. Ce qui eut, certes, pour effet d'assurer à l'Etat des rentrées importantes d'argent frais mais entraîna fatalement une exploitation des sujets par les caïds-fermiers et leurs agents, les cheikhs des tribus. La prospérité était fondée en partie sur l'encouragement du bey aux activités agricoles ainsi qu'aux métiers urbains →

NOUVEAU MODELE **XLV** eXciting Lifestyle Vehicle.



SSANGYONG
Be yourself !

ROULEZ, VIBREZ DE PLAISIR.

À PARTIR DE 61.100 €



**VOLUME
DU COFFRE
720 LITRES**



 **Ssangyong Tunisie**

 **ssangyongtunisie**

 **ssangyong-tunisie.com**

SOTUDIS
Chemin de réussite

TUNIS
Route de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 71 425 355
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX
Route de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 74 281 000
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE
Route de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333
Fax : (+216) 73 343 233

GABES
Route de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 75 278 616
Fax : (+216) 75 274 151

Crédit logement **SAKAN** sur 25 ans Bienvenue chez vous



FCA

Crédit **sakan**

Le crédit sakan vous permet d'acquérir ou de construire votre logement. Que vous soyez résident en tunisie où à l'étranger, salarié, professionnel ou artisan. Avec un financement à hauteur de 80% du coût de votre acquisition* et une durée de remboursement pouvant atteindre les 25 ans.

* Dans la limite du taux d'endettement



Des professionnels à l'écoute



ATB

البنك العربي لتونس

→ et au commerce. Il donnait l'exemple en se livrant à l'exploitation de ses terres à la Mornaghia et mettait un point d'honneur à ne consommer que des biens et articles du pays au grand dam, nous dit Ben Dhiaf, des grands personnages de la cour obligés de ranger leurs vêtements de soie et de se vêtir des tissus du pays.

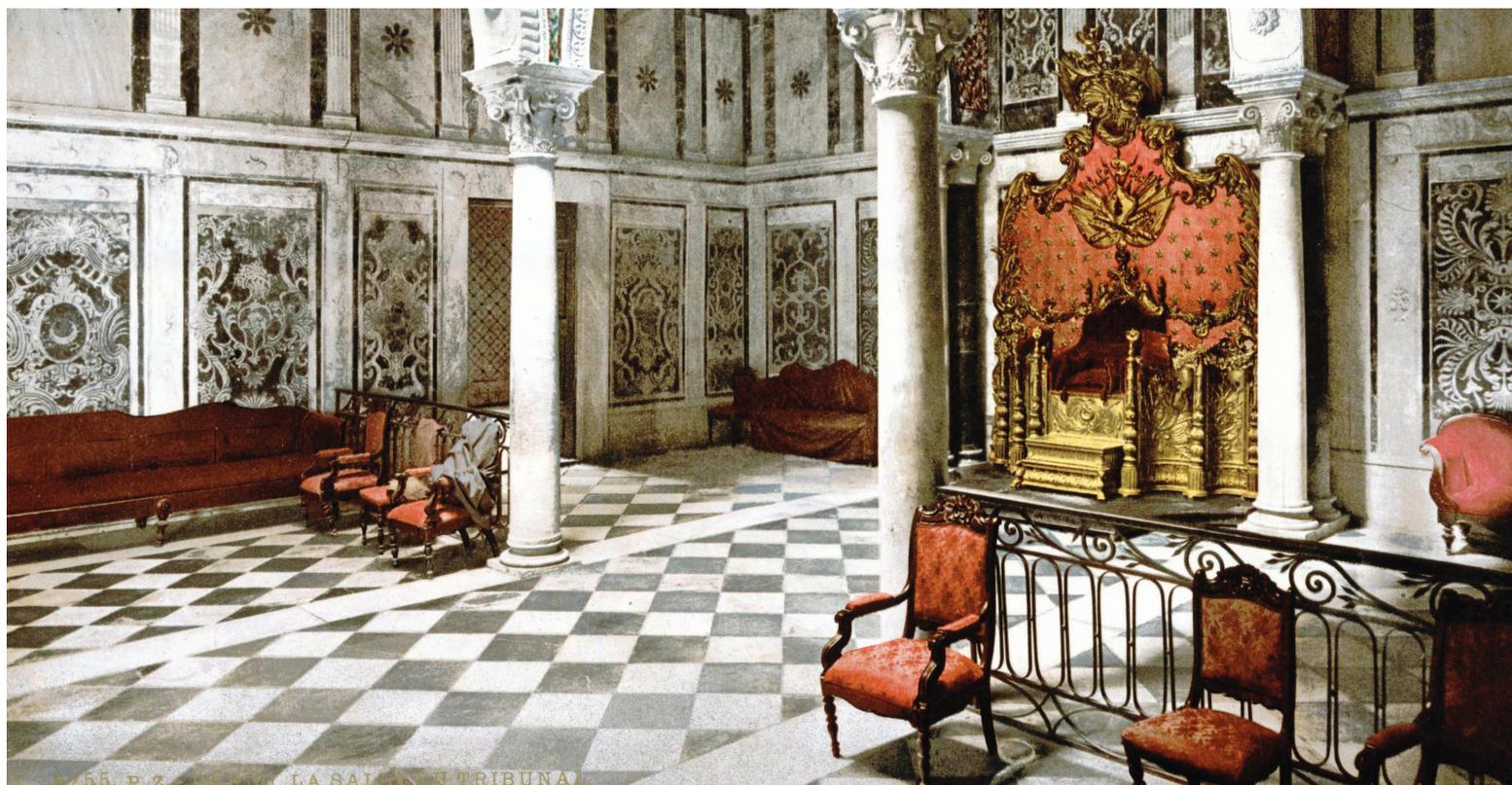
L'autre élément qui, d'une manière conjoncturelle, contribua à la prospérité du règne de Hammouda, était l'activité corsaire, lucrative aussi bien pour les régences dites « barbaresques » que pour les Etats européens. Comme le souligne l'historien Mongi Smida (Tunis, 2001) « course et négoce allaient de pair. L'une alimentant l'autre. L'argent circulait et nourrissait un intense trafic où quoi qu'on en dise, de part et d'autre de la Méditerranée, chacun y trouvait son compte ». Les plus puissants armateurs étaient le bey lui-même, son ministre Youssouf, les grands caïds : Djellouli, Ben Ayed, Slimane Belhadj. La plupart étaient aussi en même temps engagés dans de fructueuses opérations commerciales dans tout le Bassin méditerranéen.

En politique extérieure, - tous les historiens l'ont souligné - Hammouda Pacha sut tirer habilement profit de la conjoncture européenne. Les relations commerciales avec les puissances étrangères étaient certes anciennes et régies par la convention établie depuis le XVI^e siècle entre l'empire ottoman et divers Etats européens connue sous le nom de « Capitulations ». Toutefois, des tensions, voire des guerres, ne manquant pas de survenir, il était nécessaire de rétablir la bonne entente par des traités de paix et de commerce, et de tenter de régler l'activité corsaire pratiquée des deux côtés.

Durant son long règne marqué au plan international par les guerres européennes et une recrudescence de la course en mer, Hammouda Pacha renouvela des traités avec l'Angleterre, l'Autriche, le royaume des Deux-Siciles, l'Espagne, la France, le Portugal et la république de Venise. C'est sous son règne qu'en 1797, puis de manière définitive en 1799, les premiers traités établissant des relations entre les Etats-Unis et Tunis furent signés.

Le cas échéant, Hammouda Pacha ne manquait pas, pour aplanir les difficultés ou dissiper des malentendus, de dépêcher auprès des puissances des ambassadeurs extraordinaires. Ahmed Ben Dhiaf et Alphonse Rousseau, alors interprète au consulat de France à Tunis, dans ses *Annales tunisiennes*, font mention des missions de Mahmoud Khodja à Paris auprès du Directoire puis Moustafa Arnaout auprès de Bonaparte, premier Consul, Slimane Mallamali aux Etats-Unis ou encore Mahmoud Djellouli à Malte et à Londres.

Malgré des sollicitations des uns ou des autres, Hammouda Pacha, sagace, observa une stricte neutralité dans le conflit qui opposaient Français et Anglais et leurs alliés (A. Rousseau, *Annales...* pp.248-249). En cas de vive tension ou de guerre ouverte ou d'obligation de prendre partie sur injonction du sultan, l'Etat beylical faisait la preuve de sa capacité à assurer la protection des consulats et des marchands européens et de leurs biens en prévision de débordements xénophobes toujours →



■ Salle de justice du Bardo



■ Le palais de la Rose à La Manouba.



BH INVEST
Intermédiaire en Bourse

METTRE EN PISTE UNE ANALYSE PUISSANTE

POUR QUE VOS PLACEMENTS PRENNENT DE L'ENVOL

BH Invest a pour rôle d'accompagner les entreprises, les investisseurs et les particuliers dans leurs croissance. C'est un véritable partenaire et créateur de solutions financières innovantes: Gestion d'actifs, Ingénierie financière, Intermédiation boursière, Analyse & recherches.



Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél.: +216 71 948 545
www.bhinvest.com.tn

 bh invest

VOTRE PARTENAIRE CAPITAL

Tél: (+216) 72 570 625 / (+216)72 572 498

Route Menzel Jamil, Menzel Abderrahmane 7035 Bizerte

www.afrikisol.com



» **The Expert for Insulation**



» **The Industry Partner**



Commerce Articles & Equipements
de calorifugeage



» **The Insulators Supplier**

→possibles. Mais ce que les historiens disent moins - et qu'il convient de souligner ici - c'est l'énergie déployée par le pacha bey à défendre les intérêts de ses sujets marchands.

Sa détermination fut ainsi à l'origine d'une guerre avec Venise. Des marchands de Sfax et, quelque temps après, des négociants de Tunis ayant perdu leurs marchandises embarquées d'Alexandrie et de Livourne à bord de bateaux vénitiens qui disparurent malencontreusement par la faute de leurs capitaines, s'en plaignirent au pacha. Il s'engagea à leur obtenir réparation. Les négociations avec Venise tournèrent court. Le bey rompit les relations consulaires et les navires de la Sérénissime république vinrent à diverses reprises, entre 1783 et 1786, bombarder Sfax, Sousse, Bizerte et La Goulette et essayèrent le feu des batteries côtières tunisiennes. Hammouda Pacha tint bon et en 1792, un traité de paix fut signé à l'occasion duquel, affirme A. Rousseau, Venise paya la somme de 40 000 sequins (monnaie d'or de Venise), ce qui permit de dédommager amplement les marchands, outre de riches présents offerts au bey par le sénat.

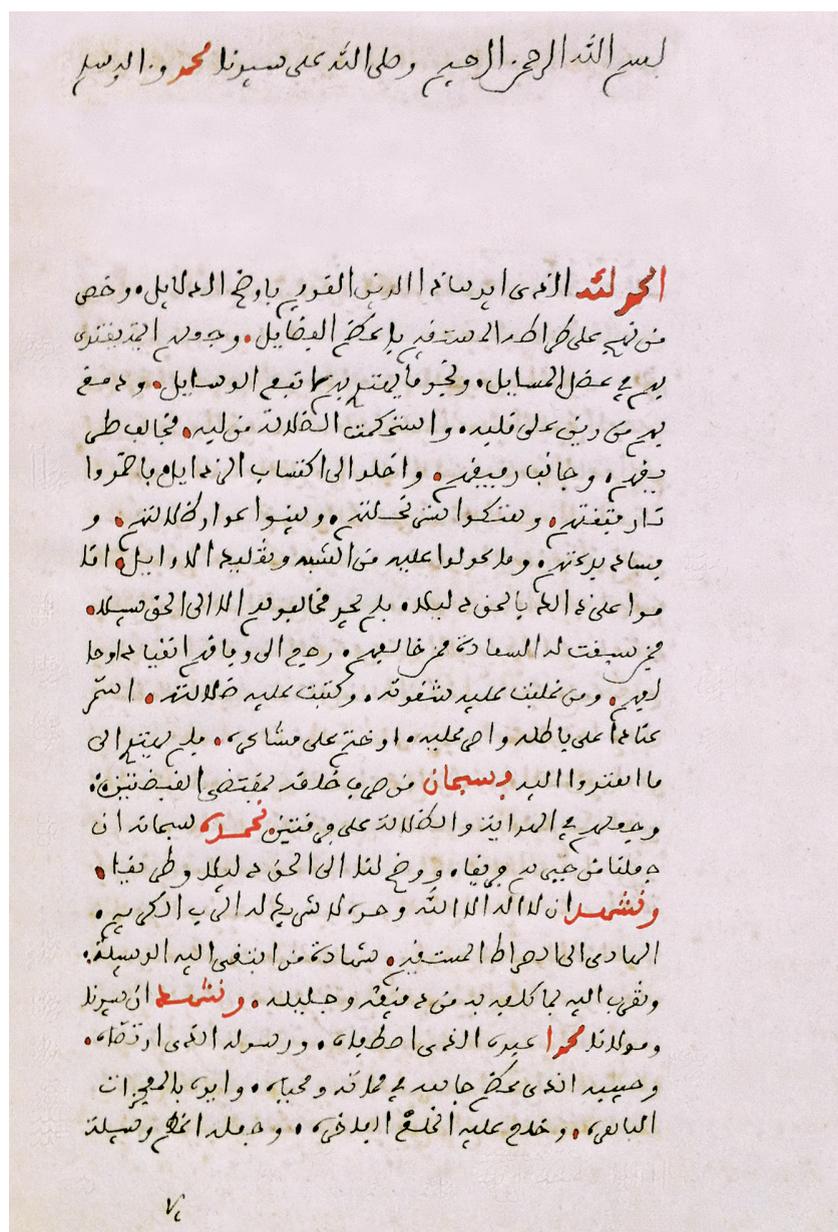
L'opiniâtreté du pacha dans ses négociations avec les puissances étrangères s'accompagnait d'un souci d'obtenir des compensations utiles à sa politique de défense. S'il ne dédaignait pas les cadeaux prévus par les usages diplomatiques à l'occasion de la signature d'un traité de bonne entente, il demandait et obtenait qu'on lui livre plutôt du matériel de guerre, et des espèces d'or ou d'argent. A l'occasion du traité de paix signé avec l'Espagne en 1791, il reçut de la cour de Madrid 100.000 piastres fortes, et 30.000 autres en espèces ou en cadeaux aux dignitaires du Bardo auxquels s'ajoutèrent deux chebecs armés de 26 canons (A. Rousseau, pp.225 et 242).

Lors de la signature du traité de 1799 : «Voici, rapporte Alphonse Rousseau, à quel prix le gouvernement des Etats-Unis acheta cette paix : somme payée à la Régence : 50.000 dollars, services secrets du saheb-ettaba : 8.000, 28 canons de 12,

14 de 8,10.000 boulets, 300 quintaux de poudre, 400 quintaux de cordages, représentant ensemble une valeur de 25.00 \$ environ, cadeaux divers en bijoux 10.000, frais extraordinaires, 4.000. Soit un total de 97.000 dollars environ ». Il est vrai qu'en contrepartie, Hammouda Pacha avait accepté de supprimer un article du premier traité de 1797 très désavantageux au commerce américain. Lors d'une trêve signée en 1814, Naples, pour sa part, dut livrer, nous dit Alphonse Rousseau, 9.000 boulets de gros calibre, des milliers de barils de poudre, du

bois de construction et des cadeaux d'une valeur de 50.000 piastres fortes.

S'il fit la preuve de sa capacité à tenir tête à des puissances étrangères bien plus fortes que son pays et l'imposer ainsi comme un royaume quasi indépendant, Hammouda Pacha sut aussi renforcer l'identité tunisienne de son Etat face au Sultan, son suzerain et face aux menaces venant des deux provinces voisines de Tripoli et d'Alger. Avec le gouvernement impérial turc, il se tira d'une situation →



■ Première page de la réfutation du wahhabisme par le cheikh Ismaïl Temimi.

→ délicate survenue en 1794. C'était à la suite de l'expédition entreprise par l'armée de Hammouda Pacha destinée à réintégrer l'île de Djerba dans le giron tunisien, aller à Tripoli, rétablir le bey Karamanli sur son trône et chasser le condottiere – Ali Bourghol – qui, se réclamant de l'autorité du Sultan, l'avait renversé (*Leaders*, mars 2016). Si militairement, l'expédition tunisienne fut un succès complet, et si au plan interne et régional, elle accrut le prestige de Hammouda, au plan des relations de vassalité vis-à-vis du sultan, la situation était délicate. On décida d'envoyer à Istanbul l'homme de confiance du bey,

Youssouf Saheb Etabaâ, avec mission de faire amende honorable. Youssouf réussit pleinement son ambassade puisqu'il revint chargé de cadeaux impériaux dont une frégate et même du firman d'investiture pour le bey de Tripoli protégé des Tunisiens ! L'envoyé tunisien réussit même à affirmer l'autonomie de son pays en refusant de faire baisser le pavillon tunisien en entrant dans le port de Constantinople malgré l'injonction des autorités navales (*Leaders*, juillet 2016).

Du côté de l'ouest, Hammouda Pacha, depuis toujours irrité par la suffisance

des deys d'Alger et leurs exigences financières au motif que leur appui avait permis le retour des fils de Hussein Ben Ali au pouvoir, décida de se débarrasser de cette encombrante tutelle. Après une offensive qui permit aux Tunisiens d'assiéger Constantine puis une retraite qui fit pénétrer les Algériens en Tunisie, Hammouda Pacha eut finalement le dessus par la victoire décisive de juillet 1807.

En bon prince oriental, Hammouda Pacha n'a pas préparé sa succession d'autant qu'il perdit son fils unique, le prince Mohamed mort à 9 ans en 1800. A la mort du bey survenue le 16 septembre 1814 au bout de 32 ans de règne, Youssouf Saheb-Etaba, son puissant et brillant lieutenant, tenta de garder le pouvoir en hissant sur le trône Othman, le frère du bey défunt, sous les yeux ébahis de Mahmoud bey et de ses fils. Mahmoud, doyen d'âge de la famille, qui rongea son frein depuis sa première mise à l'écart en 1782, et surtout ses fils Hussein et Mustapha décidèrent d'agir et Othman et ses fils Salah et Ali furent assassinés en décembre 1814. A partir de cette date, la règle de primogéniture allait être appliquée sans anicroche jusqu'à la fin de la monarchie.

Après Hammouda Pacha, la Tunisie eut d'autres grands princes tels Hussein II et Ahmed Ier, soucieux, eux aussi, de protéger la souveraineté de leur Etat et d'assurer la paix de leurs sujets. Mais le monde avait changé. La paix revenue en Europe en 1815, les escadres des puissances mirent fin à l'activité corsaire et leur puissance de feu en firent rapidement un instrument décisif de domination. 15 ans plus tard, Alger allait tomber aux mains des Français. Face à cette redoutable menace, l'autonomie de l'Etat beylical chère à Hammouda Pacha et à tous les princes husseïnites apparut soudain comme un facteur aggravant de la fragilité de la régence face aux périls extérieurs. ■

Md. A. B.A.



■ Tombeau de Hammouda Pacha à Tourbet El bey. En arrière-plan, tombeau de son père Ali Pacha Bey.

أمي للتأمين AMI Assurances



Assurance
MULTIRISQUE
HABITATION



Assurance AUTO



Assurance RISQUE
DES ENTREPRISES



Assurance CHAUFFEUR



Assurance
RESPONSABILITÉS
CIVILE EXPLOITATION
SPORT NAUTIQUE



Assurance MALADIE

Assurance
MARITIMES SUR
CORPS DE PLAISANCE
OU BÂTEAU DE PLAISANCE



Assurance
TRANSPORT
SUR FACILITÉS

تأمّنك
وأطمئنك

www.assurancesami.com

Palmyre/Tadmur et Zénobia



 Ammar Mahjoubi

“ Parmi les différentes époques de la longue histoire de Palmyre, la période romaine est, bien sûr, la mieux connue, grâce aux textes anciens, à l'archéologie et à l'épigraphie ; avec les ruines de cette époque, on a mis au jour 2 000 inscriptions, quelques centaines en grec, les autres en araméen et une dizaine en arabe. La population sédentaire s'était formée probablement par la réunion d'un certain nombre de tribus araméennes et arabes, à l'exemple des cités du Haurân ou du Jebel Druze. A partir de l'année 75, l'agglomération se qualifia de civitas (cité), dirigée par un président (proèdros), un conseil (boulê), une assemblée du peuple (ecclesia), deux magistrats annuels (les archontes), ainsi qu'un secrétaire du Conseil et du Peuple, qui représentait la cité dans ses relations avec le gouverneur romain de la province, installé à Antioche. → ”

C' était là une constitution purement grecque, qui pouvait remonter au temps des Séleucides, les rois grecs de Syrie successeurs d'Alexandre.

Cité romaine donc, c'est-à-dire hellénisée, mais restée ethniquement et culturellement araméenne, et dotée d'une organisation parallèle à demi-tribale, avec un certain nombre de clans ou de lignages. Le corps civique était ainsi constitué de quatre tribus : les "Beni Maâzin" (Descendants du Chevrier), les "Beni Mattabôl" (Descendants de celui qui appartient au Dieu Bêl), les "Beni Komaré" (Descendants du Prêtre), qui s'étaient aussi appelés "Beni Cohen" – Cohen (كاهن) signifiant prêtre en phénicien comme en hébreu et en arabe – et les "Beni Mitha". Ces quatre tribus du corps civique, pense-t-on, avaient accaparé le pouvoir et dominaient les autres tribus de Palmyre, qui en comptait en réalité dix-sept. Cette explication est toutefois rejetée par d'autres historiens, qui pensent qu'un ensemble de dix-sept tribus s'était regroupé, en adoptant la constitution grecque, pour former quatre tribus civiques c'est-à-dire, selon le système tributaire grec et aussi romain, quatre circonscriptions. En 200, la cité pérégrine—c'est-à-dire sujette de Rome—obtint le statut colonial et devint ainsi romaine et juridiquement l'égale de Rome.

Bien avant l'époque romaine, on avait élevé à Palmyre, deux siècles avant le Christ, le temple de Bêl ; mais chaque tribu avait aussi son temple ancestral, le plus connu étant celui élevé à Baâl Shamim (le Seigneur des Cieux), un joyau architectural détruit récemment par les barbares des temps modernes. Le temple de Bêl, dont les vestiges ont été apparemment conservés, ne date, lui, que de l'année 32 ap. J.-C., l'année qui

vit aussi la construction ou la reconstruction des grands temples de trois autres villes syriennes et arabes, ceux de Baalabek, de Gêrasa et de Pétra. La divinité guerrière des Arabes, Allât (féminin d'Allah), avait aussi son temple ; et la tribu arabe des Beni Mattabôl honorait "les filles du dieu" Allât, Uzzâ et Manât, les déesses des fameux versets sataniques, que certains prétendaient filles d'Allah, ce que condamne le Coran¹.

Ces déesses, Allât, Al-Uzzâ et Manat, étaient aussi adorées dans la région de La Mecque et de Yathrib et on en a inféré que les Beni Mattabôl étaient une tribu arabe originaire de cette région ; ce qui est plausible mais, comme l'indique son nom, cette tribu adorait aussi Bêl/Bôl, le grand dieu de Palmyre. Bôl était peut-être une forme dialectale de Baâl, sinon une vieille divinité locale, assimilée au grand dieu syrien Bêl. Le dieu du grand sanctuaire planait ainsi au-dessus des divisions tribales et les unissait par son culte, répandu en Syrie. Il avait même traversé l'Euphrate pour triompher à Babylone, au cours du millénaire qui avait précédé l'ère chrétienne. Il y possédait, en effet, un temple magnifique, dont on trouve écho dans la tragédie d'Eschyle (*Suppliantes*, 317) et dans Pline l'Ancien (N.H., VI, 26, 121), ainsi que dans la Bible, (cf. Isaïe, XLVI et Jérémie, L, 2) "Babel a été prise, Bêl a été confondu".

Après la conquête romaine en 64 av. J.-C. et jusqu'au début du III^e siècle après le Christ, la province de Syrie connut une stabilité remarquable, nonobstant le conflit à

l'Est avec les Parthes, relayés en 224 par les Perses sassanides— une dynastie originaire de Fâres, qui avait renversé en 224 la dynastie des Parthes et constitué un empire étendu depuis le pays de





Khurâsân jusqu'à la Mésopotamie. Au IIe siècle, l'essor économique souligné par le développement du commerce caravanier avait généré l'extension de l'urbanisme. Antioche, la capitale de la province, était même devenue la troisième ville de l'Empire, après Rome et Alexandrie, et l'égale de Carthage, par la démographie autant que par le dynamisme de la vie intellectuelle. Mais à partir du deuxième tiers du IIIe siècle, l'Empire romain allait connaître ses pires années. Par vagues successives, les barbares déferlèrent sur les frontières du Rhin et du Danube, tandis que les Perses sur l'Euphrate envahirent la Syrie. La situation désespérée de l'Empire ne cessa alors de susciter une rivalité patriotique et de provoquer une compétition affolée entre les légions des frontières et la garde impériale.

Celle-ci, comme chacune des légions, prétendait imposer son chef; et tout général qui remportait

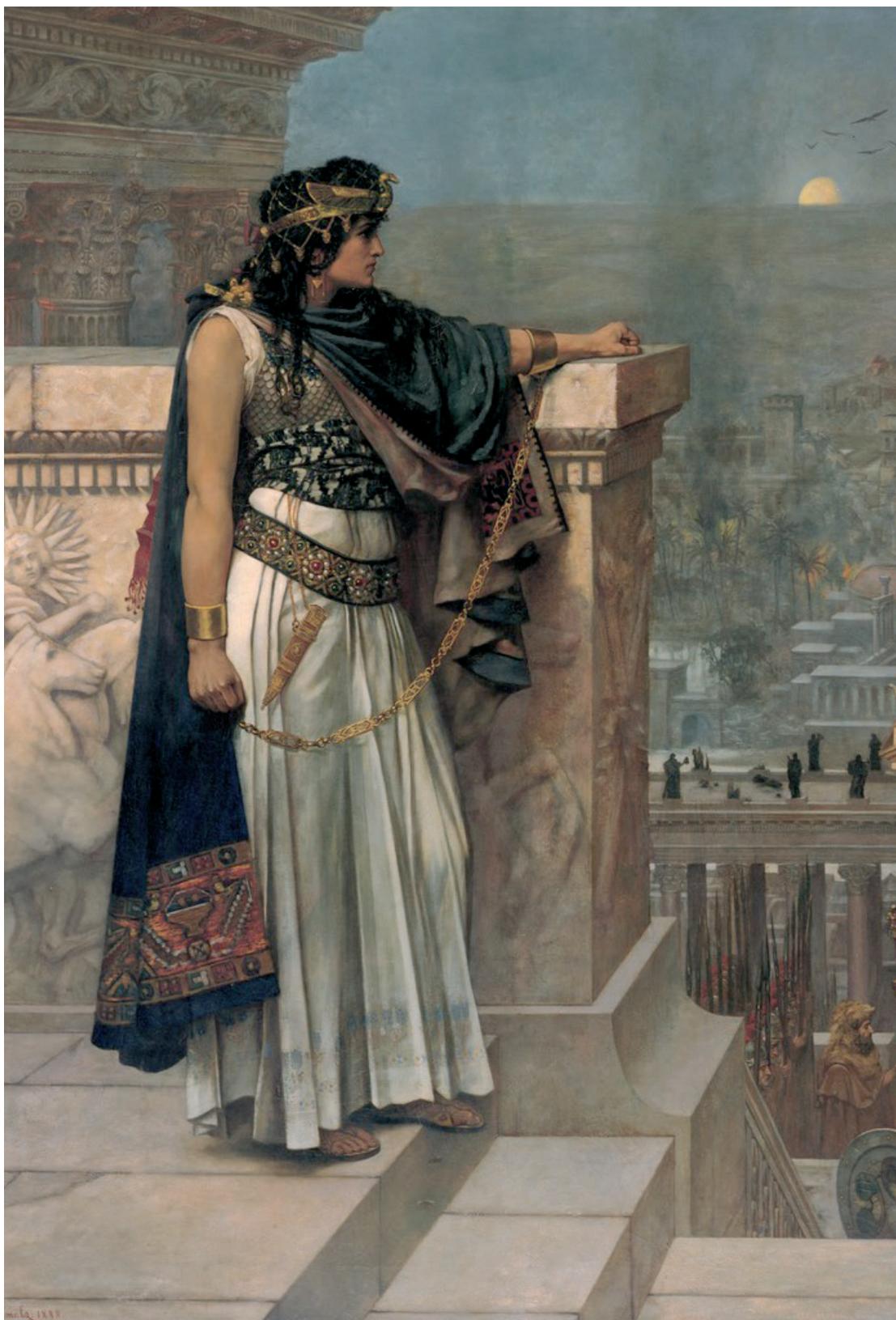
سورة النجم الآية (11- 23)

مَا كَذَبَ الْفُؤَادُ مَا رَأَىٰ أَفَتِمَارُونَهُ
عَلَىٰ مَا يَرَىٰ وَلَقَدْ رَآهُ نَزْلَةً أُخْرَىٰ عِنْدَ
سِدْرَةِ الْمُنْتَهَىٰ عِنْدَهَا جَنَّةُ الْمَأْوَىٰ إِذْ
يَغْشَى السُّدْرَةَ مَا يَغْشَىٰ مَا زَاغَ الْبَصَرُ
وَمَا طَغَسُورَةَ لَقَدْ رَأَىٰ مِنْ آيَاتِ رَبِّهِ
الْكُبْرَىٰ أَفَرَأَيْتُمُ اللَّاتَ وَالْعُزَّىٰ وَمَنَاةَ
الثَّالِثَةَ الْأُخْرَىٰ أَلَكُمُ الذَّكْرُ وَلَهُ الْأُنثَىٰ
تِلْكَ إِذَا قَسَمَةً ضَيْرَىٰ إِنْ هِيَ إِلَّا
أَسْمَاءُ سَمَّيْتُمُوهَا أَنْتُمْ وَأَبَاؤُكُمْ مَا
أَنْزَلَ اللَّهُ بِهَا مِنْ سُلْطَانٍ إِنْ يَتَّبِعُونَ
إِلَّا الظَّنَّ وَمَا تَهْوَى الْأَنْفُسُ وَلَقَدْ
جَاءَهُمْ مِنْ رَبِّهِمُ الْهُدَىٰ.

une bataille était, parfois même contre son gré, proclamé empereur par ses troupes et devenait l'unique sauveur. A partir de 238, en une génération, une trentaine d'empereurs se disputèrent le trône impérial au prix de leur vie ; un seul d'entre eux mourut dans son lit, victime de la peste. Bientôt, la situation militaire s'aggravant, les empereurs en furent réduits à ne défendre que le front danubien, qui protégeait l'accès à l'Italie. Les provinces improvisèrent alors leur propre défense, en se donnant un chef, qui n'hésitait pas à se proclamer empereur et à frapper monnaie, mais sans penser jamais à faire sécession. Bien au contraire, chacun de ces « usurpateurs » abondait, dans les légendes de ses monnaies, dans l'exaltation de la « Rome éternelle », car le credo était que l'Empire était un et indivisible. A Palmyre, en 251, ce fut une famille devenue romaine depuis deux générations qui organisa la défense, face aux Perses. Faveur →

→ rare à Palmyre, cette famille avait obtenu la citoyenneté romaine des mains de Septime Sévère, l'empereur d'origine africaine dont l'épouse, Julia Domna, était, quant à elle, d'origine syrienne. En 251, le chef de cette famille palmyrénienne fut élevé au rang de sénateur romain. Et Rome, dès lors, lui laissa l'organisation de la défense. S'octroyant le titre d'exarque de Palmyre, il leva une armée privée et constitua une sorte de principauté héréditaire, vassale de l'Empire. Dix ans plus tard, en 260, la situation, qui était déjà très grave, devint catastrophique. L'incroyable, l'inouï était arrivé car Valérien, l'empereur lui-même, avait été fait prisonnier par le Shah d'Iran, le roi des rois Shahpuhr 1er que les Romains appelaient Sapor. Episode glorieux que les Perses n'avaient pas manqué de célébrer et de commémorer par un relief triomphal sculpté au flanc de la montagne iranienne de Naqsch-E-Rostam, sous les hypogées des rois achéménides. Le visiteur du site y est attiré par le gigantisme de sept bas-reliefs sculptés à l'époque des rois sassanides. L'un d'entre eux représente Shahpuhr 1er couronné, monté sur un cheval immense et tendant une main autoritaire au-dessus de la tête de Valérien prostré à genoux. L'empereur romain, dans une attitude d'humble supplice, tend les deux bras vers le Shah implorant sa grâce. Le dynaste de Palmyre, à cette époque, s'appelait Odainath et avait pour épouse Zénobia, qui portait deux noms révélateurs de la dualité araméenne et gréco-romaine de Palmyre : Bathzabbai serait son nom en araméen et Zénobia, un nom grec qu'on ne trouve qu'en Syrie et qui équivaudrait, pense-t-on, à un nom-phare sémitique glorifiant le vieux dieu syrien et signifiant « Bêl est ma vie ».

Un historien grec, Zosime, écrit (I, 39, 1) : « La situation étant devenue désespérée en Orient, l'empereur chargea Odainath, un Palmyrénien que les empereurs avaient jugé digne d'honneurs à cause de ses ancêtres, d'y porter remède. Odainath adjoignit tout ce qu'il put de ses propres forces aux légions qui avaient été laissées en Syrie — celles qui n'avaient pas été anéanties par les Perses — et marcha énergiquement contre Sapor ». Odainath, qui était sénateur comme son prédécesseur à la tête de Palmyre, fut élevé au rang de consul, le titre suprême du cursus honorum sénatorial; et





Gallien, l'empereur romain, retenu par la guerre sur le Danube, lui conféra le titre militaire de dux, en lui confiant le commandement des forces cantonnées en Syrie. A la tête de cette armée, renforcée par les troupes palmyréniennes, il affronta Shahpuhr sur l'Oronte et lui infligea, en 261, une défaite décisive. Gallien put alors se proclamer, sur ses monnaies, "Persicus Maximus" (Grand vainqueur des Perses), évidemment par Odainath interposé. Grand fut le retentissement de cette victoire, car pour les trois siècles suivants, l'Iran, quoique toujours puissant, cessa d'être pour l'Empire un danger mortel. Odainath devint célèbre dans l'ensemble des provinces orientales ; sa renommée se perpétua un siècle plus tard, puisque Libanios, le lettré le plus réputé du IV^e siècle, écrivit à Antioche que le Palmyrénien « fit trembler les Perses et sauva villes et campagnes ». Tandis que le livre VI d'Esdras prophétisait aux Juifs qu'un jour les Perses dévasteront « une partie de la Syrie », mais que « les dragons arabes, se souvenant de leur naissance, reprendront vigueur et les mettront en fuite ». Événements qui annonceront la fin du monde : feu, grêle et inondations vont tout détruire « parvenant jusqu'à Babylone, cette prostituée aux filles fardées et débauchées ». On sait que dans ces textes apocalyptiques apocryphes, mis sous le nom d'Esdras à cette époque, Babylone n'est autre que le substitut de Rome ; et on sait que leurs imprécations trahissent, à la fois, la crainte des razzias iraniennes et la haine de Rome qui, en 68, avait détruit Jérusalem, profané le Temple et massacré la population.

Mais quoique vaincus, les Perses continuaient à mener des incursions annuelles ; aussi Odainath s'opposa-t-il, au cours de six années consécutives, à plus d'une invasion. Il arriva ainsi jusque sous les murs de la capitale perse de la Mésopotamie, Ctésiphon l'imprenable, et occupa le reste du pays, devenant de fait le maître des deux provinces de Syrie et de Mésopotamie. Son emprise sur sa province était tellement assurée qu'il osa la quitter ; à la tête des cinq légions du front syrien, pour aller défendre l'Empire contre les Goths sur les bords de la mer Noire. Sur son chemin, en 267, il fut tué par un assassin qui lui reprochait de « vouloir s'emparer du trône impérial ». Quoique toujours fidèle à l'empire, Odainath était néanmoins perçu, dans la pars orientalis

de l'Empire soit comme le champion de l'Orient face à Rome, soit comme le fondateur d'un royaume de facto indépendant. Les inscriptions le qualifiaient d'ailleurs de « Roi des Rois, ayant reçu la royauté près de l'Oronte et couronné par sa victoire sur les Perses ».

A sa mort, sa veuve Zénobia reçut en héritage les possessions territoriales, les légions et les troupes auxiliaires de Syrie, ainsi que les formations locales palmyréniennes. Comme à l'époque romaine, on continue dans cette région, aujourd'hui encore, à vouer à une famille et à lui garder à travers des générations une fidélité sans faille. A l'exemple des fidélités actuelles aux Jumblat, aux Jemaïl, aux Hariri en terres libanaises. Car dans les sociétés caractérisées, contrairement à celles de l'Occident, par une grande faiblesse institutionnelle, seule une grande famille constitue un garant stable et durable. Familles qui, souvent, accaparent aussi le pouvoir, comme en Arabie et dans les pseudo-Etats du Golfe. Au milieu du III^e siècle, dès l'année 268, les ateliers monétaires frappèrent leurs numéraires aux noms de Zénobia et de son fils, qui portait lui aussi deux noms, selon la coutume palmyrénienne : Wahballat, nom théophore qui signifie « don d'Allât » en arabe, et Athénodôros, c'est-à-dire en grec « don d'Athéna », Allât, la déesse guerrière, étant assimilée à Athéna ; dès lors, Zénobia se conduisit en reine, entreprenant des conquêtes, s'emparant de l'Égypte et fondant une ville à laquelle elle donna son nom. Les bornes routières entre les ports phéniciens, ainsi que celles de Bostra, portèrent également le nom royal, confirmant que Zénobia s'était emparée aussi de la province d'Arabie. A l'instar de toute reine hellénistique qui se respecte, Zénobia s'entoura de lettrés ; et un Arabe natif de Petra, Callinicos, qui occupait la chaire de rhétorique à Athènes, lui dédia un livre en la comparant à Cléopâtre. Le platonicien Longin devint son philosophe familier et elle entra en relation avec un évêque chrétien célèbre, Paul de Samosate². Dès la naissance du manichéisme, dont le prophète Mani fut exécuté en Perse en 277, Zénobia donna asile aux adeptes de cette religion universelle. Elle établit aussi, semble-t-il, des relations avec des docteurs juifs ; et en se positionnant surtout dans la posture du souverain philhellène, elle s'efforça de gagner l'appui de l'ensemble des

provinces orientales de langue grecque. Dans les textes araméens comme dans les textes grecs, elle fut appelée Reine et Mère du Roi des Rois, tandis que son fils Wahballat porta sur ses monnaies, frappées à Antioche, le titre de Rex en latin. Mais à partir de 267, commencèrent cinq années d'un drame, que P.Veyne décompose en trois actes, et qui se termina de façon tragique. Au premier acte, dans les années 267-270, Zénobia conçut et tenta d'imposer une solution probante autant qu'originale au problème sécuritaire, qui caractérisait la crise du monde romain. Le partage du pouvoir impérial, pensait-elle, était la seule solution à la sécurité de frontières dont l'étendue couvrait les trois continents. Le partage était aussi de nature à mettre un terme aux pronunciamientos des généraux et des gouverneurs.

Un demi-siècle plutôt, les deux fils de Septime Sévère et de Julia Domna avaient déjà envisagé cette solution, lorsque Caracalla et Géta avaient projeté de séparer l'Occident de l'Orient. Et quinze années après la chute de Palmyre, Dioclétien réalisa bel et bien ce partage. Zénobia préconisa donc qu'Aurélien, l'empereur romain qui succéda en 270 à Claude II le Gothique, se chargeât de l'Occident et que son fils Wahballat se chargeât de l'Orient. Diarchie qu'elle voulut imposer en donnant à Wahballat, dans les inscriptions, les titres de sénateur, consul, dux des Romains et imperator. Tout en reconnaissant cependant à Aurélien un rang supérieur à celui de son collègue à la tête de l'Empire. Après la prise de l'Égypte, Zénobia détenait du reste un atout important, qui lui permettait, le cas échéant, d'exercer un chantage, une menace adressée à Rome, qui depuis le III^e siècle tirait les deux tiers de son ravitaillement en blé de cette province, l'autre tiers provenant de la province d'Afrique. Elle osa donc un fait accompli unilatéral. Au cours de cette année 270, elle adressa à Aurélien des actes publics datés du règne commun des deux seigneurs Aurélien et Wahballat Augustes : « Domini nostri Aurelianus et Wahballat Augusti ». Aurélien ne répondit pas.

Zénobia décida alors, dans un deuxième temps, de jouer le tout pour le tout en prenant les armes. Elle comptait sur la cavalerie lourde des lanciers bardés de fer, qu'elle avait calquée sur l'armée perse et qu'on appelait cataphractes ou →

→clibanaires, c'est-à-dire « chaudronniers » en iranien. Un empereur syrien à la tête de l'Empire, d'ailleurs, n'avait rien d'exceptionnel puisque Septime Sévère, qui s'était emparé du pouvoir impérial à la fin du IIe siècle, était un Africain d'origine phénicienne ; et que Julia Domna et Julia Maesa, mères et épouses des empereurs de la dynastie sévérienne, étaient syriennes, descendantes des grands prêtres d'Emèse (حمص). En outre, une vingtaine d'années avant Zénobia, un militaire de la région, Philippe l'Arabe, qui était originaire de Bostra, dans la province d'Arabie, avait aussi régné à Rome de 244 à 249. L'armée palmyrénienne pénétra donc en Asie Mineure et parvint jusqu'à Ancyre (Ankara), se dirigeant vers la rive asiatique du Bosphore. Mais il y avait en face Aurélien, l'un de ces officiers sortis du rang et de ces empereurs-soldats du IIIe siècle, issus des régions danubiennes et balkaniques. A la tête des redoutables légions danubiennes, il franchit le Bosphore et marcha sur les Palmyréniens, qui ne purent que battre en retraite jusqu'à Palmyre. Aurélien s'empara en 272 de la ville, malgré ses remparts, et fit prisonnière Zénobia, qui avait tenté en vain de fuir chez les Perses.

La liquidation de Palmyre constitua le troisième acte. Le philosophe Longin fut mis à mort et les manichéens trouvèrent refuge à Al-Hîra, petite principauté qui était alors sous l'autorité de Amr ibn Adî, cheikh païen de l'époque antéislamique. Ils y coexistèrent avec des païens et des juifs, des zoroastriens et des chrétiens. D'Al-Hîra, le manichéisme se répandit dans la péninsule arabe, atteignant les oasis du Nord-Ouest convertis au judaïsme, avant de toucher finalement Yathrib et La Mecque. Le sort de Zénobia et de Wahballat demeure confus. Pour ce dernier, on ne sait ni quand ni comment il mourut. Pour Zénobia par contre, les sources fournissent trois versions différentes, avec un seul fait assuré : sa capture et la décision d'Aurélien de l'exhiber au peuple, au cours d'une première cérémonie de triomphe qu'il célébra en Orient, à Antioche, la capitale de la province. L'auteur syrien Malalas, qui n'est fiable que pour la chronique locale, retient la règle romaine de la mise à mort de l'ennemi vaincu, le soir du triomphe. Il prétend donc qu'après le triomphe officiel célébré à Rome, Zénobia fut décapitée. Un autre auteur avance une version plausible : elle se

serait laissée dépérir dans le bateau qui l'emmenait à Rome et serait morte de maladie. Enfin les auteurs de l'Histoire Auguste, ces Scriptores Historiae Augustae anonymes, qui mélangent de façon préméditée de la chronique véridique et de l'Alexandre Dumas ou, si l'on veut, du Georgy Zaïdane, nous présentent une version romanesque autant que séduisante : après avoir été de nouveau exhibée au cours du triomphe célébré à Rome, mais avec des chaînes en or massif, Zénobia aurait été graciée et installée dans la résidence impériale de Tivoli. Elle se serait même remariée à un sénateur romain et aurait marié l'une de ses filles à Aurélien. Ainsi finit l'épisode palmyrénien qui fut décisif dans l'histoire de Rome, en mettant l'accent sur le partage de l'Empire. Une quinzaine d'années après Zénobia, l'unité du monde romain avait vécu, après la fondation de Constantinople et la séparation des deux parties orientale et occidentale du monde romain. Vers le milieu du Ve siècle, l'Empire d'Occident prit fin, alors qu'en Orient, l'Empire byzantin survécut jusqu'en 1453 et la prise de Constantinople par les Turcs.

Tel est l'apport des sources gréco-romaines et de l'archéologie à l'histoire de Palmyre, au cours du deuxième tiers du IIIe siècle. Mais en dépit de son importance, cet apport reste partiel et aurait gagné à être enrichi par les sources arabes, tout aussi importantes, bien qu'elles aient brodé à propos du personnage de Zénobia et sur la hardiesse de ses initiatives. On rencontre ici un problème qui se pose fréquemment aux chercheurs, lorsqu'ils étudient des périodes historiques du monde arabe, documentées simultanément par les sources classiques ou byzantines et par les sources arabomusulmanes : le cloisonnement des disciplines fait souvent que les historiens de l'Antiquité et du haut Moyen Âge ignorent les travaux des médiévistes et réciproquement. En ce qui concerne Palmyre et Zénobia, l'ami hélas disparu Mohamed Yalaoui, avec son attentive amabilité coutumière, avait pallié cette difficulté, en me procurant les textes qui documentent, du point de vue arabe, l'histoire de la ville. Ces textes donnent à la reine de Tadmur/Palmyre un autre nom, celui de Nâïla, mais ils l'appellent couramment Al-Zabbâ (الزباء), qui était peut-être son sobriquet, et n'est pas sans rappeler les syllabes finales de son nom araméen de Bathzabbai. Elle était, d'après ces sources, la

fillette d'un souverain de la Jazira (la Mésopotamie) et d'une partie d'Al-Shâm (la grande Syrie, qui débordait la province romaine), tué lors d'un affrontement militaire qui l'avait opposé au roi d'Al-Hîra, Jadhîma Al-Abrach (le lépreux). Ce dernier, dont l'historicité est confirmée par un texte épigraphique, joua un rôle important au IIIe siècle, dans les relations entre les principautés arabes de la région, comme dans leurs relations avec les Romains et les Perses.

Depuis la mort de son père, qui s'appelait d'après ces textes Amrou Ibn Odainath, la conduite d'Al-Zabbâ aurait adopté un processus de vengeance : prétextant poursuivre un objectif politique, celui d'unir les deux royaumes, elle offrit sa main à Jadhîma, l'invita à Palmyre et parvint à le faire assassiner. A son tour, elle devint alors objet de vengeance. Amr Ibn Adî, neveu, fils adoptif et successeur de son oncle sur le trône d'Al-Hîra, aurait recouru pour se venger d'Al-Zabbâ à une ruse, qui rappelle celle du cheval de Troie : dissimulés dans les ballots transportés par les chameaux d'une caravane, ses guerriers se seraient introduits dans Palmyre, et auraient maîtrisé la garnison. Ce qui n'est pas à exclure, car hostile à Palmyre, Al-Hîra - en tant que principauté arabe soumise à l'autorité de Rome - avait sans doute participé à l'assaut mené par l'armée romaine. Le stratagème décrit par les sources arabes aurait donc permis à l'armée d'Aurélien d'éviter les aléas d'un siège, pour s'emparer de la cité. Al-Zabbâ, cependant, avait pu quitter la ville, mais sur le point d'être interceptée, se serait suicidée en avalant le poison contenu dans le chaton-sceau de sa bague. Il est fort probable que le récit de l'affrontement avec Jadhîma soit globalement authentique, ainsi que celui de son assassinat par Zénobia. De même, la participation des troupes du roi d'Al-Hîra, Amr Ibn Adî à la prise de Palmyre par Aurélien est vraisemblablement historique, quoique omise par les sources gréco-romaines. Mais beaucoup plus contestable est le récit de la mort d'Al-Zabbâ dans les sources arabes, car sa capture par les Romains et la décision de l'exhiber au peuple, au cours de la cérémonie du triomphe, paraissent assurés ; quoique les sources classiques présentent, pour relater sa fin, les trois versions que nous avons indiquées. **L**

A.M.

EN PARTENARIAT AVEC

مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA



SCORPIO⁺
PIK UP
Limited Edition

38.700 DT
TTC



*** أخلط على 3+
ال promo
من غير ما تخمم في تسبقة**

* Offre valable sous réserve d'acceptation de dossier.
* Franchise partielle via Ijara.

عرض صالح من 01 إلى 31 مارس

لمزيد من المعلومات إتصلوا على الرقم 81 10 55 55
أو على صفحة الفيسبوك BANQUE ZITOUNA

 Mahindra Tunisie

Mahindra
Rise.

Ets  **ouari & cie**

TUNIS
Route de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 71 425 355
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX
Route de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 74 281 000
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE
Route de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333
Fax : (+216) 73 343 233

GABES
Route de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabi
Tél. : (+216) 75 278 616
Fax : (+216) 75 274 151



GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 962 218 - +216 71 960 100
GSM : +216 98 910 000 - Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 05 /2017

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux (02) Résidences sises à **Hammamet** (Lots séparés):

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv. approximative
I	IRIS	573610 Nabeul	Au bord de la plage du Golf de Hammamet, au centre ville à proximité du Ribat El Kasabah (la Médina) et faisant l'Angle des Avenues El Akaba Jordanie Hachemite et Farhat Hached en mitoyenneté avec l'hôtel «Dar Hayet»	2 219 m ²	1 867 m ²
		570273 Nabeul		1 448 m ²	
II	MIMOSA	538336 Nabeul		4 193 m ²	733 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques** et relèvent de la propriété de l'Etat tunisien. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les demeures sont constituées de deux résidences principales et des studios en annexes. Elles sont situées dans une zone résidentielle luxueuse et touristique à côté de la Kasabah au centre ville donnant directement sur la plage (une façade d'environ 170 mètres).

Les Terrains sont dans une zone de vocation Touristique et Résidentielle (UTa) selon le règlement du plan d'aménagement urbain de la commune de Hammamet.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 06 Février au 27 Mars 2017. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou deux lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention:

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 05 /2017

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

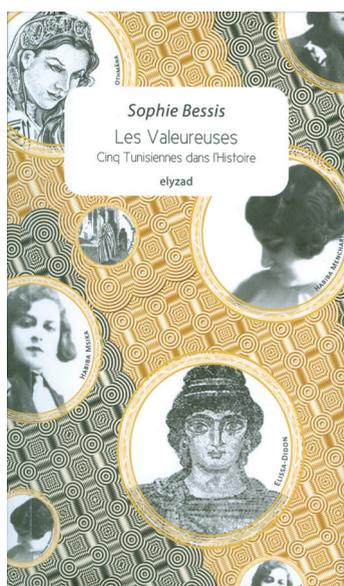
Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à **cent mille dinars (100 000 DT) pour chaque lot.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 28 Mars 2017 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale
(+216 71 960 100 , +216 73 369 037, + 216 98 910 000)

«Les Valeureuses cinq tunisiennes dans l'Histoire»

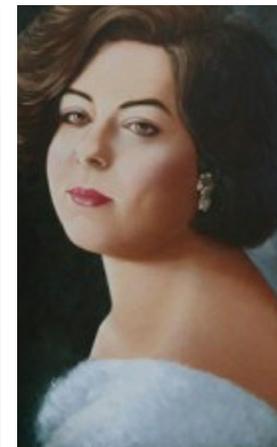
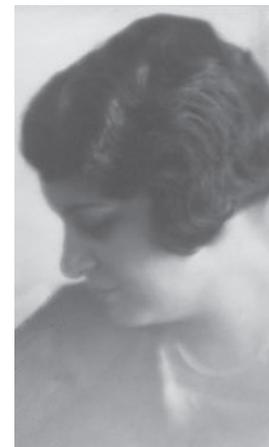


«Les Valeureuses cinq tunisiennes dans l'Histoire»
de Sophie Bessis, Editions elyzad 1er trimestre 2017, 222 pages - 14 DT

Elissa-Didon, Aïcha Saïda Manoubia, Aziza Othmana, Habiba Menchari et Habiba Msika. Dans son dernier livre, Sophie Bessis s'intéresse à ces «cinq valeureuses» qui ont, chacune à sa manière, marqué l'histoire de la Tunisie. Les trois premières, on ne sait rien d'elles sauf qu'elles ont réellement existé réduisant l'historien «à échafauder des conjectures à partir de bribes ramassées çà et là». On pouvait penser que pour Habiba Menchari et Habiba Msika qui avaient vécu au cours de la première moitié du XXe siècle, il était plus facile de reconstituer leur parcours. Ce ne fut pas le cas puisqu'on ne dispose d'elles que de fragments de vie.

Habiba Menchari, féministe avant la lettre, n'a dû par exemple sa célébrité qu'au fait qu'elle a été la première Tunisienne à prendre la parole devant un public constitué en majorité de Français au Palais des sociétés françaises (le bâtiment qui abrite aujourd'hui la maison de la culture Ibn-Khaldoun à Tunis) le 8 janvier 1929 pour discourir en français sur le thème «*La femme musulmane pour ou contre le voile*» et se prononcer contre le port du voile. Ce qui avait provoqué un tollé général chez les Tunisiens, y compris Bourguiba. Le futur premier président de la République tunisienne a d'ailleurs justifié en 1973, dans un discours devant les étudiants de l'Ipsi, sa position par le fait qu'à cette époque, le voile constituait le symbole de l'identité tunisienne qu'il fallait absolument sauvegarder. Quant à Habiba Msika, qualifiée d'étendard du féminisme tunisien, elle incarne «*la mixité culturelle d'une société tunisienne plurielle*»

Mettant à profit sa formation d'historienne, Sophie Bessis a su surmonter les écueils mentionnés plus haut et nous gratifier de cinq portraits brossés d'une plume



Bonnes feuilles

Le 8 janvier 1929, une date marquante pour la femme tunisienne

Le 8 janvier 1929 aura été une étape importante dans le long combat de la femme tunisienne pour son émancipation. Ce jour-là, une jeune tunisienne bravant tous les interdits osait se présenter dévoilée devant un public masculin pour parler, dans la langue de l'occupant, de «*l'avenir de la femme musulmane*» et se prononcer contre le port du voile». Bonne Feuilles

Le 8 janvier 1929, Habiba Menchari monte à la tribune de la grande salle du Palais des sociétés françaises pour discourir sur «La femme musulmane de demain, pour ou contre le voile». La salle est bondée. Selon le journal *Tunis Socialiste* qui relate en détail le déroulement de la soirée dans son numéro suivant, environ quatre cents personnes ont réussi à trouver une place assise, tandis que cinq cents à six cents autres se pressent debout, occupant le moindre recoin de la vaste pièce. On compte parmi elles soixante à quatre-vingts femmes musulmanes de la bonne société, toutes voilées. Aux premiers rangs, Tahar Khereddine, ministre de la Justice du bey, voisine avec le contrôleur civil. Charles Monchicourt, un des personnages les plus influents du lobby colonial. L'archevêque de Carthage est représenté, rien de moins, par une délégation de Pères Blancs. C'est dire que l'événement n'est pas banal et que les propos de la conférencière sont plus qu'attendus.

D'entrée de jeu, elle en annonce la teneur. Invoquant les réformes modernistes engagées en Turquie par Mustapha Kemal, décrivant l'état d'ignorance dans lequel sont volontairement tenues les filles musulmanes en attendant d'être épousées dès leur plus jeune âge, condamnant la condition inférieure qui leur est faite avec une énergie dont le public n'est pas coutumier, la jeune militante se livre à un vibrant plaidoyer pour leur libération, laquelle ne peut passer à ses yeux que par l'éducation,

l'abolition de la polygamie et l'accès à l'espace public. Tout est bon pour persuader l'auditoire de la justesse de la cause qu'elle défend. Habiba donne les exemples des premières filles sorties de l'école et dont les familles n'ont pas explosé pour autant, rend hommage à la jeune Tawhida Ben Cheikh, première bachelière tunisienne musulmane, qui poursuit des études de médecine à Paris.

Elle veut démontrer qu'une mère éduquée n'en sera que meilleure éducatrice, que ses enfants et son époux profiteront autant qu'elle d'avoir à leurs côtés une femme responsable plutôt qu'une éternelle mineure. Bref, c'est à une attaque en règle de la société traditionnelle que se livre la conférencière avant de donner les grandes lignes d'un ensemble de réformes qu'elle juge urgent de mener. «*Voilà le programme qu'il nous faut réaliser. Et qui donc peut mieux réaliser ce programme que vous, élites tunisiennes, jeunesse ardente, prompte à s'enflammer pour les causes nobles et justes ? Car nous n'avons plus le temps de rêver, il faut que les rêveurs soient aujourd'hui l'exception !*», conclut-elle. Dès sa dernière parole, on l'applaudit frénétiquement et un débat houleux commence, dont *Tunis Socialiste* fait trois jours plus tard le récit: «Citons l'intervention de M. Dahli, qui démontra avec humour qu'aucun verset du Coran n'ordonne le port du voile et que ce dernier a pour seule origine... la jalousie ; celle de M. Youssef Mahjoub, qui représentait "les vieux turbans" affirma que le voile constituait le symbole de la personnalité du peuple tunisien.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette déclaration souleva de la part de l'assistance quelques murmures vite réprimés d'ailleurs par M. Fichet. On a beaucoup applaudi l'éloquent discours de Mlle Timet qui exhorta la femme musulmane à l'apprentissage de la liberté, condition de toute émancipation. Je citerai encore Me Hamza très spirituel ; Me Bourguiba qui émit une opinion très peu différente de celle de M. Mahjoub ; notre bon camarade Nomane dans un chaleureux plaidoyer en faveur de la laïcité ; Me Mustapha Kaak qui conseilla aux femmes musulmanes de s'instruire, si elles veulent s'émanciper. Après que M. Paul Lafitte eut trouvé des mots heureux pour souligner la comique contradiction de ceux qui, affirmant que le voile devait être maintenu parce qu'il constituait une tradition du peuple tunisien, ne se gênent pas eux-mêmes pour →

→ violer la tradition en s'habillant d'une façon ultramoderne, notre camarade Joachim Durel, réclamé par l'assistance, monta à la tribune et prononça une courte allocution, d'une noblesse incomparable. En termes vigoureux, le secrétaire général de l'Union des syndicats de Tunisie démontra que les cloisons étanches soigneusement entretenues ici par le capitalisme avaient la même origine que le port du voile et de la chéchia dont il réclama la suppression.

Et la réunion se termina assez tard dans une atmosphère des plus cordiales, non sans que de nombreux assistants aient exprimé à L'Essor et à Madame Habiba Menchari les témoignages les plus flatteurs d'estime et de reconnaissance. Preuve du caractère hautement sensible du sujet, le débat ouvert par la conférence dure bien au-delà de cette mémorable soirée. Dès le lendemain, par journaux interposés, les «pour» et les «contre» s'affrontent en une vigoureuse polémique qui dit à elle seule l'importance de l'enjeu. D'un côté, Tunis Socialiste se fait l'écho des idées défendues par Habiba Menchari. L'avocat Mohamed Nomane y prend notamment la plume pour s'attaquer à la fronde conservatrice qui a suivi la réunion. De l'autre, L'Étendard tunisien, dans lequel un certain Habib Bourguiba tient chronique, héberge les propos de ceux qui considèrent comme une provocation, voire comme une trahison, le plaidoyer de la jeune femme. Le quotidien de langue arabe En-Nahdha, organe du parti réformiste tunisien, demeure pour sa part sur la ligne qui a toujours été la sienne, celle de la défense du voile.

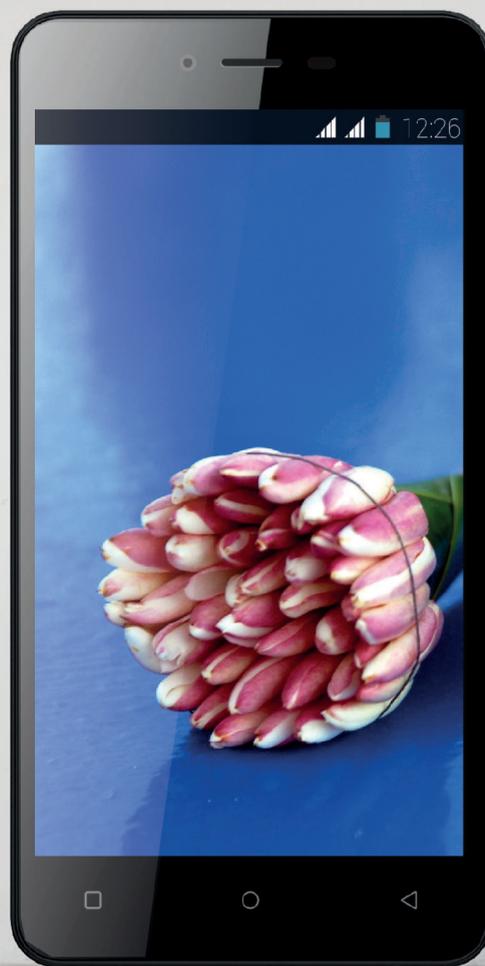
Le jeune Bourguiba, inscrit depuis peu au barreau, déjà connu pour le ton acéré de ses écrits comme pour son éloquence, a assisté à la fameuse soirée et s'est distingué – comme le rapporte Tunis Socialiste – par ses propos critiques à l'encontre de la conférencière, à la surprise de ses amis socialistes, notamment André Duran-Angliviel, sa soeur Ève Fichet, journaliste sous le pseudonyme d'Ève Nohelle, Joachim Durel ou Mohamed Nomane, qui le savent plutôt libéral. Il récidive quelques jours après dans son journal où il condamne avec ardeur, méchanceté parfois, mais non sans talent, les adversaires du port du voile: «Du fait du régime qui lui est imposé, la Tunisie court à la déchéance de sa personnalité [...] Pour parer à ce danger, les Tunisiens doivent veiller à sauvegarder leurs coutumes qui demeurent les signes distinctifs et, par conséquent, les dernières défenses d'une identité nationale en péril.» Celui qui se fera appeler, bien plus tard il est vrai, le «libérateur de la femme tunisienne», poursuit en ces termes: «Nos valeureux apôtres du féminisme vestimentaire sont revenus à la charge [...] Madame Menchari, une charmante jeune femme, est venue, le visage découvert, nous attendre sur le sort de ses soeurs d'infortune, privées d'air et de lumière, vivant sous le triple carcan de l'ignorance, du qu'en-dira-t-on et du voile [...] L'exposé fut vivant, pittoresque, parfois émouvant.» Après ces piques, il poursuit, plus sérieux: «Nous sommes en présence d'une coutume entrée depuis des siècles dans nos moeurs, évoluant avec celles-ci à la même cadence, c'est-à-dire assez lentement [...] Avons-nous intérêt à hâter, sans ménager les transitions, la disparition de nos moeurs, de nos coutumes, bonnes ou mauvaises? [...] Ma réponse [...] fut catégorique: non [...]» La position ne saurait être plus claire. Il faut cependant reconnaître que, contrairement aux partisans d'un immobilisme marqué au fer de l'éternité, Bourguiba place son argumentaire sur le plan

de l'opportunité politique et non sur celui des principes, puisqu'il conclut ainsi sa tribune: «Est-ce à dire que, pour maintenir notre individualité, il faille repousser tout progrès, faire figure d'êtres préhistoriques [...] ? Pas davantage. L'évolution doit se faire, sinon c'est la mort [...] Le jour où la femme tunisienne, en sortant sans son voile, n'éprouvera plus cette impression étrange qui est comme le cri de révolte de son atavisme inconscient, ce jour-là le voile disparaîtra de lui-même, sans danger, car ce dont il était le symbole aura disparu.» Nul ne peut alors se douter que l'auteur de ces lignes appliquera à la lettre, une trentaine d'années plus tard, le programme esquissé un jour de janvier 1929 par la jeune et audacieuse conférencière qu'il a brocardée dans son article. L'âpreté de ces débats peut étonner le lecteur d'aujourd'hui encore que, si l'on y regarde bien, ils n'ont rien perdu de leur actualité. À près d'un siècle d'intervalle, les mêmes questions reviennent sur le devant de la scène et le voile, de nouveau, est vu par une partie de la population comme un symbole de l'appartenance religieuse, comme le fil inaltérable avec lequel doit se tisser l'identité.

Ce qui différencie toutefois les paroles d'hier des rhétoriques actuelles est la place qu'occupe l'Occident dans les discours et les esprits. D'un bout à l'autre du monde musulman, les féministes d'aujourd'hui se revendiquent d'un idéal universel de liberté pour réclamer leurs droits, et aucune d'elles ne songerait à assimiler une telle aspiration au désir de «vivre à l'européenne». Seuls les milieux les plus conservateurs assimilent les principes aujourd'hui qualifiés d'universels à des valeurs qui seraient le propre de l'Occident et que ce dernier voudrait imposer à l'ensemble de la planète. À cette aune, la conférence de Habiba Menchari est datée, et nul ne s'exprimerait de nos jours comme elle le fit. Car, avec un enthousiasme presque candide, elle y invoque plus d'une fois l'exemple européen auquel ses compatriotes devraient selon elle se conformer, sans voir dans la révérence qu'elle assume envers son modèle aucune posture de sujétion. Tunis était alors, on l'a dit, une capitale cosmopolite où la différence s'exhibait sans être scandaleuse, où des groupes de diverses cultures étaient habitués à vivre côte à côte, où l'autre demeurait l'autre sans pour autant être systématiquement considéré comme l'ennemi.

La façon dont vivaient les Françaises de Tunis et des autres grandes villes du pays, l'entrée dans la vie active de nombreuses femmes israélites – pour reprendre la terminologie de l'époque – pouvaient à juste titre susciter l'envie de leur voisinage féminin musulman. On n'en avait pas honte. Mais le contexte d'alors permet aussi de comprendre la facilité avec laquelle les défenseurs du strict respect des normes coutumières les plus conservatrices pouvaient assimiler toute volonté de libération à un désir coupable de ressembler aux femmes d'Occident. En un peu moins d'un siècle, les termes du débat ont changé, mais le fond demeure le même: une frange non négligeable des sociétés dites musulmanes considèrent toujours que ce qu'elles nomment leur identité est menacée, et que cette dernière ne peut être sauvée que par l'enfermement des femmes, quelle que soit la manière dont leur occultation de l'espace public s'exprime. L'éternel recommencement de la bataille du voile peut aider à comprendre pourquoi le geste et la parole de Habiba Menchari ont gardé une si forte valeur de symbole aux yeux des féministes tunisiennes. ■

EVERTEK
Achetez Smart



EVERTEK ^{4G} EverMiracle **S**

AYEZ DU STYLE



www.evertek.com.tn



La Cigale Tabarka Thalasso et Spa Centre

La régénérescence totale



L'expérience est unique. Déjà, la Tunisie du Nord est merveilleuse. Tabarka est attractive. L'hôtel La Cigale est luxueusement

accueillant. Son centre de Thalasso & Spa ne peut alors que vous faire vivre et ressentir un bien-être des plus ressourçants. Relaxation garantie, tonification assurée : une riche variété de soins et cures qui vous rechargent. Cures à indications thérapeutiques, anti-âge, amincissantes et détox : les équipements de dernière génération, l'efficacité des produits et la qualification des équipes vous font profiter du meilleur.

Surtout abandonnez-vous, laissez-vous aller entre des mains agiles et attentionnées qui savent prendre soin de vous. Chaque muscle, de la pointe du pied jusqu'à la tête, bénéficiera du massage qui le détend, le reprend et lui redonne sa vitalité. Les cabines de soins seront votre havre. Hammam, sauna et piscines aussi.





L'âme s'y lave, le corps s'y relève, de quoi vous donner les ressorts dont vous avez besoin. A lui seul, La Cigale Tabarka Thalasso et Spa Centre est exceptionnel. Tout comme l'hôtel, ses restaurants, ses salons, ses chambres, ses terrasses, ses piscines, son café maure et ses salles de fitness et de jeux. Randonnée au bord de la mer ou dans la forêt avoisinante,

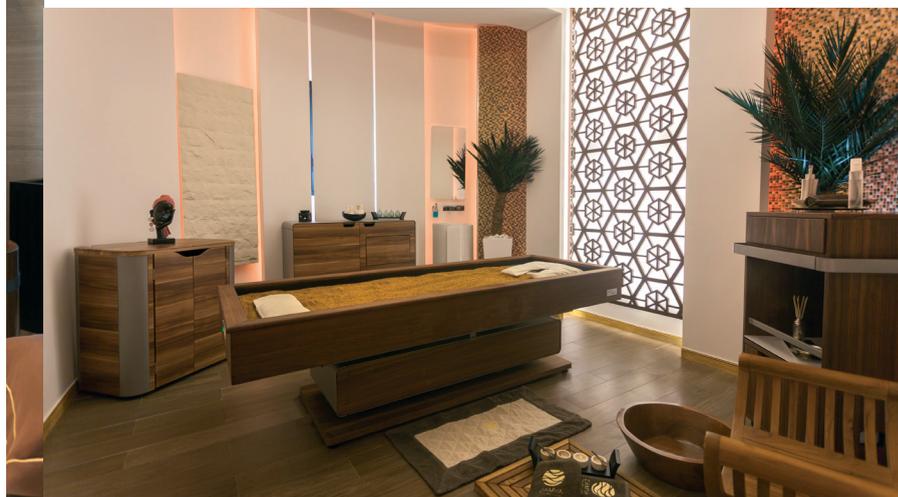
escapade sur les hauteurs d'Aïn Draham, poissons du jour et fruits de mer encore frémissants, langoustes et langoustines au goût sans pareil : le tout à moins de 150 km de Tunis.

Offrez-vous ce dont votre corps, votre âme ont le plus besoin : la régénérescence totale. 



LA CIGALE
TABARKA
HÔTEL - THALASSO & SPA - GOLF


Hôtel La Cigale Tabarka Zone
touristique El Morjene , 8110
Tabarka, Tunisie
Tel. : +216 70 019 000
info@lacigaletabarka.com
www.lacigalethalasso.com



Manuscrits d'Insaf Kilani

“La nature par le cylindre, la sphère et le cône”



“ Discrètement, comme à son accoutumée, Insaf Kilani Ennaceur a créé la surprise. Son exposition, courant février dernier au Zatelier, à La Marsa, intitulée « Manuscrits », a révélé plus qu'un talent, une vision. Pour une première exposition individuelle, l'émerveillement est garanti.

Artiste-peintre, dessinatrice, designer, calligraphe et graphiste, Insaf Kilani Ennaceur laisse sa créativité, en libre cours, traduire une relecture du patrimoine, illustrer ce qu'elle ressent et ce qu'elle pense. Brisant doucement les cadres figés, exerçant ses pinceaux sur d'autres formes, elle ne fait que suivre les préceptes de Paul Cézanne, père de la peinture moderne. « Il faut traiter la nature par le cylindre, la sphère et le cône », recommandait-il. Insaf y est. →

”

C ézanne n'est pas son unique source d'inspiration. Des poètes aussi s'invitent en elle. Ses figures renvoient d'autant plus à une quête perpétuelle de l'affirmation formelle et une recherche infallible. La quête de sa démarche est d'effleurer la sensibilité, souvent ô combien singulière, du public.



Découvrir des poèmes de Sghaïer Ouled Ahmed ou Nizar Kabbani, interprétés graphiquement et présentés dans une démarche artistique inaccoutumée. Si elle n'a pas été la première à s'y exercer, Insaf Kilani Ennaceur aura été la pionnière à donner une dimension très raffinée. Une interprétation fusionnelle qui coule de source. Comme pour nous montrer d'autres expressions de ses talents, on peut apprécier

Société • Tendances

les croquis au fusain qui ont également fait partie de cette exposition. Sont ainsi révélées encore une fois la sensibilité de l'artiste et une autre manière d'exprimer son imaginaire.

A 41 ans qu'elle bouclera ce 21 mars, Insaf Kilani Ennaceur, qui a grandi à Carthage, est pétrie d'histoire, d'art et de graphisme. Dès l'obtention du bac en 1993, elle rejoindra l'Ecole des beaux-arts de Tunis où elle suit un cursus en art graphique et obtient en 1997 une maîtrise en sciences et techniques des arts et en 2009, un doctorat de 3e cycle en sciences et technologies du design. Après un tour dans différentes agences de communication, notamment chez TH.COM, en tant que créative designer, elle opte finalement pour l'enseignement d'abord secondaire et ensuite universitaire au sein de l'Ecole supérieure des sciences et technologies du design et actuellement à l'Institut supérieur des cadres de l'enfance où elle enseigne les arts plastiques et l'histoire de l'art.



Insaf a participé à plusieurs expositions collectives, en l'occurrence « Femmes » à la Galerie d'Art Essaadi en 2007, à la Galerie des Ateliers en 2012, à la Bibliothèque nationale de Tunis en 2014 et récemment au «Zatelier».

Calligraphie arabe en héritage revisitée

Depuis son jeune âge, Insaf Kilani Ennaceur a été sensible à la calligraphie arabe, cet art qu'elle affectionne particulièrement et auquel elle a été initiée profusément par son père, calligraphe amateur. Dans son œuvre, tout passe par le texte et par l'écrit. Qu'il soit sacré ou profane, Insaf tente de le mettre en exergue et de le faire vibrer à travers des compositions graphiques aussi bien modernes qu'insolites.





Le mélange des textures, des effets et des matières sont également au centre de sa démarche artistique, et traduit la volonté de l'artiste d'obtenir à partir de l'association d'un ensemble d'ingrédients hétérogènes (écorces d'arbre, papiers à textures, feuilles d'or...) un résultat harmonieux et plaisant. 

Nouveau

2 Litres

Mg + Ca

Calcium
Magnésium

أكثر



PUBLICIS IMPACT



أكثر نشاط و أكثر حركة



Azzouz Lasram

Le premier des Clubistes



 Sadri Sioud

“ Dans la première moitié des années 1970, le président Habib Bourguiba faisait un discours dans la région de Jendouba. Il remarqua que les réactions du public n'étaient pas toujours tout à fait synchrones avec ses propos. Il s'en ouvrit peu après au groupe de personnes qui l'accompagnait et dont faisait partie Abdelaziz Lasram, à la tête alors de la Banque Nationale (en ce temps-là 'de Tunisie' et depuis redevenue 'Agricole'), et président du Club Africain. On expliqua au Combattant Suprême que les réactions de la foule accompagnaient un match du Club en question. Prenant Si Azzouz par l'épaule, le président de la République déclara alors tout sourire aux présents : *«C'est terrible, être président de club, pire que de la République ! C'est une élection chaque*

Cette élection, Azzouz Lasram la remporta semaine après semaine pour le Club Africain et au sein même du Club Africain. S'il est dans le cosmos des astres dont la lumière rayonne et illumine encore même longtemps après qu'ils eurent disparu, le patricien qui naquit le 25 mars 1928 fut pour notre pays et son Club l'un de ces astres. Son action bénéfique se ressent encore aujourd'hui dans tous les domaines dont il eut la charge. Tant sur les structures économiques de la Tunisie qu'au sein du Club Africain. Ce dernier, parallèlement à la dévotion de Si Azzouz à son pays et son sens de l'Etat, fut l'œuvre de sa vie. Sa modernisation et sa pérennisation lui sont intégralement redevables, à lui et à quelques hommes de grande valeur qui l'accompagnèrent dans cette tâche. Et si le Club tint, malgré les coups de boutoir qu'il subit constamment un quart de siècle durant, de l'extérieur comme de l'intérieur, c'est grâce aux acquis que Si Azzouz lui apporta, tout en devant toujours *«ramer à contre-courant»*, ainsi qu'il se plaisait à le rappeler.

Celui qui fut à deux reprises ministre de l'Economie et par deux fois président du Club Africain mentionnait volontiers lors de ses conversations que c'était le Club qui avait fait de lui un homme. Et sa perception de l'association sportive était éducationnelle et émancipatrice, comme il le déclara il y a déjà un demi-siècle de cela en précisant qu'il voulait que les joueurs de divers milieux (et de différents sports) interagissent et se mélangent afin de hisser le niveau général moyen vers le haut. Lui-même pratiqua le football jusqu'à la catégorie juniors (nulle part ailleurs qu'au CA, son oncle Abdelmalek Ben Achour, figure emblématique du Club et dirigeant de la Ligue tunisienne de football ayant eu une influence certaine sur son neveu, ayant refusé catégoriquement qu'il s'enrôle au sein de l'Avenir de sa ville de La Marsa une fois atteint la limite de son ambition en rouge et blanc) tout en menant avec brio des études qui le menèrent du Collège Alaoui à l'Ecole nationale d'administration via le lycée Carnot et la faculté de Droit de Paris, et se sentit toujours une responsabilité quasi paternelle envers ses joueurs. Ainsi, lorsque l'un de ses ex-joueurs, →



LE BON AIR EST SUR CAP Fm

Hkayet Ennes



♥ Avocat, Tofra, Baladiya, Mandoubia
● El Kilma Lik , Cap El Khire

Cappucino



♥ BCE, RG, HH, YC
● #Borhen_Bsais #Moez_Joudi #Bilel_Beji #Abir_Dhouib

News



♥ 9999 J'alme
● #Ines_Bouaffi #Asma_Mouadeb #Safa_Kalia #jamel_Ferhi #Ihsen Ghazali

The Night Show



♥ Baligh Hamdi, George wasouf, Ahmad Helmi
● #Rami_mouch_bil3ani

La Terrasse



♥ Mustpha Dalaji, Zaza, Jaefer Gasmî, Wafa Boukil
● #Houssem_Sahli #Oussama_Souiai

Zéro Politique



♥ Trayer Tounes, Astuce Beauté
● #Amal_Ben_Mohamed

Awled El Cap



♥ Bousbi3, Bnete, mark zuckerberg
● M3a Ghazy w Malek sayeb hbalik

Sport



♥ ASH, FCH, SM, COK, GS
● #Moadh_Cherfi #Aymen_Sghaier #Chiraz_Bouchoucha

Adresse : Avenue Abu Dhabi 8050 Hammamet-Tunisie



91.5 fm

105.6 fm

95.2 fm



radio cap fm



www.capradio.tn



31 363 750



→ orphelin et candidat-bachelier, était dans l'attente des résultats de sa session du baccalauréat, Abdelaziz Lasram, qui ne faisait pourtant plus officiellement partie du Club Africain, ne laissa à nul autre que lui-même le soin de l'accompagner à la proclamation des résultats.

Il peut sembler étonnant une fois encore de mélanger les états de service administratifs d'un brillant haut fonctionnaire avec son œuvre de dirigeant sportif, tant les deux sont imbriqués... Ainsi, lorsque l'on demandait à sa fille - mariée en 1957, Abdelaziz Lasram devint père de trois enfants : Sadri, Leïla et Selima -, alors à l'école primaire, le métier de son papa, elle répondait «*président du Club Africain*». Ainsi aussi les réussites nord-africaines de son Club (à une époque où les compétitions continentales n'étaient pas au programme des clubs tunisiens) rejaillirent indirectement sur tout le pays, puisque les participations aux compétitions en question et les rencontres avec les dirigeants maghrébins permirent autant de contacts hors cadre supplémentaires, qui eurent leur utilité lorsque, ministre de l'Economie dans le gouvernement Nouira, il résolut l'épineuse question du gazoduc italo-algérien et son passage par le territoire tunisien.

Car Azzouz Lasram n'a jamais craint de mener des missions difficiles, de Paris à Moscou, en passant par Alger, Bruxelles ou Rome. Et ce, toujours avec le même succès, que ce soit en tant que chargé d'affaires, censeur à la Banque Centrale, P.D.G. de société d'assurances ou de banque, ministre plénipotentiaire, diplomate, directeur ou secrétaire général de la coopération internationale, et bien entendu comme président de la plus grande association sportive du pays. Il fut à la tête de la BNA lorsque le pays dut sortir de l'ornière coopérative et relancer son secteur agricole. Sa réussite dans ce domaine amena logiquement à sa nomination à la tête du ministère de l'Economie, qui chapeautait à

l'époque l'industrie, les finances et le tourisme. Ce dernier secteur connut alors un dynamisme jamais vu, son développement (conçu entre autres par lui en cinq zones lorsqu'il était en charge du Plan) épaulant celui du pays tout entier et le pérennisant pour plusieurs décennies.

Pour autant, le fidèle serviteur de la République et de l'Etat fut tout sauf un exécutant. Doté d'un fort tempérament -sans jamais se départir d'une parfaite courtoisie-, Abdelaziz Lasram ne craint pas non plus de se démarquer de la 'ligne' gouvernementale lorsqu'il la jugea inappropriée, ni à s'opposer aux décisions ou aux personnes qui lui semblaient aller a contrario de l'intérêt public. Ainsi, alors qu'il était en plein accord avec le Premier ministre feu Hédi Nouira sur la politique économique à suivre, il refusa tout net de cautionner la surenchère menée par le gouvernement face à la centrale syndicale lors de l'année 1977 et remis sa démission pour marquer cette opposition. De même, il se refusa à cautionner la décision d'augmentation démesurée des prix des denrées de première nécessité en 1983 et remit là encore sa démission. Nous savons tous quel prix tragique la Tunisie payait lors de ces deux crises pour ne pas avoir suivi sa clairvoyance. Et le ministre Lasram, qui ne fut jamais démis de ses fonctions, fut le seul -avec Ahmed Mestiri, par ailleurs son cousin- à avoir démissionné deux fois du gouvernement sous la présidence de Habib Bourguiba.

Il n'hésita pas non plus à critiquer indirectement la première dame du pays, qui avait précipité la venue de l'OLP en Tunisie sans trop songer à la logistique devant s'ensuivre, arguant auprès du président qu'il lui serait difficile de promouvoir le tourisme si les dirigeants palestiniens se pavanaient en battle-dress et en armes dans les hôtels du pays. Et en tant que président du Club Africain, Si Azzouz bouda la cérémonie protocolaire par reproche au président Bourguiba (lequel avait ruiné la concentration de ses joueurs par

ses critiques au cours de la mi-temps) lors de la finale de la coupe de Tunisie 1974, ou souffleta le directeur de la jeunesse et des sports Mohamed M'zali lors du derby de novembre 1963 quand celui-ci s'était permis d'interpeller un joueur clubiste à même le terrain. Pour autant, lorsqu'après la déposition du président Bourguiba un journaliste tenta de lui faire dire du mal au sujet de ce dernier, sa réponse fut cinglante : «*Il serait malvenu d'un ancien ministre de Bourguiba de dire du mal de lui alors qu'il n'est plus là* ». Si la déclaration fut peu appréciée par la «sept-novembrie», elle est révélatrice de la noblesse de caractère du personnage et de sa grandeur. A l'instar de son refus de recevoir, en 2012, une décoration des mains d'un homme qu'il jugeait indigne de présider aux destinées de l'Etat que lui Azzouz avait si brillamment et fidèlement servi. Ou encore lorsqu'il refusa de commenter publiquement la direction du club -de son Club. Souvent, dans son silence, on n'entendit que l'essentiel...

Au sein du Club également, il n'hésita pas à bousculer certaines conventions, retrouvant la présidence en forçant une assemblée extraordinaire en 1971, et en y imposant une équipe dirigeante dont la jeunesse n'avait d'égale que le talent -et dont nombre des membres avaient été 'ses' joueurs quelques années auparavant. A un ancien dirigeant et supporter qui reprochait l'âge jugé tendre de ses collaborateurs, Si Azzouz répondit peu ou prou que si le président de la République les avait nommés aux plus hautes responsabilités devant la Nation, c'est qu'ils avaient des qualités certaines... Ce même volontarisme s'appliqua également aux joueurs, aux cadres techniques, et également à ses collaborateurs au sein de l'Etat. Ainsi lorsqu'en poste au sein de l'ambassade de Tunisie à Paris, il alla au-devant des étudiants à la Maison de Tunisie les encourager à embrasser cette carrière qui avait besoin de jeunes compétences. Il fut par ailleurs capable de faire taire ses sentiments personnels afin de travailler pour le bien de l'équipe -ou du pays- avec des gens pour lesquels il n'éprouvait que peu de sympathie, tant le respect qu'il inspirait égalait celui qu'il avait pour la compétence. Et surtout, il fut capable d'ériger la performance en credo. Ainsi fit-il du CA une véritable machine à succès. Au point qu'un jour, lors d'un tournoi à Alger, un dignitaire local demeura stupéfait →

→ d'apprendre de sa bouche que le budget de ce Club Africain dont nos voisins entendaient parler en football, handball, natation et autres était de dix fois inférieur à celui de leurs principaux clubs. «C'est que nous formons une famille », lui répliqua Si Azzouz afin d'expliquer la clé de ce succès. Si cela était assurément vrai, il aurait pu également mettre en avant l'implication de toutes ses équipes et de lui-même à assurer la bonne marche du Club. Ainsi, apostrophé pendant un Conseil des ministres par son alter ego de l'Espérance, feu Hassen Belkhodja, il n'hésita pas à lui répondre que oui, diriger le CA était une entreprise égale à la gestion d'un ministère.

Son attachement au CA était tel qu'il n'hésita pas à en quitter la présidence afin d'éviter tout déboire au Club par son biais lors de sa démission du gouvernement. Ce fut un crève-cœur, mais Si Azzouz n'en fut jamais très loin pour autant, mettant son expérience du terrain et des hommes au service de ses successeurs. Ainsi, ayant préféré retrouver le Paris de ses années universitaires et de ses premières missions diplomatiques après son second départ du gouvernement, il n'hésita pas à revenir à Tunis toutes affaires cessantes sitôt qu'il fallut prêter main-forte à 'son' Club, que la désignation de M. M'hamed-Ali Bouleymen comme maire de la capitale et la disparition tragique de M. Férid Mokhtar avaient privé de ses principaux dirigeants. Par exemple, douze ans après qu'il eut cessé toute fonction officielle, le Club s'appretait à disputer en milieu de saison une finale de coupe décalée par les instances. Il prit l'initiative de louer lui-même une vingtaine de chambres dans un hôtel de la place. A la surprise de l'équipe dirigeante et de l'entraîneur

d'alors, lui assurant que la coupe était dans la poche. La réponse de Si Azzouz fut superbe : «Eh bien, si on gagne, j'irai faire la fête tout seul dans l'hôtel. Et si on perd au moins vous pourrez isoler les joueurs et les remettre en selle». Le Club Africain perdit ladite finale, installa ses joueurs au vert, et remporta le championnat en fin d'exercice après une remontée au classement restée dans les annales du football tunisien.

Car on ne vit que rarement Si Azzouz fêter ses nombreux succès en tant que président de l'association. Tout au plus, président de la section football sacré dès sa première saison en 1963-64, se vit-il distingué pour son travail par le Dr Salah Aouidj -président du Club- qui l'envoya recevoir le Lion du championnat à sa place lors de la cérémonie de remise des trophées en lui disant «c'est pour toi, tu l'as bien mérité». Si Azzouz avait plus souvent tendance à laisser ses joueurs en profiter (il répétait : «on peut être les meilleurs dirigeants, ce sont les joueurs qui vous ramènent les titres»). Mais en revanche, il était le premier à littéralement les couvrir en cas de défaite, ou en toute circonstance où ceux-ci avaient besoin d'être protégés, non seulement sportive mais aussi sociale, professionnelle ou familiale -une sollicitude analogue à celle qu'il eut pour les étudiants parisiens. Son intransigeance commençait par lui-même, lui permettant d'être à son tour exigeant envers les autres, et sa parole avait valeur de garantie absolue. Jamais il ne promit à l'un de ses 'enfants' quoi que ce soit qu'il ne put tenir. Sa bonne renommée valut d'ailleurs souvent mieux que la ceinture dorée promise par d'autres, et bien des recrues préférèrent rejoindre les rangs du Club Africain

que d'autres formations de par la certitude de percevoir ce que Si Azzouz leur offrait, même lorsque cela était plus modeste.

Les anecdotes à son sujet et à la tête du Club Africain sont légion, et un livre -qui serait pourtant le moindre des hommages- n'y suffirait pas, tant l'homme s'inscrit dans la légende de l'association dont il était capable d'appeler n'importe quel athlète par son prénom (lorsque je lui demandai si tel était le cas, il me le confirma et ajouta qu'il connaissait également leurs parents et leurs frères et sœurs par leur prénom). Qu'il me soit donc permis de ne retenir que celle d'un ancien international et capitaine du Club Africain, bardé de titres, chef d'entreprise et retraité depuis, lequel me dit un jour en parlant des dirigeants s'étant succédé au Club : «Une image que je garderai toujours, c'est celle de Si Azzouz, dans son trench-coat, sous son parapluie, en train de regarder un match d'écoles au bord du terrain le soir en pleine averse». L'unanimité absolue qui s'est dégagée de la part de tous -dirigeants, hauts fonctionnaires, collaborateurs, joueurs, athlètes, y compris adversaires sportifs- à l'endroit de Azzouz Lasram constitue la preuve la plus éloquente de la qualité et de la grandeur de l'homme. Tous le citent comme un modèle à imiter, un père spirituel, et un exemple à suivre, tout en le considérant comme inégalable. Pussions-nous être dignes de l'exemple que fut l'homme qui nous a quittés le 31 janvier dernier et qui nous manque déjà, et nous inspirer de ses actes, en Tunisie comme au sein de la vraie famille du Club Africain qu'il a laissée orpheline. ■

S.S.



ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...

102.5 Mhz
Sousse
Hammamet
Nabeul Sud
Zaghouan

104.4 Mhz
Kairouan
Sidi Bouzid
Kasserine
Seliana

89.4 Mhz
Monastir

91.6 Mhz
Mahdia
Sfax

FM

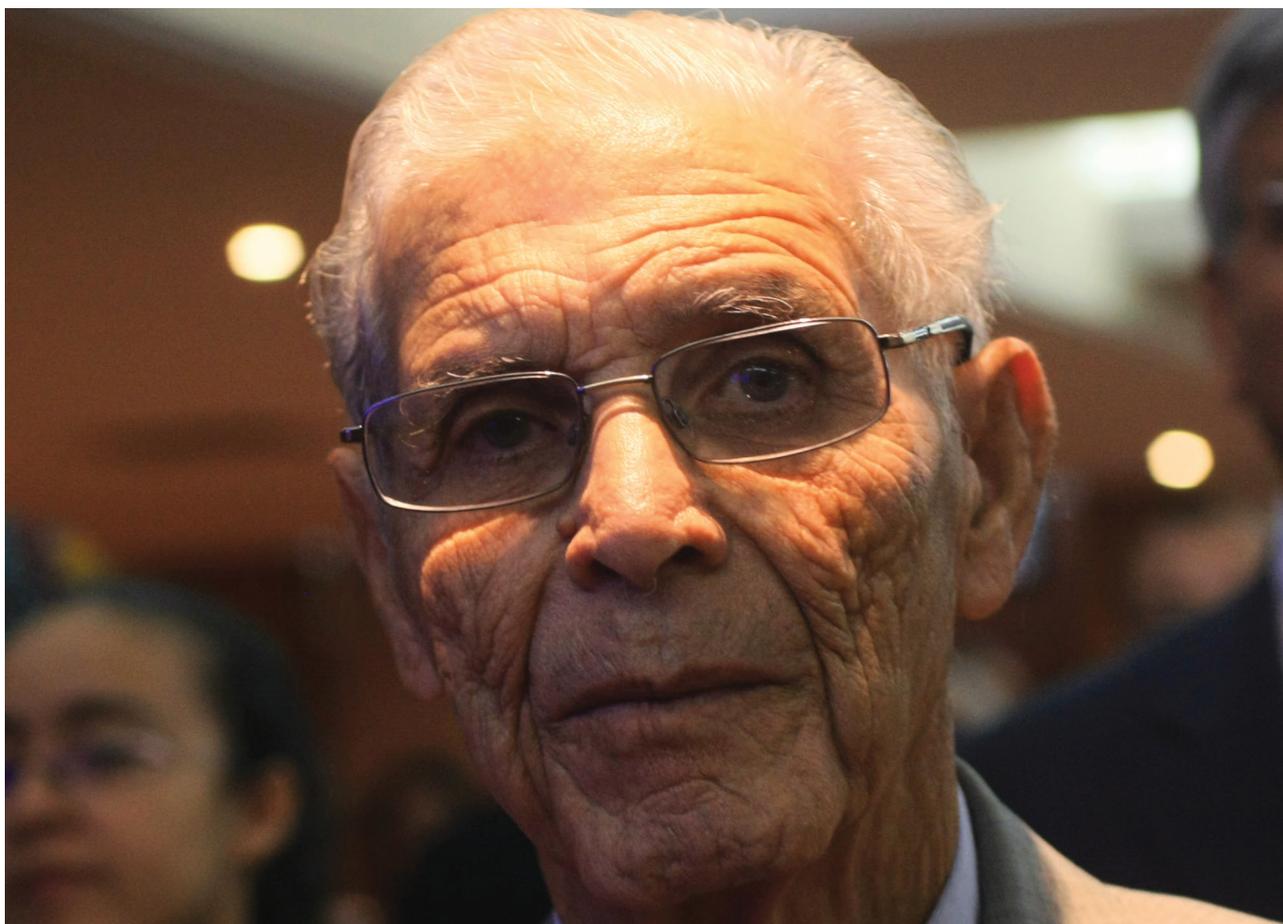
Jawhara



تابهوا "بوليتيكا"
على الجوهرة FM

من الإثنين إلى الجمعة من 12:00 إلى 14:00

www.Jawharafm.net



Mohamed Bel Haj Amor

Le grand militant patriote

“ Mohamed Bel Haj Amor nous a quittés le 30 janvier dernier pour un monde meilleur. Il demeurera un homme marquant pour tous ceux qui ont été ses amis, ses collaborateurs, ses compagnons de route et même ses adversaires politiques. Il est peut-être parti sur la pointe des pieds, mais sa vie aura été animée de bout en bout. → ”

Certains —les plus nombreux— retiendront l'image du grand militant patriote qui s'est engagé depuis le lycée de Sousse dans la lutte nationale, ce qui lui vaudra d'être arrêté suite aux manifestations estudiantines d'avril 1952, d'être jugé et condamné à la prison ferme et à l'exclusion définitive de tous les établissements scolaires de Tunisie. Peine qui sera par la suite commuée en exclusion temporaire, ce qui lui permettra de reprendre ses études. En bon destourien engagé dans la lutte nationale, il passera par toutes les étapes et fera partie des

structures « consacrées », l'Uget, le Néo-destour et l'Uggt. Il prendra part au congrès constitutif de l'Uget tenu en juillet 1953 à Paris, pour ensuite faire partie du bureau exécutif pendant plusieurs années.

En marge de la politique, ingénieur diplômé de l'Institut national d'agronomie de Tunis, il consacrera une bonne partie de sa vie au développement rural et agricole, assumant plusieurs responsabilités au ministère de l'Agriculture, d'abord comme commissaire au développement agricole jusqu'à la direction du Groupement interprofessionnel des →



→ agrumes et des fruits qu'il quitta en 1977, lorsque son parcours politique viendra se télescoper avec son parcours d'ingénieur et de grand commis de l'Etat. Il assumait en outre plusieurs responsabilités au sein de la corporation des ingénieurs tunisiens et arabes. Secrétaire général de l'Union nationale des ingénieurs tunisiens, co-fondateur et vice-président du Conseil de l'ordre des ingénieurs tunisiens et président de l'Union des ingénieurs agronomes arabes, il se consacra à la défense de l'intérêt des ingénieurs et des agriculteurs en Tunisie et dans la région. En homme ouvert et « évolutif », il épouse vite la cause démocratique en s'impliquant dans la fondation du Mouvement de l'unité populaire autour d'Ahmed Ben Salah dès 1975, puis en constituant le Parti de l'unité populaire (PUP) en 1981 qu'il dirigera jusqu'en janvier 1999. Son passage au MUP lui vaudra deux années de prison, peine prononcée par la Cour de sûreté de l'Etat en 1977. Il connaîtra avec ses camarades les affres de la torture et des conditions carcérales inhumaines, mais cela n'entamera pas sa détermination à continuer la lutte pour une nouvelle Tunisie.

Il s'est toujours défini comme socialiste non marxiste, mais a été de tout temps le défenseur de la nécessité pour le pays d'avoir un grand secteur privé national dans l'ensemble des activités concurrentielles.

Ses camarades comme ses adversaires se souviennent de son charisme et de sa grande capacité d'écoute. Son intégrité et son attachement aux principes de dialogue étaient exemplaires et en avaient fait l'arbitre de plusieurs litiges. En 1999, le Parti de l'unité populaire le désignera comme candidat à l'élection présidentielle face

à Ben Ali. Il avait hésité un moment pour finalement accepter, considérant que cette candidature devait servir d'exemple, démontrer qu'une autre politique était possible et mettre au jour les dérives de la dictature en matière d'accès aux organes d'information et de boycott des opposants par les autorités nationales et régionales.

Sans se faire d'illusions sur les résultats dans un pays où le mot « élection » rimait avec « falsification », il mena une campagne de terrain et organisa, non sans mal, nombre de meetings dans les différentes régions du pays. Au cours de sa campagne, il n'eut de cesse de dénoncer les inégalités sociales et régionales qui frappaient le pays. Il proposait alors de concentrer les efforts sur la réforme des institutions, l'enseignement, la formation et le développement durable, sujets qui restent à ce jour d'une brûlante actualité. Son discours politique fut clairement dirigé contre l'hégémonie du parti unique et le népotisme du pouvoir.

Il sera le premier secrétaire général d'un parti de l'opposition à quitter ses fonctions de sa propre volonté. Il continuera après cela à être actif au sein du Conseil de l'ordre des ingénieurs et de l'Union des ingénieurs arabes dont il a été l'un des présidents les plus en vue. Il continuera aussi à rencontrer beaucoup de dirigeants et activistes politiques de tous bords, surtout après 2011. S'il fut surpris en janvier 2011 par la chute brutale du régime, la révolution fit naître en lui l'espoir de voir se construire de son vivant la Tunisie nouvelle pour laquelle il s'était battu toute sa vie. Il restera, tout au long de son parcours, fidèle jusqu'au bout à son village natal de Moatmar, et à sa région du Sahel. Agriculteur, fils d'agriculteur fier de ses origines rurales, il

était un homme simple qui aimait profiter de la plage de Skanès et des longues discussions politiques qui animent les après-midi et soirées des villes et villages du Sahel. Mohamed Belhaj Amor était un sage, bouillonnant d'activité. Il restera l'une des figures marquantes du microcosme politique de la Tunisie sous Bourguiba et Ben Ali. Le président Béji Caïd Essebsi, qui fut l'un de ses avocats lors du procès de 1977, a été parmi les premiers responsables politiques à présenter ses condoléances à la famille. Il délèguera son représentant personnel Lazhar Karoui Chebbi, un autre avocat de Si Mohamed au cours du même procès, pour assister à ses funérailles. **L**



Garantie

3
ans

The Creative Life

TCL



Pour une vie pleine d'interaction.

SMART TV
ANDROID IPTV



Android 4.4 :
Avec un design plus abouti, de meilleures performances et de nouvelles fonctionnalités, l'Android 4.4 KitKat vous offre une expérience captivante et intelligente et vous transporte vers le futur.



Android 5.1 :
L'Android 5.1 Lollipop vous propose une nouvelle interface qui fera de votre navigation une expérience unique que ce soit sur votre téléphone, tablette, montre Android wear ou TV.



Dynamic Contrast Ratio :
Appréciez des couleurs plus riches avec des noirs plus sombres et des couleurs plus éclatantes pour une image plus claire et réaliste.



True Color Tech :
Une technologie d'amélioration avancée des couleurs, élargit le spectre de couleur de votre télévision et vous offre des images naturelles.



Direct Led :
Le positionnement de LED juste derrière l'écran permet un éclairage constant et uniforme, une luminosité améliorée et une faible consommation en énergie.



IPTV Standard / Electro IPTV :
Profitez de plus que 2000 chaînes en streaming et une bibliothèque de 5000 films.



N° Vert 80 100 500
APPEL GRATUIT

SAMA3NI SOUTEK

Répondeur@RADIO_MED

72.328.600

Allo
Allooo
Allo



une vague de bonheur

**LA RADIO QUI
VOUS ECOUTE**

#UNEVAGUEDEBONHEUR

100%_TALK



Dr Slimane Doggui

Le militant, le patriote

Médecin neurologue, militant anti-impérialiste et patriote irréductible, Dr Slimane Doggui est décédé à Paris, le 8 février dernier, à l'âge de 79 ans. Natif de Bizerte, il y a été enterré lors de funérailles marquées par la présence de nombreux militants et personnalités politiques de divers partis. Grande figure de l'opposition démocratique tunisienne à Paris, très actif en faveur de la cause arabe en Palestine, en Irak et en Libye, notamment, il n'avait cessé d'enchaîner les combats. Cofondateur, avec Ahmed Ben Salah, du Mouvement de l'unité populaire (MUP), il écopera une peine de 8 ans de prison par contumace qui le fixera en exil. Hommage par son camarade de lutte, Mounir Kachoukh. →

Notre ami et camarade Slimane Doggui a poursuivi ses études en médecine à Moscou (jusqu'en 1967) puis dès lors à Paris. Sur le plan politique, il fut un militant du Parti socialiste destourien (PSD). Il s'est mobilisé pour défendre les orientations socioéconomiques d'alors en plus d'une amère lutte pour la démocratisation de la vie estudiantine et les acquis sociaux : libération de la femme, politique de planning familial, grand programme d'infrastructure, démocratisation et gratuité de l'enseignement, santé publique gratuite, création des sociétés nationales qui ont constitué le secteur stratégique de l'Etat, etc.

Militant à l'étranger, il s'est trouvé, lors de ses participations successives, aux différents congrès des étudiants socialistes destouriens en symbiose avec une forte tendance militante courageuse qui défendait âprement comme lui les orientations socioéconomiques qu'on voulait au profit des masses populaires. Mais c'était mal connaître la bourgeoisie et les grands propriétaires fonciers

qui oeuvraient dans l'ombre contre cette politique de socialisation. Ils complotaient de connivence avec les puissances étrangères, et en particulier la France, pour organiser un véritable coup d'Etat un certain 8 septembre 1969 de triste mémoire.

Cette date fatidique fut celle du virage à droite toute ouvrant la voie à une politique libérale sauvage et antinationale dont les résultats successifs patents ont été les répressions sanglantes du 26 janvier 1978 (soulèvement de la classe ouvrière), du 3 janvier 1984 (révolte du pain), couronnées, suite à l'adoption du néolibéralisme mondialisé, par la révolution et son cortège de martyrs réclamant emploi, liberté, dignité.

Face à ce virage, une grande majorité du mouvement socialiste destourien, dont notre camarade Slimane, a claqué la porte et commença à s'organiser pour la lutte contre ces orientations libérales désastreuses.

Dès le début des années 70, a été créé le Mouvement de l'unité populaire (MUP), dont notre camarade Slimane fut l'un des fondateurs les plus importants. Militant infatigable, il a toujours été en contact permanent avec les militants de l'intérieur auxquels il transmettait continuellement les diverses publications.

Les militants de l'intérieur qui se sont attelés à créer des cellules clandestines sont passés à une activité débordante de distribution de tracts, qui a connu son paroxysme en 1977. Le pouvoir, chancelant face à la détérioration de la situation économique et sociale (mouvements sociaux, grèves sectorielles tournantes, etc.), est donc passé à la répression du MUP qui s'est soldée par l'arrestation des militants en mars 1977. Ils ont connu les affaires de la torture de la police politique et les pires exactions inhumaines. Le procès du MUP a eu lieu en août 1977 devant la cour de sûreté de l'Etat avec les accusations



notoirement connues : complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, distribution de tracts, atteinte à l'ordre public, etc.

Les deux premiers chefs d'accusation n'ayant pas été retenus, notre camarade Slimane a été condamné à huit ans de prison par contumace. Condamné à l'exil, il a continué avec pugnacité et bravoure sa lutte pour la démocratie, la justice sociale dans diverses organisations, se mobilisant pour la défense des droits humains, de la cause palestinienne et arabe.

Repose en paix cher camarade et ami, nous continuerons ton combat, nous sauvegarderons ta mémoire, comme nous venons de le faire lors de ton enterrement en nous opposant fermement à l'un des ténors du changement de Ben Ali qui, sans vergogne et ultime insulte, s'est avancé pour l'oraison funèbre. ■

Mounir Kachoukh

Habib Grar

L'enfant terrible du Néo-Destour



Habib Grar, qui s'est éteint fin février à La Marsa à l'âge de 87 ans, illustre le parcours militant des jeunes patriotes tunisiens. Né le 29 octobre 1929 dans la médina de Tunis, d'un père d'origine algérienne natif de Skikda, venu en 1906 travailler aux Chemins de fer, et d'une mère tunisoise, il sera une figure de proue d'une génération en ébullition. Du mouvement scout qu'il intègre dès l'âge de 7 ans sous la conduite de celui qui deviendra un grand résistant, Hédi Ouertani, au Club Sportif des Cheminots, au Néo-Destour, il s'investira de toute son énergie toujours débordante dans la lutte contre l'occupation française.

Son itinéraire dans les dédales de la médina, rue Boussandel, Bab Dzira, rue Sidi El Aloui, Halfaouine, Bab Souika, rue de Gharnouta, la

Kasbah et autres sera celui de l'activisme multiforme, et dans les bords, celui des grandes manifestations. S'il a quitté prématurément l'école, c'était pour se consacrer au combat dont il faisait sa raison d'être. Bourguiba et Materi seront ses leaders favoris, Béhi Ladgham, Mongi Slim et Taieb Mehiri, ses chefs directs.

L'arrestation de Bourguiba, le 18 janvier 1952, fera éclater de grandes manifestations populaires. Habib Grar y sera au premier rang. S'il a pu échapper aux premières rafles opérées par la police française, il finira par être arrêté en avril 1952 et détenu à la prison civile de Tunis. C'est derrière les barreaux qu'il y retrouvera de grands militants du Néo-Destour et de jeunes étudiants en France, comme Hamed Zeghal. La solidarité de la prison fera alors naître une fraternité des plus fortes.

Sa remise en liberté, Habib Grar la doit à Pierre Mendès France. Elle sera cependant assortie d'une assignation en résidence à Annaba, de l'autre côté de la frontière avec l'Algérie. Il s'en accommodera grâce à des commerçants tunisiens qui y étaient établis. Mais, sans se résigner à cet éloignement de la scène politique tunisienne. Apprenant que Bourguiba s'apprêtait à rentrer à Tunis le 1er juin 1955, et ne pouvant concevoir son absence ce jour-là, il s'arrangea pour fuir et regagner la capitale. On le retrouvera, désigné par Taieb Mehiri, dans l'escorte rapprochée du Combattant suprême.

Après l'indépendance, il n'obtiendra en récompense que sa réintégration à la Snctf, sans avoir rien sollicité d'autre. Grar gardera son franc-parler ainsi que son engagement patriotique sincère et dévoué et laissera le souvenir d'un militant d'une autre dimension, téméraire, courageux et intègre. **L**

Taoufik Habaieb



Ali Mkaïssi

L'un des dirigeants historiques de l'Utica

L'Utica vient de perdre en la personne de Ali Mkaïssi, 86 ans, un de ses dirigeants historiques. Le défunt a été élu à plusieurs reprises membre du Bureau exécutif et président de la chambre syndicale des imprimeries. Personnage consensuel, il nouera d'excellents rapports avec les dirigeants de l'Uggt. Porté sur les questions sociales, il crée la direction sociale au sein l'Utica et, à ce titre, sera en charge du dossier des négociations sociales. Il sera également membre de la commission centrale des négociations sociales de 1973 à 2009. Pendant toute cette période, il fera bénéficier une pléiade de jeunes cadres qu'il a pris sous sa coupe de son expérience. Ce sont eux qui conduisent aujourd'hui les négociations sociales au nom de l'Utica.

Sur le plan international, le défunt sera notamment membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail, principal organe de l'ONU, pendant trente ans, membre fondateur de la Confédération africaine des employeurs (CPE) et membre actif de la Commission des affaires sociales de l'Union africaine. **L**

شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت

95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس

96.2 FM

الوطن القبلي

106.5 FM

القيروان

107.0 FM

المنستير

90.6 FM

سوسة

93.7 FM



Pourquoi sont-ils pressés ?

Billet

“

Ils sont un quarteron de vieux chevaux de retour rompus aux arcanes de la politique et de jeunes loups tout éblouis par les ors de la République. Ils viennent de créer leurs partis ou s'apprêtent à le faire. Des coquilles vides appelées à se transformer le moment venu en machine électorale, même si pour donner le change, ils nous assomment de promesses toutes aussi irréalisables les unes que les autres. Rien ne les unit à part leur fascination pour l'institution présidentielle, même si elle a beaucoup perdu de son lustre d'antan. Et cela va sans dire, leur impatience.

Comme ces dizaines de candidats en puissance qui ont déjà les pieds dans les starting-blocks, prêts à bondir au moindre signe du destin, les yeux rivés tantôt sur Carthage, tantôt sur les sondages. Alors que le pays est en butte à la plus grave crise économique de son histoire, voilà à quoi rêvent nos hommes politiques, aujourd'hui.

Au fait, depuis le 14 janvier 2011, nous sommes dans une campagne électorale permanente. Un détail significatif : au lendemain de l'élection présidentielle de novembre 2014, le Front populaire avait réuni son directoire composé des secrétaires généraux des partis du Front pour préparer essentiellement la campagne de son porte-parole, Hamma Hammami, à l'élection présidentielle de...2019. C'est un Mongi Rahoui ulcéré

par les réactions négatives de son parti à sa nomination au poste de secrétaire d'Etat aux Finances qui l'a révélé. Jusque-là, le Front avait toujours préféré le confort de l'opposition aux aléas du pouvoir. C'est dire à quel point ce poste fait saliver les Tunisiens. En tout cas, si le camarade Hamma réussit, il entrera dans l'histoire par la grande porte : son premier emploi aura été celui de président de la République. Et il n'aura plus à rougir lorsqu'un journaliste lui demandera : quelles sont vos ressources ?

Nous faisons partie des peuples où «*la politique est déterminée principalement par la course aux places*», pour reprendre la formule du philosophe et économiste anglais du XIXe siècle John Stuart Mill. Celle de président de la République est particulièrement convoitée. Pour plusieurs raisons. D'abord, le poste n'est pas fatigant, ce qui représente un argument de vente de poids. Il est stable : on peut même y faire de vieux os. Et on dispose d'une retraite royale. L'essentiel est de savoir partir à temps. Loin de moi l'idée de minorer la force d'attraction du pouvoir. Il a un goût de revenez-y auquel aucune personne normalement constituée ne peut résister, surtout dans un pays où la culture de l'alternance n'est pas suffisamment ancrée. Il faudra quand même se faire violence, rendre son parti du verdict des urnes, même si on estime qu'on n'avait pas démerité. La démocratie a droit à l'ingratitude. ■

H.B.

• Par Hédi Béhi



”